

Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Département des Sciences Sociales

Thème :

**Etude sociologique du vécu des jeunes diplômés
universitaires en situation du chômage de longue durée
de la Wilaya de Bejaia**

Mémoire de fin de cycle

En vue d'obtention du diplôme de master en Sciences Sociales

Option : Sociologie du Travail et des Ressources Humaines

Présenté par :

ALI Moussa Djaé

ABBAS Abdenour

Encadré par :

M. BAHLOUL. F

Devant le jury composé de :

Présidente : Mme. SOUHILA Bahloul

Examineur : M. ABBACI Madjid

Année universitaire 2013-2014

Dédicaces

Je dédier ce notre travail à :

Mes deux chers parents ;

Mon frère Mohamad et

Mes deux sœurs Anaïs et Dalia ;

Ma cousine la fameuse Hadjeb ;

Et toute ma famille,

Mes oncles Yazid, Rabah et Moussa ;

Mes amis Saber, Younes, Achour et Aïssa ;

Ma très chère Lydia tout ça famille ;

Ma chérie Sarah ;

*Mes amies Sonia, Linda, Sania, Meriem, Yasmina et
Foufa ;*

Mon cher binôme Ali Moussa Djaé.

ABBAS Abdenour

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

Mon défunt père MOUSSA Djaé, que Dieu l'accueille dans son vaste paradis, incha Allah.

Ma mère, pour tout l'amour qu'elle m'a donné depuis ma naissance jusqu'à ce jour.

Ma grande mère, pour l'amour et le soutien inestimable.

Mon oncle INOUSSA, ses femmes et mon cousin ELZAMIR

Mes tantes adorées, plus particulièrement Toiryba Hadidja, Touroussi et leurs enfants.

Mes frères et sœurs, cousins et cousines.

Toute ma famille.

Mademoiselle MOINABARAKA Elhadji pour son soutien indéfectible.

Tous les étudiants comoriens résidents en Algérie, particulièrement à MIRIANE, MADI, FASSUHI et ALI Mahamoud.

Je n'oublierai pas de dédier à mes amis (es) de ma promotion universitaire particulièrement à SANIA et à mon ami MENDONÇA Ricardo.

Tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à ma vie qu'ils retrouvent, ici l'expression de mes sincères dédicaces.

Mon binôme ABBAS Abdenour.

Tous ceux que j'estime beaucoup.

Merci

Remerciements :

Tous nos remerciements à notre encadreur M. BAHLOUL.

Nos grands remerciements vont également à tout le corps professoral de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales pour son encadrement combien louable qui a fait de nous ce que nous sommes à ce jour.

Nous exprimons également, toute notre gratitude et reconnaissance aux membres du jury qui nous ont fait l'honneur d'accepter d'évaluer ce travail.

Nous adressons nos remerciements à tous les ATS de la faculté des Sciences Humaines et Sociales, ainsi qu'aux agents bibliothécaires pour leurs disponibilités de nous fournir les documents nécessaires liant à notre recherche.

Un grand remerciement, aux institutions qui nous ont aidés en nous fournissant des informations nécessaires à notre thème, en particulier l'A.N.S.E.J-Antenne de Bejaia, la C.N.A.C-Agence de Bejaia, la Direction de l'Emploi de la wilaya de Bejaia et la Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaire de la wilaya de Bejaia.

Nous remercions à tous les jeunes chômeurs de Bejaia, particulièrement auprès de tous ceux qui nous ont aidés à mener nos entretiens de recherche dans la réalisation de ce mémoire de fin de cycle.

Un grand remerciement à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail, qu'ils retrouvent ici l'expression de nos sincères remerciements.

Enfin, nous remercions nos proches qu'ils soient parents ou amis de notre promotion universitaire, car ils constituent l'entourage affectif le plus cher à nos yeux favorisant notre réussite et dissipant nos doutes.

ALI Moussa Djaé

ABBAS Abdenour

Liste des abréviations

A.D.S : Agence de Développement Social

A.N.EM : Agence Nationale de l'Emploi

A.N.G.E.M : Agence Nationale de Gestion du Microcrédit

A.N.P.E : Agence Nationale Pour l'Emploi [France]

A.N.S.E.J : Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes

B.I.T : Bureau International du Travail

B.T.P : Bâtiment et Travaux Publics

B.T.P.H : Bâtiment, Travaux Publics et Hydraulique

C.R.E : Centres de Recherche d'Emploi

C.A.T.I : Centres d'Aide au Travail Indépendant

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrats à Durée Indéterminée

CFI : Contrat de Formation Insertion

CID : Contrat d'Insertion des Diplômés

CIP : Contrat d'Insertion Professionnelle

C.N.A.C : Caisse National d'Assurance Chômage

C.N.E.S : Conseil National Economique et Social

C.N.I : Conseil National d'Investissement

CPE : Contrats Pré- Emploi

C.S.V : Comités de Sélection et de Validation [A.N.S.E.J]

CTA : Contrats de Travail Aidés

D.A.I.P : Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle

D.E.J : Délégations d'Emploi des Jeunes

D.I.J.P : Dispositif d'Insertion Professionnelle des Jeunes

D.P.S.B : Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaire

ESIL : Emplois Salariés d'Initiative Locale

F.M.I : Fond Monétaire International

F.N.S.E.J : Fond National de Soutien de l'Emploi de Jeune

IAIG : Indemnité d'Activités d'Intérêt Général

IBS : Impôt sur les Bénéfices des Sociétés

I.N.S.E.E : Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques

IPJ : Insertion Professionnelle de Jeune

IRG : Impôt sur le Revenu Global

O.C.D.E : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

O.I.T : Organisation Internationale du Travail

O.N.S : Office National de Statistique

P.A.D.S.E.L- NEA : Projet d'Appui au Développement Socio-économique du Nord- Est de l'Algérie

PAIS : Prime de l'action d'insertion sociale

P.A.S : Programme d'Ajustement Structurel

P.M.E : Petite et Moyenne Entreprise

P.N.R : Prêt Non Rémunéré

R.G.P.H : Recensement Général de la Population et de l'Habitation

TUP-HIMO : Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main-d'œuvre

Liste des graphiques :

N°	Titres de graphiques	P
1	Évolution du taux de chômage en Algérie (1966-1985)	36
2	Évolution du taux de chômage en Algérie (1985-1993)	38
3	Évolution du taux de chômage en Algérie (1994-2000)	39
4	Évolution du taux de chômage en Algérie (2001-2013)	41
5	Écart entre le chômage global et le chômage des jeunes	44
6	Évolution du taux d'activité dans wilaya de Bejaia (1998-2013)	82
7	Évolution du taux de chômage dans wilaya de Bejaia par rapport au niveau national (1998-2013)	83
8	Évolution du nombre des placements effectués dans le cadre des CPE (1999-2012)	90

Liste des tableaux

N°	Titres de tableaux	P
1	Évolution de la population au chômage des jeunes et des adultes par année	43
2	Taux de chômage selon le sexe et le niveau d'instruction	46
3	Part de l'emploi informel dans l'emploi total du secteur productif	50
4	Découpage administratif de la C.N.A.C	64
5	Offres d'emplois selon le secteur juridique et la branche d'activité	82
6	Demandes d'emploi selon la tranche d'âge et le genre	84
7	Evolution des entreprises créées par rapport aux emplois créés par l'A.N.S.E.J de Bejaia (1997-2013)	85
8	Projets financés et emploi créés dans le cadre de l'A.N.S.E.J Bejaia par sexe pour l'année 2013	86
9	C.N.A.C, projets financés par branche d'activité et selon le genre	88
10	Évolution du nombre des placements effectués dans le cadre des CPE (1999-2012)	90
11	Répartition de l'échantillon selon l'âge	92
12	Répartition de l'échantillon selon le sexe	93
13	Répartition de l'échantillon selon le niveau d'étude	93
14	Répartition de l'échantillon selon la situation matrimoniale	94
15	Répartition de l'échantillon selon la date d'obtention du dernier diplôme	94

Sommaire

Remerciements

Liste des abréviations

Liste des graphiques

Liste des tableaux

Sommaire

Introduction

Chapitre 1 : Cadre méthodologique et conceptualisation

I. La problématisation, la définition des concepts

1.	Les motivations du choix de thème.....	04
2.	Les objectifs de la recherche.....	05
3.	La problématique.....	05
4.	Les hypothèses de recherches.....	10
5.	Les définitions des concepts.....	10

II. La démarche méthodologique

1.	La pré-enquête.....	17
2.	La méthode.....	18
3.	La technique utilisée.....	19
4.	Le choix de l'échantillon.....	20
5.	Les difficultés rencontrées.....	21

Chapitre 2 : Chômage et chômage de longue durée, une frontière incertaine

I. La généralité du chômage

1.	Les différentes définitions du chômage.....	22
2.	Les causes du chômage.....	23
3.	Les effets du chômage.....	26

II. Le chômage de longue durée

1.	Les définitions du chômage de longue durée.....	28
2.	L'indicateur élargi du chômage de longue durée.....	29
3.	Les difficultés de mesurer le chômage de longue durée.....	29
4.	Les étapes du chômage de longue durée.....	30
5.	Les causes du chômage de longue durée.....	31
6.	Les effets du chômage de longue durée avec l'environnement sociale.....	32
7.	Le chômage de longue durée et politique de l'emploi.....	33

Chapitre 3 : Chômage en Algérie

I. Le chômage en Algérie

1. L'évolution du chômage en Algérie, dans un contexte de post restructuration..... 36
2. Les caractéristiques du chômage en Algérie..... 42
3. Les causes du chômage en Algérie..... 47
4. Les conséquences du chômage en Algérie..... 49

II. Les politiques publiques d'aide à l'emploi en Algérie

1. Les politiques d'emplois actives..... 53
2. Les politiques d'emplois passives..... 67

Chapitre 4 : Chômage dans la wilaya de Bejaia

I. Le chômage dans la wilaya de Bejaia

1. La présentation générale de la wilaya de Bejaia..... 76
2. L'économie de la wilaya et développement des secteurs..... 78
3. L'évolution de l'emploi et du chômage dans la wilaya de Bejaia..... 81

II. Les dispositifs de promotion d'emploi et de lutte contre le chômage dans la wilaya de Bejaia

1. Le dispositif de la micro entreprise (A.N.S.E.J-antenne de Bejaia)..... 85
2. L'ANGEM Bejaia 87
3. Le dispositif C.N.A.C-Agence de Bejaia..... 87
4. Le dispositif de l'Agence de Développement Social de Bejaia..... 88
5. Le dispositif de l'A.N.E.M et D.A.I.P de Bejaia..... 91

Chapitre 5 : Cadre pratique de la recherche

I. La particularité de l'étude sur le terrain

1. Les domaines de l'étude sur le terrain..... 92

II. L'analyse et l'interprétation des résultats

1. L'analyse thématique de contenus des entretiens..... 95
2. La synthèse des résultats..... 119

Conclusion

Liste bibliographique

Annexes

Introduction

Depuis le début des années 80, les recherches sociologiques sur le chômage et les chômeurs se sont développées parallèlement à la montée du chômage et au lancement de politique d'emploi. Le marché du travail est aujourd'hui au cœur des préoccupations des hommes politiques et économistes et de la société tout entière, en dépit des mains successives de dispositifs et théorie globale, l'éradication de la situation, ou plus ou moins diminution s'est dans l'impasse, en particulier à celle de la catégorie jeunesse qui est devenue une problématique d'actualité mondiale. Chose pour laquelle, nous avons visé, par ce travail de recherche, à interroger cette catégorie, tout en désignant la tranche des non-employés, comme un principal élément sur lequel repose notre problématique.

Cette catégorie, la jeunesse reste dans la réflexion savante et sociale, un vecteur de changement, de mutation et de révolutions. Sous l'effet des transformations qui ont affecté et qui affectent encore la société humaine dans ses institutions et instances sociales, la définition de la jeunesse en tant socialement construite évolue en fonction du contexte multidimensionnel dans lequel elle s'inscrit. Par ailleurs, l'incertitude qui caractérise la définition de cette notion s'est accrue avec l'allongement de transition professionnelle et le prolongement du temps des expériences qui tendent à repousser plus tard l'accès à l'âge adulte en tant que statut socialement construit. Vue ainsi par les sciences sociales, la jeunesse constitue un groupe social qui nous interpelle et nous questionne encore.

La sociologie en tant que science qui étudie la vie sociale humaine, des groupes et des sociétés ; une entreprise éblouissante, dont la matière est notre propre comportement en tant qu'êtres sociaux ; nous permet par son caractère interdisciplinaire et par ses méthodes qualitatives d'approcher empiriquement les groupes et les phénomènes sociaux qui en découlent. C'est la raison pour laquelle, cette présente recherche se veut une approche sociologique sur les jeunes diplômés universitaires chômeurs de longue durée. Et ce, afin non seulement de dévoiler les logiques et les normes qui caractérisent le vécu (expérience du chômage de longue durée que traversent les jeunes en question) de cette frange de la société algérienne en général et kabyle de Bejaia en particulier, mais aussi, leurs démarches à la recherche de son premier emploi. L'intensité et la diversité des pratiques et des activités sociales développées par les chômeurs ne peuvent qu'être approchées et projetées dans un cadre d'une problématique qui vise à dévoiler la réalité de cette dynamique. Autrement dit, nous visons par la présente étude, à interroger la catégorie des chômeurs de longue durée dans leurs expériences durant la période d'allongement, les démarches de la recherche d'emploi. Ce, en se focalisant sur la tranche des diplômés universitaires. Cette dernière, représente une

catégorie sociale qui ne manque pas d'énergie, à la fois physique et morale, qui lui permet de rêver à plus de chance de décrocher un emploi stable qui convient à son statut. Et plus important que cela, le fait qu'elle est en principe, appelé à développer et réaliser plus d'activités et de tentatives de recherche d'emploi, en raison qu'elle a le billet (le diplôme) lui permettant de fréquenter un espace plus large en recherchant un emploi. C'est-à-dire l'avantage d'être diplômé universitaire, leur offre la chance de fréquenter et de côtoyer des espaces qui sont réservés et faits en faveur de cette catégorie.

Néanmoins, un vécu d'un jeune diplômé universitaire chômeur de longue durée constitue ainsi l'intérêt d'être étudié, du fait que le jeune chômeur lui-même représente un terrain d'enquête, étant donné ; qu'il fait preuve d'un acteur où se rencontrent des variables qui qualifient à la fois, à gagner un statut remarquable suite au d'être diplômé universitaire, en parallèle, un autre qui le désavantage et le disqualifie d'avoir ce dernier, suit au fait d'être privé d'emploi à cause de manque d'expérience alors qu'il vient de sortir de l'université et le fait qu'il n'a pas de connaissance (piston) et souffre de l'absence de ce facteur essentiel pour aboutir à cette fin. De même l'absence d'offre d'emploi dans le marché du travail.

Il nous paraît judicieux de rappeler qu'il ne s'agit pas ici d'un travail à vocation psychologique qui chercherait à comprendre l'expérience du chômage de longue durée d'ordre. Il ne s'agit pas non plus d'un travail quantitatif qui aurait pour but de démontrer leurs vécus. Il s'agit plutôt d'un travail sociologique ayant pour but de chercher à comprendre l'expérience que ces jeunes vivent durant cette période d'allongement par rapport à lui-même, à l'institution familiale, ainsi leurs démarches pour sortir dans cette situation.

Quant à la répartition des chapitres, notre résumé un total de 05 chapitres et chacun est reparti en 02 grands titres :

Chapitre 1 : se porte sur le cadre méthodologique de la recherche dans lequel nous développerons les points suivants : la problématisation, définition des concepts et la démarche méthodologique.

Chapitre 2 : nous allons présenter le chômage et le chômage de longue durée en développant les points suivants : la généralité du chômage et le chômage de longue durée, une frontière incertaine

Chapitre 3 : Le chômage en Algérie que nous allons présenter : le chômage en Algérie et les politiques publiques d'aide à l'emploi en Algérie

Chapitre 4 : Le chômage dans la wilaya de Bejaia : le chômage dans la wilaya de Bejaia et les dispositifs de promotion d'emploi et de lutte contre le chômage dans la wilaya de Bejaia

Chapitre 5 : Le cadre pratique, nous allons parler sur : la particularité de l'étude sur le terrain et l'analyse et l'interprétation des résultats.

C'est dans cette perspective que s'organise notre travail.

Chapitre 1 :

Cadre méthodologique et conceptualisation

I. La problématisation, définition des concepts

1. Les motivations du choix de thème

La jeunesse en état de chômage constitue un sujet d'actualité, dans le champ politique, économique et social. Nous voulons, par cette recherche, comprendre quelles sont les logiques auxquelles répondent les pratiques sociales que déploie cette frange de la société, qui reste par la culture qu'elle véhicule, une étape floue de la vie sociale.

Nous avons choisi d'approcher cette catégorie sociale (les jeunes universitaires diplômés chômeurs de longue durée), étant donné qu'elle constitue un sujet d'actualité aussi bien à l'échelle internationale même qu'elle est négligée au niveau national. En raison de son caractère pluriel, nous voulons découvrir les caractéristiques subjectives et objectives de la catégorie des jeunes en général et les diplômés universitaires qui sont au chômage de plus de douze mois en particulier. L'Algérie, comme tout pays qui possède une masse importante de jeunes diplômés, vu les manifestations des jeunes depuis le printemps arabe qui demandent de l'emploi à l'État et vu la situation du chômage des jeunes qui s'est imposés dans la wilaya de Bejaia, chose qui rend la recherche et l'obtention d'un emploi de plus en plus ardu dans le quotidien d'un jeune, pendant une longue période durant douze mois et plus. Alors que cette région est en pleine croissance industrielle.

En effet, nous avons choisi d'étudier, le vécu de cette catégorie sociale, puisque nous avons constaté que cette catégorie a été négligée par la politique publique et nous voulons comprendre pourquoi au-delà de cette catégorie de jeunes chômeurs, il y a cette sous-catégorie sociale qui souffre plus d'une année dès la sortie de l'université avant de décrocher le premier emploi, rendant ainsi la vie quotidienne de ces jeunes chômeurs diplômés universitaires de plus en plus difficiles jour après jour.

Enfin, le choix de notre sujet est motivé par l'engouement que les jeunes diplômés chômeurs de longue durée ne cessent de montrer, quant à la recherche de leur premier emploi après avoir obtenu leur diplôme, et il nous semble intéressant de comprendre les différentes techniques, outils et pratiques mises en œuvre par ces jeunes afin de parvenir à leur fin. Ainsi que, la nature de leurs réactions vis-à-vis des divers dispositifs de lutte contre le chômage lancé, il y a quelques années par l'État.

2. Les objectifs de la recherche :

Comme nous l'apprend Pierre Bourdieu, la fonction du sociologue est de comprendre. De plus, comprendre le vécu des chômeurs, c'est comprendre l'expérience sociale très éloignée de sa propre position. C'est un travail de retrait auquel doit s'exercer le sociologue.

Donc, l'objectif de notre travail de recherche qualitative (la compréhension) est de comprendre le vécu des jeunes diplômés universitaires chômeurs de longue durée qui sont à la recherche d'emploi, dans leur quotidien vécu sous un angle sociologique. Ce, en vue d'appréhender et d'approcher, le rapport entre la situation du chômage que traverse cette catégorie et la nature des pratiques de sociabilité entretenues avec son environnement via la recherche d'un emploi en rapport dans les dispositifs mis en œuvre par l'État en matière de lutte contre le chômage des jeunes en particulier. Ainsi, de dévoiler le flou qui se trouve sur le traitement du chômage des jeunes diplômés algériens, en particulier ceux qui ont plus d'un an de chômage qui est une catégorie négligée.

3. La problématique

Le travail est une activité qui produit des objets ou services ayant valeur d'usage¹. Le chômage est une rupture, car les individus perdent leurs conformités et appartenances à la collectivité et lorsque l'individu n'a pas d'emploi, il ne perd pas seulement son statut de travail, mais il perd aussi son statut social.

Les coûts économiques et sociaux du chômage, le chômage de longue durée, le découragement et les nombreux emplois de qualité médiocre pour les jeunes continuent d'augmenter et compromettent le potentiel de croissance des économies. Ainsi, être sans emploi stable, oblige les jeunes diplômés chômeurs de chercher d'autres ressources très simple et génératrice de revenus afin de satisfaire à leur besoin temporairement.

L'économie algérienne n'a pu absorber rapidement les chocs adverses subis au cours des années 80 comme le montre l'évolution du taux de chômage. Cette hausse du chômage, du moins jusqu'à la période récente, a affecté différemment les catégories sociales et les segments du marché du travail. Le chômage concerne de façon prédominante les jeunes à la recherche du premier emploi. L'emploi des jeunes est un défi à l'échelle mondiale,

¹ABRAHAM Gilbert et Autres, Dictionnaires d'économie, 2^e éd., Dalloz, Paris, 2002, p.398.

dont la difficulté est aggravée par la crise économique et financière. Réduire davantage le chômage, en particulier chez les jeunes et améliorer les débouchés économiques pour tous restent des besoins pressants. Des réformes structurelles plus résolues sont vitales pour atteindre ces objectifs.

Le chômage a été toujours au centre des préoccupations des politiques sociales de l'Algérie, mais ces dernières années ne se caractérisent pas seulement par un croisement de volume de chômage, mais aussi par le prolongement de sa durée. Malheureusement, les difficultés d'accéder durablement à l'emploi sont devenues une composante structurelle dans un champ social et économique, c'est-à-dire que le phénomène de chômage de longue durée prend tendance à se développer, au fur et à mesure, en menaçant la catégorie la plus importante de la société à savoir celles des jeunes diplômés universitaires. Cette situation pourrait avoir des effets négatifs sur le chômeur lui-même et sur les membres de sa famille. Autrement dit, l'ensemble de ces chômeurs de longue durée pourrait souffrir des problèmes physiques et psychologiques et une sociabilité familiale plus faible. Avec le temps, l'intensité de leurs recherches d'emploi se réduit progressivement, et la durée du chômage s'allonge. La période du chômage vécu et ses répercussions négatives à savoir ; l'absence d'occupation, l'absence de programme fixe, l'anarchie dans la gestion du temps, la routine... etc., sont les mots prononcés par ces chômeurs. L'inactivité est plus difficile à supporter, l'ennui prédomine ; des sentiments d'isolement et d'exclusion, des événements apparaissent : on se pose des questions sur sa propre compétence et sa valeur. Les parents et les amis font des pressions, beaucoup des jeunes ont tendance à percevoir le chômage comme la conséquence d'une défaillance personnelle. Non seulement le chômage provoque la perte du réseau nécessaire à la satisfaction des besoins d'appartenance, mais, en plus, le statut de chômeur influence l'image et l'estime que l'individu a de lui. Malgré le temps libre dont il dispose, le chômeur ne se sent pas digne d'en profiter pour cultiver de nouveaux champs de socialisation et d'expression. La honte qu'il ressent l'incite à s'isoler de sa famille et de ses amis¹. En se repliant sur lui, le chômeur perturbe l'équilibre de sa vie de famille. Pour toutes ces raisons, le chômage de longue durée apparaît comme l'une des causes principales de l'exclusion sociale. En outre la détérioration du niveau de vie des couches touchées par le phénomène du chômage, il amène à une réduction des activités

¹Quelles sont les conséquences du chômage ? In,<http://www.mouvementpourundevveloppementhumain.fr/nos-fondements-theoriques/en-finir-avec-le-chomage-un-choix-de-societe/quelles-sont-les-consequences-du-chomage/> (page consultée le 23/02/14).

sociales, à une désintégration des repérés temporels, à des conflits familiaux et au bout d'une longue période d'inactivité.

La question du chômage des jeunes n'est pas qu'une question économique, elle devient une question éminemment sociale. Il n'y a pas d'indépendance sans autonomie financière, or le jeune reste de plus en plus jeune, ne peut pas quitter la maison des parents.¹ La jeunesse constitue un potentiel important pour le développement économique des PME d'autant que celle-ci est de plus en plus éduquée. Cependant, la hausse rapide et forte du taux de chômage des diplômés sur la décennie 2000 souligne que ce potentiel est non seulement inexploité, mais au contraire mis de côté avec un chômage « d'exclusion ».

Le problème de l'emploi des jeunes est un phénomène qui touche avec acuité les pays en développement, dont l'Algérie². La non-maîtrise des paramètres démographiques et l'inefficacité des politiques d'emploi conduisent au chômage qui touche particulièrement les couches juvéniles, soit 25,25 % du taux de chômage, touchant ainsi un jeune actif sur quatre. La majorité d'entre eux est à la recherche d'un premier emploi, situation qui, lorsqu'elle perdure, entraîne une exclusion sociale, porte ouverte sur les activités informelles et illégales, la rupture de la confiance dans les institutions et une érosion du capital humain et social. Pour Guy Ryder, « Le coût de l'inactivité, favorise le développement du chômage de longue durée et accentue la déconnexion des jeunes avec la société, serait bien plus élevé »³.

Toutefois, si le chômage est très mal vécu par l'ensemble des chômeurs, il reste que son impact est plus désastreux chez les diplômés de l'université. Il constitue pour les diplômés une roche sur laquelle le rêve d'une belle carrière et d'une promotion sociale caressée pendant leurs cursus universitaires se brise.

En 2011, la Banque mondiale a établi un rapport qui a montré que, sur les 120 000 diplômés qui sortent de l'université algérienne, 50 000 jeunes se trouvent sans travail, soit

¹Programme « Méditerranée, d'une rive à l'autre » : Quelle place pour les associations dans l'accompagnement des jeunes vers l'emploi au Maghreb?, Séminaire d'échanges, Maroc – Algérie – Tunisie, 8 au 10 décembre 2011.

² La population en chômage est estimée à 1175000 personnes pour l'année 2013, soit un taux de chômage de 9,8 %². Quant au chômage de longue durée, près d'un chômeur sur trois est en quête d'emploi depuis moins d'une année, relevant une dominance du chômage de longue durée de 60,8 % pour la même année. Ce phénomène affecte davantage les personnes diplômées universitaires avec 48,5 % comparativement aux diplômés de la formation professionnelle avec 62,2 %. In, <http://www.algerie-focus.com/blog/2014/01/revue-de-presse-25-des-jeunes-algeriens-sont-au-chomage>(Page consultée le 27/04/14).

³ Site web de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T) : <http://www.ilo.org> (page consultée le 21 /10 /13)

au moins 100 000 jeunes diplômés¹ qui sont sans emploi chaque année. Le chômage des jeunes diplômés est en Algérie sous-estimé. Par ailleurs, la problématique du chômage des jeunes diplômés ne peut être résolue ou du moins allégée par de simples mesures conjoncturelles. De même, l'O.N.S a enregistré pour l'année 2013, un taux de chômage des universitaires algériens qui poursuit sa tendance baissière pour atteindre 14,3 % et la catégorie la plus touchée est toujours les diplômés de l'enseignement supérieur avec 21,4 % (11,1 % chez les hommes et 33,6 % chez les femmes), en dépit d'une baisse continue et cela grâce aux différents dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Ces chiffres reflètent d'emblée un certain malaise chez les jeunes, très souvent obligés de passer par des dispositifs d'attente ou d'accepter des emplois sous-qualifiés. Une analyse plus poussée montre que la population au chômage est caractérisée par sa jeunesse ; 23,4 % des chômeurs sont âgés de 20 et 34 ans. Ces jeunes diplômés sont ainsi souvent contraints d'accepter des emplois précaires, ne correspondant pas à leurs formations.

En se focalisant sur notre terrain d'enquête, il convient de signaler qu'au niveau de la wilaya de Bejaia, la population totale est estimée à 1 080 628 habitants, la population active est estimée à 299 631 personnes, et celle en chômage est 23 591, soit un taux de chômage très remarquable par une baisse du taux du chômage de 7,8 %, mais aussi qui dépasse le taux estimé au niveau national avec un point de différence. Donc, selon notre terrain de recherche, le taux chômage juvénile est de 57,61 %, ce qui dépasse largement le taux estimé aussi bien au niveau local que national. Cette région industrialisée, reste incapable d'offrir des postes d'emploi à sa population, en particulier aux jeunes diplômés.

Nonobstant, il n'en reste pas moins que le chômage des jeunes est encore endémique dans la société algérienne, à l'instar de beaucoup d'autres pays d'ailleurs, et que les dispositifs d'aides publiques à l'emploi des jeunes devraient encore perdurer pendant longtemps si des mesures audacieuses et innovantes ne sont pas engagées pour libérer l'initiative privée dans la sphère économique. Pour lutter contre le chômage en général et le chômage des jeunes en particulier, l'État algérien a mis en place depuis 1988 des dispositifs spécifiques de lutte contre le chômage des jeunes et la précarité sociale. Cette politique allait se développer dans le cadre d'un dispositif de promotion et de préservation de l'emploi de plus en plus diversifié et dont la mise en œuvre et le développement se

¹REMOUCHE. K, Cohortes de jeunes diplômés qui sortent des universités : Près de la moitié au chômage chaque année, in <http://www.liberte-algerie.com> (page consultée le 10/09/13).

poursuit à ce jour. Parmi ces dispositifs, il y a ceux qui luttent contre le chômage de manière active et d'autres de manière passive. L'A.N.S.E.J, l'A.N.G.E.M, l'A.D.S, la C.N.A.C et la création d'emplois par l'A.N.E.M ont manifestement contribué à la résorption du taux de chômage en insérant un nombre important de jeunes chômeurs dans le circuit du travail. Mais l'emploi est toujours supposé être un effet induit plutôt qu'un objectif explicite de ces différents dispositifs d'appui à la création d'emplois. Nonobstant les renforcements de la troisième génération (2008 à nos jours) à la suite aux révoltes durant le premier trimestre 2011, dites « printemps arabes » dans la région qui ont conduit les autorités à prendre des décisions importantes devant encourager l'emploi des jeunes¹ et favoriser l'insertion, mais un manque de collaboration entre les institutions et un manque de passerelles entre les différents dispositifs. Cet isolement relatif des différents acteurs se traduit par une sous-exploitation des ressources et potentialités de chacun d'entre eux.

Pour, l'ancien recteur de l'université de Bejaia, le Professeur Djoudi Merabet, « l'État a certes mis en place des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle des diplômés algériens à travers l'A.N.E.M, l'A.N.S.E.J, etc.... Cela demeure insuffisant dans la mesure où le nombre de jeunes diplômés est très important ». ² Bien qu'aucune évaluation scientifique précise n'ait été faite et qu'aucune étude d'impact n'ait été réalisée pour connaître l'effet socio-économique de ces différents dispositifs mis en place, sur la situation socio-économique des populations ciblées et sur le marché du travail. Alors que, pour comprendre en quoi le traitement du chômage contribue à redéfinir les contours du chômage, il faut aussi examiner les catégories qui structurent ces politiques³.

De ce point de vue, à travers cette recherche, nous tentons d'approcher le vécu du chômage de longue durée chez les jeunes diplômés universitaires sous l'angle sociologique.

Après avoir des informations sur la structuration du chômage à Bejaia, notre vision des choses au cours de cet essai de recherche nous mène à poser quelques questions concernant les jeunes diplômés qui sont en chômage de plus d'un an.

Est-ce que la situation du chômage de longue durée des jeunes diplômés universitaires influe-t-elle sur leurs comportements et leurs habitudes ?

¹ MUsETTE Mohamed Saïb, Le marché du travail en Algérie : une vision nouvelle?, CREAD, Alger, 2013, p.5.

² Journal Algérie News, Quotidien national algérien, n° 1323, 27 septembre 2012, p.2.

³DEMAZIERE Didier, Sociologie du chômage, Édition la Découverte, Paris, 1995.p.98

Cette problématique nous a suscité d'autres questions secondaires :

- Est-ce que la formation suivie par les jeunes contribue-t-elle à l'allongement de leurs périodes du non-emploi ?
- Quelle est l'attitude des chômeurs face à l'allongement de leur durée du non-emploi ?

4. Les hypothèses de la recherche

Pour répondre aux questions posées dans la problématique, nous avançons les hypothèses suivantes :

- **Hypothèse 1 :** L'allongement de la période du chômage est dû par la qualification de la formation.
- **Hypothèse 2 :** Les jeunes diplômés développent des stratégies pour sortir de la situation du chômage.

5. Les définitions des concepts

5.1. Les concepts clés

5.1.1. Le chômage et le chômage de longue durée

Le chômage désigne la situation d'un individu ou bien d'une population privée volontairement d'emploi. Le Bureau International du Travail (B.I.T) dont les statistiques sont utilisées pour les comparaisons internationales, il résume cette notion, dans toutes personnes en âge du travail entre 15 ans le plus et qui dépend simultanément de trois (03) conditions¹ :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Cette définition est utilisée par l'Office National de Statistique pour mesurer le chômage en Algérie.

¹<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/chomeur-au-sens-du-bit.htm> ,(page consultée le 10/01/14).

De leur part les économistes jugent et considèrent formellement comme personne chômeuse, l'individu qui ne travaille pas, capable de travailler et veut travailler, c'est le cas du chômeur involontaire¹. En effet, nous pouvons résulter au faite que ces deux définitions, se rencontrent dans la réalité qui considère la personne en chômage comme celle qui est privée d'emploi et cherche un autre. Autrement dit, le concept chômage résume un cas dont le concerné est perdant de son poste du travail. Bien qu'il soit le même avec celles que nous venons de présenter.

Notre étude s'est servie du concept « chômage », sans avoir accompli en son emprunt tout le sens que comprend ce terme. La catégorie des chômeurs visée par notre travail de recherche est celle dont les circonstances vécues ne leur ont pas offert une chance d'être employé durant 12 mois ou plus, dans ce sens le sans-emploi ne signifie pas seulement ceux qui ont perdu l'emploi, mais ceux qui n'ont jamais travaillé.

Quant au chômage de longue durée « regroupe l'ensemble de personnes au chômage depuis plus d'un an »². Cette notion du chômage de longue durée a été introduite par l'O.C.D.E, qui délimite au début à partir de six mois, après les années 80, elle était délimitée au seuil de douze mois ou plus, situation plus encore endommagée pour ces individus en situation du chômage de longue durée. L'apparition de cette nouvelle catégorie de chômage signifié, des individus durablement privés d'emploi, ce qui a fait redessiner les contours du chômage au sens moderne de privation d'emploi³.

De leurs parts, des sociologues démontrent qu'il est sélectif, puisqu'il touche inégalement les différentes catégories socioprofessionnelles. Cette notion touche les jeunes, en particulier ceux qui possèdent un diplôme. Le chômage de longue durée connaît de plus en plus une progression, qu'il s'agisse des effectifs, de la part relative ou de l'ancienneté moyenne. L'ampleur du phénomène conduit, dès lors, à sa « banalisation ». Celle-ci recouvre en réalité des situations très hétérogènes. On peut ainsi mettre en évidence ; le chômage d'exclusion, représentatif des travailleurs les plus âgés, le chômage d'insertion, propre aux moins de 25 ans et chômage reconversion, liée aux restrictions industrielles. Les notions menées combinent tout à la fois garantie de ressources, politique

¹LEDROUT Raymond, *Sociologie du chômage*, in Encyclopaedia Universalis, Corpus, Paris, 1984, p.973.

²BEITONE Alain et autre, *Dictionnaire des sciences économiques*, édition Armand Colin, Paris, 2007, p.95.

³DEMAZIERE Didier, *Op.cit.*, p.16.

de formation en mesure d'insertion. Elles deviennent de plus en plus « autonomes », c'est-à-dire spécifiques aux populations concernées¹.

Pour notre étude, on attend de chômeur de longue durée, les jeunes diplômés universitaires ayant vécu un chômage prolongé après la sortie de leurs formations, ce qui va donner notre échantillon d'étude.

5.1.2. L'employabilité

La notion représente la probabilité de trouver un emploi, lorsqu'on se trouve dans une situation du chômage, plusieurs facteurs peuvent diminuer le degré d'employabilité, tel que : l'âge, le niveau de qualification, ou bien le degré du diplôme². L'employabilité ne dépend pas seulement des caractéristiques sociales ou bien individuelles des chômeurs (bon diplômé, mobilité, etc.), mais aussi de l'environnement économique ou bien selon le marché du travail. Pour étudier le marché du travail, il faut bien distinguer ses composantes de l'employabilité intrinsèque et extrinsèque³. Par ailleurs, l'employabilité est une dimension spécifique, liée à l'état de chômeur, de processus de mobilité professionnelle. Elle doit être inscrite au sein des dynamiques biographiques qui construisent la succession des positions occupées par l'individu.

Dans un contexte social, Christine Abrossimov a défini l'employabilité, comme étant la capacité individuelle à retrouver un emploi, éventuellement évalué à partir de performances à des tests d'aptitude physique ou mentale, de connaissance et d'expérience professionnelle, ou encore de comportement social.

De leur part les économistes, il s'agit de la probabilité de sortie du chômage pour un groupe donné de personne aux caractéristiques communes (âge, sexe, qualification). Elle se calcule à partir des statistiques relatives aux taux de chômage, à la durée et aux taux de chômage⁴. Alors que la deuxième notion est très globale et fortement dépendante de la conjoncture, la première définit l'employabilité comme un concept de la gestion des ressources humaines, dans la lutte contre les processus d'exclusion. L'employabilité serait améliorée dans et par l'entreprise, notamment par certaines pratiques de la GRH

¹FERREOL Gilles et autres, *Dictionnaire de sociologie*, 4^e éd, Armand Colin, Paris, 2012, p.37.

²BRONO Alain, *Dictionnaire d'économie et des sciences sociales*, Édition Ellipses, Paris, 2005, p.183.

³DEMAZIERE Didier, *Op.cit.*, p.60.

⁴MARCHAND. O, *Les groupes sociaux face au chômage : des atouts inégaux*, *Données Sociales*, I.N.S.E.E, 1993.

(développement de l'alternance, systèmes d'évaluation, vision élargie des diplômes professionnels, en particulier au niveau local).

L'employabilité, selon cette version, se référerait aux capacités individuelles, aux expériences et aux compétences acquises, à l'autonomie des individus, mesurées de façon empirique par l'employeur ou le formateur¹.

5.1.3. L'exclusion sociale

Les transformations économiques et la crise des rapports sociaux, auxquelles nous assistons actuellement aussi bien dans les sociétés maghrébines qu'européennes, ce contexte de crise multidimensionnelle a porté la question d'exclusion sociale à l'avant-scène des problématiques sociologiques. On fait souvent référence à tort, au concept d'exclusion comme un état, alors qu'il s'agit bel et bien d'un processus. La notion d'exclusion est aujourd'hui l'un des sujets les plus privilégiés dans les débats politiques et sociaux, car « elle est liée à la dégradation du marché de l'emploi et à la prise de conscience collective du risque de chômage, de pauvreté et d'isolement social. En raison de ses multiples usages sociaux et des idées reçues qu'elle introduit inévitablement, elle est considérée comme un (concept-horizon) »².

Pour Didier Demazière, l'exclusion « désigne la précarité économique, isolement social et de rupture des liens sociaux causés par la pénurie d'emploi »³. Actuellement, la notion d'exclusion est conçue sous différentes vocales plus précise que cette dernière, entre autres, la disqualification sociale conçue comme processus.

Pour Robert Castel, le noyau de la question sociale aujourd'hui est l'existence « d'inutiles au monde », de surnuméraires qui ne trouvent pas une place stable dans la société, et autour d'eux une nébuleuse de situations marquées par la précarité⁴. Le terme d'exclusion sociale représente l'affaiblissement ou bien l'incapacité des ressources économiques, sociales et culturelles qui empêcherait les individus ou des groupes à s'intégrer pleinement à la production de la société dans laquelle ils vivent.

¹DARES, Étude sur les critères d'évaluation des dispositifs publics de formation à finalité d'insertion, Rapport Développement et Emploi, 1995.

²BOUDON Raymond, et autres, Dictionnaire de sociologie, Édition Larousse, Paris, 2005, p. 94.

³DEMAZIERE Didier, Op.cit., p.18.

⁴CASTEL Robert, Les métamorphoses de la question sociale, chroniques du salariat, Fayard, Paris, 1995, p.124.

Dans une acception sociologique, le concept d'exclusion se situe d'emblée à un niveau macro social : l'exclusion est le produit ou le résultat d'un défaut de la cohésion sociale globale, tandis qu'habituellement le phénomène d'exclusion est perçu comme un phénomène individuel : l'exclusion est le produit ou le résultat d'un défaut d'insertion ou d'intégration.

Dans une société où le travail est un vecteur d'intégration et d'identité sociale, le chômage apparaît comme rupture et astreint ceux et celles qui le vivent à toutes les formes de l'exclusion sociale, engendrant ainsi une déliquescence des liens sociaux.

5.1.4. La représentation sociale

Elle signifie l'acte de la pensée qui permet d'évoquer un objet absent. Cette notion est un ensemble d'attitude et d'information qui influencent les conduites et les communications sociales et individuelles¹.

Pour Serge Moscovici, représenter une chose, un état n'est en effet pas simplement le dédoubler, le répéter ou le reproduire, c'est le reconstituer, le retoucher, lui en changer le texte². En réalité, Moscovici s'est beaucoup inspiré du concept de « Représentations collectives »³ d'Émile Durkheim pour élaborer le concept de représentation sociale. Selon lui, « la représentation sociale est un corpus organisé de connaissances et une des activités psychiques grâce auxquels les hommes rendent la réalité physique et sociale intelligible, s'insèrent dans un groupe ou un rapport quotidien d'échanges, libèrent les pouvoirs de leur imagination »⁴. Par définition globale la notion de représentations sociales se présente comme une « forme de connaissance courante, qui est socialement élaborée et partagée, qui a une visée pratique d'organisation, de maîtrise de l'environnement (matériel, social) et d'orientation des conduites et communications, elle concourt à l'établissement d'une vision de la réalité commune à l'ensemble social (groupe, classe, etc.) ou culturel donné »⁵. Dans un autre sens du terme « la représentation sociale est un processus, un statut cognitif,

¹BRONO Alain, Op.cit., p.397.

²MOSCOVICI Serge, La psychanalyse, son image et son public, PUF, Paris, 1961, p.56

³ÉMILE Durkheim a introduit en 1898, l'idée de représentation collective et fixe à la psychologie sociale la tâche d'étudier les représentations sociales, dans ses revues de métaphysique et de morale. Selon lui, les représentations collectives peuvent s'identifier grâce à des évocations sociales issues des consciences collectives, ces représentations sont forgées selon les valeurs et les normes du groupe ou bien de la société dans un sens plus large.

⁴Ibid., p.27-28.

⁵CHRISTINE Bonardi et NICOLAS Roussiau, Les représentations sociales, Dunod, Paris, 1999, p.20.

permettant d'appréhender les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales »¹.

5.2. Les notions périphériques

5.2.1. Les jeunes (Sociologie de la jeunesse)

La problématique de la jeunesse est au centre des débats, politique, social, économique et reste le sujet le plus consommé par les médias. La consultation d'un nombre d'ouvrages généreux, ayant abordé la « jeunesse », nous a permis de recenser plusieurs conceptions quant à cette notion Bourdieu considère que la jeunesse n'est qu'un mot². Il affirme que vouloir délimiter cette notion à une classe d'âge s'appuyant sur des critères psychologique ou physiologique est une manipulation. Pour lui, des frontières qui séparent les deux étapes (jeunesse et vieillesse) sont relatives. Pour se faire, il a mis en opposition les jeunes des deux classes (populaire et bourgeoise) en présentant des différences entre ces deux classes, il affirme qu'il est impossible de regrouper les deux catégories de jeunesse sous un même vocable. La jeunesse est la période d'âge qui s'étend après l'enfance et qui précède l'âge adulte, cette définition ne correspond pas seulement à la croissance physique et psychologique de l'individu, mais aussi la construction d'un statut social.

En outre, la notion de la jeunesse est liée à la modernité, pour bien comprendre cette notion, on peut la scinder par rapport à l'anomie c'est-à-dire la jeunesse n'est ni l'enfance ni la maturité, c'est une tranche d'âge réservée à une certaine démarche d'expérimentation et d'une certaine liberté qui peut être parfois dangereuse ainsi qu'aux démarches d'investissement pour l'avenir.³

Les recherches anthropologique et sociologique contemporaines conçoivent la jeunesse comme « une période d'expérimentation, un âge d'exclusion du milieu du travail, un moratoire à la vie adulte, une période à risque, le prototype de l'individu moderne »⁴.

Généralement, les définitions avancées dans les dictionnaires sur la jeunesse considèrent cette dernière « comme période de liberté, mais aussi de fragilité des statuts et des

¹FISCHER Gustave-Nicolas, Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale, Presses de l'université de Montréal, Dunod. 1987, p. 118.

²BOURDIEU Pierre, La jeunesse n'est qu'un mot, in, Question de la sociologie, Édition de Minuit, Paris, 1984, pp.143-154.

³AKOUR André et ANSART Pierre, Dictionnaire de sociologie, Édition le Robert Seuil, Paris, p.298.

⁴GAUTHIER Madeleine et Singley. F, Voir les jeunes autrement, Lien social et politique, n° 43, 2000, pp.5-8.

identités, la jeunesse est sensible aux crises et aux mutations d'une société : elle paraît toujours associée aux mécanismes du changement »¹. S'appuyant sur le paradigme sociologique, « la jeunesse devient un processus de socialisation »². Il convient de signaler le caractère pluriel de cette catégorie sociale, car il existe autant de jeunesse que de groupes sociaux. « La jeunesse n'est pas seulement qu'un mot, mais aussi une culture, faite d'histoire des représentations et des représentations de l'histoire, s'intégrant dans les constructions symboliques des sociétés. Un artefact social aussi fondamental que la division sexuelle »³. En effet, elle « se caractérise plutôt comme un ensemble complexe d'attitudes de manières d'être, de goûts de pratiques sociales et culturelles »⁴.

Nous avons jugé inutile de prendre dans le détail, toutes les définitions attribuées à la jeunesse⁵, il est vrai qu'elles sont polymorphes, par ailleurs la définition qui nous semble adéquate à la population concernée par notre enquête et la suivante :

Être jeune, « c'est être encore en instance d'insertion sociale en situation précaire d'équilibre et d'attente entre l'apprentissage de rôle et de fonction qui se termine et la prise en charge des responsabilités concrètes. C'est, s'interroger sur le sort réservé à tous les investissements déjà fait au plan de la formation professionnelle comme celui de la formation de la personnalité »⁶.

Par ailleurs, comme le souligne Gauthier « dépendance et responsabilité constituent les deux dimensions qui jalonnent avec des actions différentes selon les sociétés et selon les époques, le cheminement vers l'âge adulte »⁷.

Cependant, nous trouvons utile de proposer une définition à partir de notre question de départ et qui se présente ainsi : être jeune, c'est appartenir à une catégorie des jeunes traversant une période d'instance d'insertion sociale ; la recherche d'autonomie, le désir d'affirmation de soi, la dépendance financière vis-à-vis de l'institution familiale.

¹ Boudon Raymond et Autres. Op.cit.p.129.

² OLIVIER Galland, *Sociologie de la jeunesse (l'entrée dans la vie)*, Armand Colin, Paris, 1991, p.59.

³ KAMEL Rarrbo, *L'Algérie et sa jeunesse (marginalisations sociales et désarroi culturel)*, L'Harmattan, Paris, 1995, p.32-33.

⁴ CARLIER. O, *Espace politique et sociabilité juvénile : La parole étoiliste en ses quartiers. Contribution à une étude de l'incorporation de « nous »*, In Carlier. O, Collonna. F, Djeghloul. A, El-Korso. K, Lettrés, intellectuels et militants en Algérie 1880-1950, OPU, Alger et URASC, Oran, pp. 107-174, p.140.

⁵ Il faut signaler également la définition institutionnelle de la jeunesse : le Ministère du Travail définit la jeunesse comme la population âgée de 18-35 ans. Tandis que le ministère de la Jeunesse et de sport, il s'agit de la tranche d'âge de 18-30 ans, quant à la charte de la jeunesse africaine, toute personne âgée de 15-30 ans.

⁶ GRAWITZ Madeleine, *Lexique des sciences sociales*, 7^e éd., Dalloz, Paris, 2000, p.245.

⁷ GAUTIER. M, *L'âgé des jeunes : un fait social instable*, Lien social et politique, n° 43, 2000, pp.23-32.

II. La démarche méthodologique

1. La pré-enquête :

D'après Madeleine Grawitz, la pré-enquête « consiste à essayer sur un échantillon réduit les instruments (questionnaires, entretien, analyse de document) prévus pour effectuer l'enquête. Si l'on a des doutes sur telle ou telle variable, ou sur le rendement de telle technique, on peut explorer de façon limitée le problème à étudier, avant même de préciser définitivement ses objectifs »¹.

L'étape de la pré enquête représente pour notre travail une étape très importante, c'est billet des informations acquises en cette étape, par technique de recherche dont l'observation et l'entretien restent les plus importants que nous avons fini à avoir notre billet d'accès, à un terrain qui nous a semblé en commençant cette étude, tout ambiguë. La première phase en cette tentative consiste à bénéficier d'une période de 19 jours allant du 12 mars 2014 au 31 mars 2014 que nous avons tenu à l'A.N.EM de Bejaia avec 3 jeunes chômeurs auprès desquels nous avons posé une dizaine de questions.

Durant la période de la pré enquête, on s'est rendu à l'A.N.EM, de 8 h 35 à 12 h, on a observé les jeunes chômeurs qui venaient de renouveler leur carte ou bien de compléter leur dossier pour la première embauche. Ainsi, chaque entretien, on a pris plus d'une heure à entretenir avec chaque enquêté qui nous a accordé le temps.

En parallèle, il faut souligner que nous avons visité de nombreux services étatiques qui s'en chargent du traitement de la question de la jeunesse chômeuses, dont nous avons récupéré des statistiques clarifiant l'état de cette catégorie dans la wilaya de Bejaia. Les services concernés où nous nous sommes déplacés pour cet objectif sont : l'A.N.S.E.J antenne de Bejaia, la C.N.A.C- Agence de Bejaia, la Direction de l'Emploi de la wilaya de Bejaia et Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaire de la wilaya de Bejaia.

Nous pouvons dire à ce propos que la pré enquête nous a servi de grand aide pour élaborer notre problématique que nous avons essayé de présenter dans les précédents paragraphes, ainsi à tester nos hypothèses de recherche et à finaliser notre guide d'entretien.

¹GRAWITZ Madeleine, Méthodes des sciences sociales, 11^e éd, Dalloz, Paris, 2001, p. 550.

La pré enquête nous a donc permis aussi de délimiter notre population d'étude sur le chômage de longue durée. Alors, elle nous a permis d'orienter notre échantillon sur les jeunes diplômés universitaires en situation du chômage de longue durée.

2. La méthode

Chaque recherche exige une démarche méthodologique qui s'appuie sur des principes stables permettant d'aboutir à un résultat scientifique et objectif. Ainsi, le chercheur en sciences humaines dispose d'un ensemble de méthodes pour mener à bien une recherche. Il doit utiliser une méthode bien déterminée et précise qui soit en adéquation avec le sujet traité. La définition de problème de recherche amènera à opter pour une méthode quantitative ou qualitative et à l'utiliser pour rapprocher son objet de la réalité.

Ainsi dans notre recherche sur « l'étude sociologique sur le vécu des jeunes diplômés universitaires en situation de chômage de longue durée dans la wilaya de Bejaia » ; nous avons opté pour la méthode qualitative qui est un ensemble de procédés pour comprendre et qualifier un phénomène en se basant sur un certain nombre d'enquêtés afin de maîtriser le travail de notre recherche.

Selon Maurice Angers, « les méthodes qualitatives visent d'abord à comprendre le phénomène à l'étude. Il s'agit d'établir le sens de propos recueillis ou de comportements observés ». ¹ La visée de l'analyse qualitative est de donner sens, de comprendre des phénomènes sociaux et humains complexes. Par conséquent, « les enjeux de l'analyse qualitative sont ceux d'une démarche discursive et signifiante de reformulation, d'explicitation ou de théorisation de témoignages, d'expériences ou de pratiques » ².

Dans notre étude, nous cherchons à comprendre comment les jeunes diplômés universitaires vivent durant cette période d'allongement du chômage par rapport à eux-mêmes, à l'environnement social et familial dans lequel ils se trouvent ainsi par rapport à la politique publique de lutte contre chômage des jeunes ; à recueillir le maximum d'information sur ce vécu qui se veut qualitative, c'est-à-dire comprendre le pourquoi du comment de ce phénomène, d'où notre choix pour la méthode qualitative.

¹ ANGERS Maurice, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Casbah, Alger, 1997, p. 60.

² MUKAMURERA. J, LACOURSE. F, et YVES Couturier, *Des avancées en analyse qualitative: pour une transparence et une systématisation des pratiques, recherches qualitatives*, volume 26, n° 1, 2006, p.111.

3. La technique utilisée

Dans l'objectif d'assurer un recueillement important et abondant d'informations sur le terrain en rapport avec notre thème de recherche ; nous avons utilisé la technique d'entretien, surtout utilisée dans les études qualitatives et qui consiste à avoir un face-à-face appelé « entretien » avec la personne interrogée. L'entretien permet un contact direct et d'aborder avec plus de profondeur et d'objectivité des questions. L'entretien « révèle la logique d'une action, son principe de fonctionnement »¹. Vu, notre question de départ, nous avons choisi un entretien compréhensif qui est loin de se contenter de recueillir des données, doit se sentir mobilisé, pour essayer d'aller toujours plus en profondeur².

Selon Madeleine Grawitz l'entretien peut être défini comme suit « procédé d'investigation scientifique utilisant un processus de communication verbal pour recueillir des informations avec un but fixé »³.

Selon Maurice Angers, c'est « une technique directe d'investigation scientifique utilisée auprès d'individus pris isolément, mais aussi dans certains cas, auprès des groupes qui permet de les interroger de façon semi-directive et de faire un prélèvement qualitatif en vue de connaître en profondeur toutes les informations »⁴.

À cet effet, nous avons élaboré un guide d'entretien semi-directif composé d'un ensemble de questions ouvertes qui nous a servi comme moyen de recueillement d'informations auprès des jeunes diplômés universitaires de Bejaia qui sont au chômage durant une période d'un an et plus. Ce sont des entretiens d'une heure de plus pour chaque interviewé. Notre guide d'entretien est composé de 28 questions réparties sur 5 axes sont :

- Les données personnelles des interviewés.
- La Situation du vécu et de l'allongement du chômage des jeunes diplômés universitaires
- Le vécu du chômage de longue durée vis-à-vis de l'environnement familial et social

¹BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, 2e éd. refondue, Armand Colin, Paris, 2007, p. 37.

²KAUFMANN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Armand Colin, Paris, 2004, p.48.

³Madeleine Grawitz, *Op.cit*, p.644.

⁴ANGERS Maurice, *Op.cit*.p. 60.

- Le chômage de longue durée par rapport à la politique d'emploi et les moyens de s'en sortir dans cette situation.
- Les perspectives futures des jeunes chômeurs universitaires

Ces 12 entretiens, nous les avons réalisés entre le 15 avril 2014 au 04 mai 2014.

Avant, nous avons cherché les interviewées à l'A.N.EM, et parfois on prend un rendez-vous selon leur disponibilité pour les interviewer dans un lieu public.

4. Le choix de l'échantillon

4.1 La population d'étude :

Dans le cadre de notre thème ; nous avons réalisé 12 entretiens individuels avec les jeunes diplômés universitaires chômeurs de longue durée regroupant trois caractéristiques à savoir : le sexe, le niveau d'étude, la situation familiale et la date d'obtention du dernier diplôme. Tous les entretiens se sont déroulés dans de bonnes conditions et les personnes ont répondu en toute liberté.

4.2. La technique d'échantillonnage :

Nous avons choisi l'échantillonnage non probabiliste qui est selon Maurice Angers, « la probabilité qu'un élément soit choisi pour faire partie de l'échantillon n'est pas connue ni déterminée à l'avance. Chacun a une chance d'être sélectionné, mais laquelle ? Or cette possibilité reste inconnue puisque, ne procédant pas à partir d'une base de population, on ne peut mesurer la probabilité de chaque élément d'être choisi... »¹ ; et de type **accidentel**, selon que cette technique comprend moins de contraintes dans la sélection des éléments.

Selon Maurice Angers l'échantillonnage accidentel est un, « prélèvement d'un échantillon de la population de recherche à la convenance du chercheur »².

En gros, cette technique consiste à se placer à un endroit donné et à questionner chaque première personne d'un nombre « X » de personnes rencontrées. Ce qui dans cette procédure, c'est qu'on a tendance à considérer que les personnes (les jeunes universitaires chômeurs de longue durée) se présentent sans un ordre particulier.

¹Maurice Angers, Op.cit. p. 236

² Ibid.

5. Les difficultés rencontrées :

Nous avons été confrontés à un certain nombre d'obstacles dans le cadre de notre recherche ; à savoir :

- Le manque d'ouvrages concernant notre thème de recherche et sur notre question de départ, dans la mesure où nous n'avons pas pu trouver le maximum d'ouvrages permettant d'approfondir notre analyse conceptuelle.
- Difficulté liée à notre terrain, c'est-à-dire une fois sur le terrain, nous avons constaté une indisponibilité de la part de certains jeunes diplômés chômeurs de longue durée à nous accorder le temps de les interviewer.
- Les problèmes administratifs pour avoir des informations liées à notre thème, parfois certaines institutions publiques acceptent de nous offrir les informations dont nous cherchons, à une condition de leurs présenter une convention signée par l'université et une fois déposée la convention au sein de l'institution, nous prenons des jours à faire de va-et-vient dans ces institutions ou bien à rester en attente dans les couloirs de ses institutions, sous prétexte que soit le directeur n'a pas encore signé la convention, soit les documents que nous cherchons ne sont pas encore établis qu'il faut qu'on retourne la semaine suivante et parfois les responsables nous disent qu'ils ne se souviennent pas de nous. Ainsi, nous avons rencontré encore d'autres difficultés dans les administrations qui traitent le chômage, une fois déposée la convention, après une à deux semaines d'attente d'une réponse, on nous donne un avis défavorable, en nous disant les documents demandés sont confidentiels.

Chapitre 2 :

Chômage et chômage
de longue durée, une
frontière incertaine

I. La généralité du chômage

1. Les différentes définitions du chômage

Du sens étymologique, le mot chômage veut dire *caumare* en latin, se reposer pendant la chaleur, venant du Grec *kauma*, chaleur brûlante. Le chômage est la situation d'une personne qui, souhaitant travailler et ayant la capacité de le faire, se trouvant sans emploi malgré ses recherches. L'absence d'emploi peut résulter d'une entrée dans la vie active, du désir de retrouver un emploi après une période d'inactivité, d'un licenciement, d'une démission volontaire ou d'un désir de changer d'activité.

Dans ce qui suit, et par manque de données traitement directement de thème, nous avons préféré d'illustrer notre propos en nous référant à des définitions empreintes un cas français.

1.1. La définition du chômage selon le B.I.T

Le Bureau International du Travail, contient des statistiques qui sont utilisées pour les comparaisons internationales, il définit le chômage sous trois critères : le premier, est d'être absolument sans travail¹, ainsi ceux qui ont exercé un travail même pendant une période d'une semaine sont exclus, la seconde condition, c'est d'être à la recherche d'emploi, c'est-à-dire, avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois. Avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois et enfin, être disponible a travaillé.

1.2. La définition du chômage selon l'A.N.P.E

L'Agence Nationale pour l'Emploi, chargé d'assurer le service de placement (**A.N.P.E**) s'occupe des tâches de la gestion administrative et du placement des emplois comme son rôle principal. L'A.N.P.E mesure les inscrits sur des listes comme des demandeurs d'emploi, le nombre du chômage est alors enregistré et s'exprime par deux formes : catégorie 1 est caractérisée par l'exclusion des inscrivants qui ont une activité réduite de plus de 78 h et la catégorie de 1+6 qui sont inclus dans les listes.

¹MARUANI Margarete et EMMANUELE Reynaud, *Sociologie de l'emploi*, Édition la Découverte, Paris, 1993, p.26.

1.3. La définition du chômage selon l’I.N.S.E.E

La définition qui mesure le taux de chômage est le recensement, les personnes qui se déclarent spontanément, et subjectivement comme des chômeurs dans les recensements de la population effectués par l’I.N.S.E.E. L’opération s’effectue sans exiger des précisions sur les demandeurs d’emploi, de ce fait, tout le monde peut se déclarer comme tel sans avoir effectué des démarches de recherche d’emploi et sans être disponible pour travailler, à ce titre, même les mères de famille, les femmes au foyer et les retraités peuvent se déclarer comme chômeurs.

2. Les causes du chômage

2.1. Les causes sociologiques

Des offres d’emploi ne trouvant pas des preneurs malgré le nombre élevé de chômeurs. Il s’agit souvent d’activités manuelles où les conditions découragent les éventuels candidats et, parfois, le peu d’intérêt du travail. La dévalorisation du travail manuel engendre donc un gaspillage de nombreuses possibilités d’emploi. Il s’agit aussi, à l’inverse, d’emplois pour lesquels les entreprises ne trouvent pas les salariés présentant les qualifications requises et cela provoque un chômage d’incohérence. La situation est devenue paradoxale pour les entreprises qui cherchent à recruter et de l’autre côté, des demandeurs d’emploi ne trouvant pas de poste. Les qualifications requises par les entreprises ne sont pas disponibles auprès des demandeurs d’emploi ; les demandeurs d’emploi ne sont pas assez mobiles pour déménager dans une région dans laquelle une entreprise recrute ou ne veulent pas accepter des postes aux salaires insuffisants.

2.2. Les causes économiques

3.2.1 Le progrès technique et l’évolution de la productivité

À court terme, le progrès technique engendre du chômage. Il a, en effet, permis aux entreprises d’améliorer leur productivité et leur compétitivité en remplaçant massivement des hommes par des machines. Cette substitution du capital au travail du fait des investissements (robotisation...) faits par les entreprises provoque ce chômage dit technologique. Les technologies de pointe (informatique, robotique) sont souvent qualifiées de “tueuses d’emplois” car, si elles créent d’autres emplois, elles ne le font pas dans les mêmes

proportions (elles en créent moins), et offrent de nouveaux types de postes requérant des qualifications spécifiques¹.

Mais à long terme, le progrès technique est une incontestable source de progrès économique et social. Il permet le développement de la production et de la consommation et l'élévation du niveau de vie. Depuis la révolution industrielle, à la fin du XVIIIe siècle, le progrès technique a supprimé de nombreux emplois ; mais il en a créé en plus grand nombre, de surcroît moins pénible et plus qualifié. Il a surtout permis de réduire très fortement la durée du travail. Donc, les technologies numériques sont à l'origine d'emplois nouveaux dans les PDEM.

3.2.2 La crise économique et le ralentissement de la croissance

Depuis 1973, la crise économique a réduit le rythme de la croissance. Ce ralentissement a entraîné une augmentation du chômage (fermetures d'entreprises, licenciements pour cause économique...). De plus, craignant de ne pas vendre en raison de la faiblesse de la consommation, les chefs d'entreprise ont fréquemment cessé d'embaucher². Par ailleurs, pour maintenir la compétitivité des entreprises relativement à une concurrence accrue, on a fréquemment privilégié une croissance reposant sur des investissements de productivité qui ont entraîné des suppressions d'emplois supplémentaires. La corrélation entre croissance économique et chômage est évidente : le ralentissement de la croissance économique explique pour une large part la forte augmentation du chômage de 1973 à 1997. La baisse du chômage de 1997 à 2001, puis en 2007-2008 correspond à une reprise de la croissance économique. Avec le ralentissement de la croissance de 2001 à 2006, le chômage a repris sa progression. Et, surtout, la nouvelle crise économique, née de la crise bancaire et financière de septembre 2008, a entraîné une récession source d'une rapide augmentation du chômage...

3.2.3 Les délocalisations d'entreprise et la concurrence des pays en développement (PED)

Les pays en développement, en exportant leurs productions à bas prix, ont mis à mal certaines industries dans les pays développés. De plus, de nombreuses entreprises ont délocalisé leur production des pays développés vers ces pays à faible coût de main-d'œuvre.

¹<http://www.ecossimo.com/45-les-causes-du-chomage.html> (page consultée 10/02/14).

² PATRICE Dumas, *Problèmes économiques contemporains*, Article, le 17 septembre 2006.

Les progrès des télécommunications et des transports ont entraîné une extension de ce procédé au secteur tertiaire (développement du télétravail à l'étranger, télémaintenance informatique, délocalisations des centres d'appel... etc.) et aux emplois hautement qualifiés.

Toutefois, à ce jour, nous avons gagné plus d'emplois à commercer avec les pays en développement que nous n'en avons perdus. Par ailleurs, ces échanges ont permis à des pays pauvres de créer des emplois et, parfois, d'élever leur niveau de vie. Malheureusement, dans certains de ces pays, les conditions de vie des salariés des entreprises sous-traitantes sont restées misérables. Cependant, l'avantage des pays développés sur les pays en développement ne tient qu'à une avance technologique qui ne sera peut-être pas facile à maintenir.

2.3. Les causes démographiques

En France, l'évolution démographique a entraîné une rapide augmentation des classes d'âges correspondant aux personnes nées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Conséquence du baby-boom des années 1945-1965, de nombreux jeunes se sont présentés sur le marché du travail, alors que les salariés nés pendant le déclin démographique de la première moitié du XXe siècle étaient peu nombreux à partir en retraite. « Par transition démographique on entend : le passage par étape d'un régime démographique traditionnel, caractérisé par des taux de natalité et de mortalité élevés, à un régime démographique moderne présentant les caractéristiques inverses (faibles natalité, faible mortalité) »¹. L'arrivée sur le marché du travail des baby-boomers face à des départs en retraite peu nombreux provoque une augmentation du chômage. Les départs en retraite des nombreux babies devenus papy-booms pourraient permettre un recul du chômage des jeunes.

3.3.1. Le développement du travail féminin

La diminution du nombre des naissances, la simplification des tâches ménagères, la recherche d'un second salaire permettant d'accroître la consommation sont les principaux facteurs qui ont conduit de plus en plus de femmes à rechercher un emploi depuis le début des années 1970. Il est permis d'y voir un progrès de notre société (épanouissement, égalité, liberté...)². Les mentalités évoluent et un grand nombre de femmes souhaite accéder à l'emploi augmentant ainsi aussi le nombre de demandeurs d'emploi.

¹ STEPHANIE Treillet, *L'économie de Bandoeng à la mondialisation*, 2^e éd, Armand colin, Paris, 2007, p.231.

²<http://phylog.perso.neuf.fr/chocaus.htm> (page consultée le 03/06/14).

2.4. Les causes structurelles

On appelle « rigidités du marché du travail » les obstacles au libre fonctionnement de la loi de l'offre et de la demande sur ce marché du travail introduit par le Code du travail : procédures de licenciement trop longues et trop complexes, SMIC, etc. Pour les libéraux, il s'agit là d'une cause du chômage. En effet, selon ces derniers, de nombreux chefs d'entreprise renoncent à embaucher par crainte de ne pouvoir licencier en cas de baisse d'activité ou de devoir payer les salariés recrutés au-dessus de leur productivité marginale. Employeurs et salariés sont évidemment en désaccord sur ce sujet : les employeurs réclament plus de flexibilité sur le marché du travail pour pouvoir adapter leurs effectifs et le niveau des salaires aux fluctuations de leur activité, les salariés souhaitent évidemment, à l'inverse, des garanties sur la stabilité de leur emploi et sur un niveau minimal de salaire. Selon certains auteurs trop de rigidités ont été introduites sur le marché du travail et ne permettraient plus une allocation optimale des emplois. La législation protectrice des salariés, introduirait des rigidités liées notamment¹ :

- au Contrat à durée indéterminée : les entreprises rechignent à embaucher en vertu d'un CDI parce qu'elles n'ont pas suffisamment de visibilité sur leur activité. Elles préfèrent proposer des CDD aux salariés qu'elles recrutent ou encore, recourir aux CTT (temporaires)
- aux procédures de licenciement : elles seraient trop lourdes et donc il serait préférable pour une entreprise de ne pas embaucher si les perspectives économiques ou financières ne sont pas bonnes.

3. Les effets du chômage

Le chômage a eu et continu d'avoir trois types d'effets, des effets économiques, des effets sociaux et effets psychologiques :

3.1. Les effets économiques

Le non ou la faible utilisation des ressources humaines. La conséquence est sans doute, un manque à produire par la suite, un manque à gagner pour l'économie. La démobilité qui ont des effets non seulement à l'intérieure de l'économie, mais seulement aboutissement à créer ou à aggraver le phénomène de la fuite des cerveaux.

¹<http://www.economiesolidaire.com> (page consultée 12/03/14).

3.2. Les effets sociaux

Parallèlement aux effets économiques, le chômage a des effets sociaux. En outre la détérioration du niveau de vie des couches touchées par le phénomène du chômage, il amène à une réduction des activités sociales, à une désintégration des repères temporels, à des conflits familiaux et au bout d'une longue période d'inactivité, certains de ces chômeurs se réfugient dans l'alcoolisme. La seconde conséquence est la perte du lien social. L'activité professionnelle étant le pilier central de l'identité et du statut social du salarié, sa perte a des répercussions sur ses relations privées et sociales. Non seulement le chômage provoque la perte du réseau nécessaire à la satisfaction des besoins d'appartenance, mais, en plus, le statut de chômeur influence l'image et l'estime que l'individu a de lui. Malgré le temps libre dont il dispose, le chômeur ne se sent pas digne d'en profiter pour cultiver de nouveaux champs de socialisation et d'expression. La honte qu'il ressent l'incite à s'isoler de sa famille et de ses amis¹. En se repliant sur lui, le chômeur perturbe l'équilibre de sa vie de famille. Pour toutes ces raisons, le chômage de longue durée apparaît comme l'une des causes principales de l'exclusion sociale.

3.3. Les effets psychologiques

Les effets psychologiques du chômage touchent la santé physique et psychique du chômeur. L'identité et l'équilibre psychique d'un individu étant dépendants de la pratique quotidienne d'une activité professionnelle, le licenciement provoque un effondrement de sa personnalité. Ne disposant plus de repères temporels pour structurer son emploi du temps et donner un sens à sa vie, le chômeur est confronté à l'angoisse et au vide existentiel. Ce climat peut provoquer des maladies plus ou moins graves (insomnie, stress, dépression, cancer, etc.) et parfois conduire au suicide. La privation d'emplois réduit le bien-être psychologique de l'individu ; la démoralisation, la dépression, l'apathie, la lassitude et la passivité, etc.²Ces conséquences incitent davantage les chômeurs à retrouver rapidement un emploi plutôt qu'à profiter des allocations chômages et du temps libre.

II. Le chômage de longue durée

Il y a encore un siècle, les individus dont la privation se prolongeait n'étaient pas comptabilisés parmi les chômeurs. Pourtant, on affirme volontiers à notre époque que l'image

¹<http://www.mouvementpourundevveloppementhumain.fr> (page consultée le 23/02/14).

²LOUCHE Claude, *Psychologie sociale des organisations*, 2e éd., Armand Colin, Paris, 2007, p.98.

spontanée évoquée dans l'opinion des débats sur le chômage est celle du chômeur de longue durée, et que la figure du chômeur de longue durée est devenue l'archétype du chômeur. Le chômage de longue durée est lourd de conséquences. Sur le plan individuel, il engendre des risques importants de distanciation vis-à-vis du marché du travail et de déqualification, de perte d'estime de soi, de découragement, de dilution des repères de rétrécissement des liens sociaux et de repli sur soi, de pauvreté. Sur le plan social, il nuit à la cohésion sociale en excluant une partie de la population de l'un des plus puissants vecteurs d'intégration : le travail.

1. Les définitions du chômage de longue durée

La notion de chômage de longue durée est introduite en 1968 par l'O.C.D.E, qui la délimite à partir du seuil de six mois de chômage. Dans les années 80, le seuil passe à 12 mois. L'apparition de cette nouvelle catégorie affecte la signification du chômage : le chômage de longue durée ne rentre pas dans la sphère du chômage tout court. Mais sa diffusion est plus récente, et s'appuie notamment sur le lancement de politiques publiques spécialiser, qui autonomisent le chômage de longue durée par rapport au chômage. En ce sens même si le chômage de longue durée est souvent considéré comme une catégorie identifiant une population spécifique, il est en fait, une convention administrative, une catégorie à visée pratique.

Selon la définition de l'I.N.S.E.E, un chômeur de longue durée est un actif au chômage depuis plus d'un an. À partir de vingt-quatre mois, on parle de chômage de très longue durée.

L'apparition de cette nouvelle catégorie affecte la signification du chômage : désigner des individus durablement privés d'emploi comme des chômeurs de longue durée, c'est les situer dans la sphère productive, tout en les assignant à une position périphérique, puisque distincte du chômage tout court, de courtes durées.

Le chômage de longue durée redessine les contours du chômage au sens moderne de privation temporaire, et involontaire, d'emploi. Mais cet aménagement demeure marginal puisqu'il se traduit par l'autonomisation relative d'une catégorie nouvelle, dont les rapports avec celle de chômage sont, partants, ambigus et flous. D'autres catégories ont émergé aux frontières du marché du travail.

2. L'indicateur élargi du chômage de longue durée

La mesure du chômage de longue durée peut être complétée par une approche plus large de la recherche d'emploi de longue durée, avec la notion de chômage récurrent. Cet indicateur présente l'intérêt de relâcher la condition d'une durée au moins égale à un an et de s'intéresser de manière plus vaste aux difficultés d'insertion durable sur le marché du travail.

Le chômage récurrent concerne les personnes qui ont connu, au cours d'une période longue, plusieurs épisodes de chômage entrecoupés de périodes d'activité, de formation ou d'inactivité. Le Conseil national de l'information statistique définit le chômage récurrent comme « la situation de personnes qui sont à nouveau au chômage alors qu'elles avaient connu une autre situation (en général trouvé un emploi) suite à une première période de chômage (cycle chômage – emploi - chômage, éventuellement répété) »¹.

La mesure du chômage de longue durée peut inclure des chômeurs récurrents, si ceux-ci traversent un épisode de chômage qui dure depuis plus d'un an. En revanche, un grand nombre de chômeurs récurrents ne sont pas comptabilisés comme chômeurs de longue durée, alors même qu'ils ont dans certains cas passé la majeure partie des dernières années au chômage, dès lors qu'ils ont travaillé au cours de la dernière année et que cette reprise d'emploi s'est accompagnée, même sur une durée très courte, d'une cessation d'inscription. Ces personnes se trouvent cependant souvent dans des situations au moins aussi difficiles au regard de l'emploi que les personnes considérées comme chômeurs de longue durée.

Les indicateurs de récurrence du chômage viennent donc compléter utilement les mesures du chômage de longue durée, en rendant compte de manière plus large des difficultés d'intégration durable sur le marché du travail

3. Les difficultés de mesurer du chômage de longue durée

Pour mesurer l'ancienneté du chômage, il faut s'appuyer sur des procédures clairement codifiées, mais il n'est pas certain que ces conventions permettent une bonne appréhension du chômage de longue durée. Celui-ci peut être mesuré dans les enquêtes Emploi de l'I.N.S.E.E, ou à partir des données administratives de l'A.N.P.E.

De son côté, l'A.N.P.E mesure l'ancienneté d'inscription dans la catégorie des DEFM. Tout interruption d'inscription, quel qu'en soit le motif (emploi de plus de huit jours,

¹ Conseil d'Orientation pour l'Emploi, Le chômage de longue durée, décembre 2011, p.12.

formation de plus de 40 heures, maladie de plus de quinze jours), est donc quelle que soit la situation de l'individu, remet le compteur de l'ancienneté du chômage à zéro.

Dans le premier cas, c'est l'enquêté qui déclare son ancienneté de chômage dans le second elle est calculée en fonction de règle de gestion de la demande d'emploi, indépendamment de la perception que : ceux-ci peuvent continuer à se définir comme chômeurs ou en arrêt maladie, mais leur ancienneté du chômage effacé.

4. Les étapes du chômage de longue durée

Des études sont analysées les phases par lesquelles l'individu qui devient chômeur s'adapte à sa nouvelle situation. Le chômage conduit l'individu à affronter le changement. Il est possible de dégager un « cycle transitionnel » qui rend compte des incidences sur l'individu. Plusieurs auteurs se sont penchés sur cet aspect du chômage et les stades par lesquels passent les chômeurs semblent similaires. On peut le décrire en trois étapes :

4.1. Le stade de l'optimisme

Dès les premières semaines de la recherche d'emploi, les individus ne se considèrent pas comme des chômeurs, ils ont l'impression d'être en vacances. La contrainte de la fréquentation scolaire étant terminée, ils se sentent libres et détendus. « Ils pensent peu aux conséquences à long terme de leur inactivité, ils ont peu de responsabilités et recherchent des gratifications immédiates »¹. Cependant, pour certains, cette période est difficile, car ils s'attendaient à trouver un emploi rapidement. Les plus affectés seraient les diplômés des universités qui s'étaient fixé des objectifs d'emploi professionnel assez élevés.

4.2. Le stade de l'ambiguïté

C'est une période très active de recherche d'emploi où toutes les avenues sont explorées et pendant laquelle plusieurs trouvent du travail². Elle dure environ trois mois, puis l'espoir et l'optimisme se changent en appréhension et en pessimisme. L'inactivité est plus difficile à supporter, l'ennui prédomine ; des sentiments d'isolement, d'exclusion du cours des événements apparaissent : on se pose des questions sur sa propre compétence et sa valeur. Les parents et les amis font des pressions, beaucoup des jeunes ont tendance à percevoir le chômage comme la conséquence d'une défaillance personnelle.

¹ DEMERS Marie, Chômage chez les jeunes: Conséquences psychologiques et sociales, Relations industrielles vol.38, n° 4, 1983, p.788.

²PLANTE Marie-Carmen, La santé mentale des jeunes et le chômage, Santé mentale au Québec, vol. 9, n° 2, 1984, p.19.

4.3. Le stade du désespoir

Le chômeur cesse de chercher du travail, il se replie sur lui-même et se résigne à vivre sans travail. Ces jeunes chômeurs sont irritables, retirés du monde, dorment tout le jour. Ceux des milieux les moins favorisés sont léthargiques, gagnent du poids ; plusieurs développent des attitudes négatives, perdent confiance en eux-mêmes et en leur entourage, ils sont en colère contre eux-mêmes et contre l'éducation reçue, contre leurs parents. S'ils manquent de soutien, leur désarroi peut prendre la forme d'agissements comme la consommation de drogues et le vandalisme ou d'activités anti sociales.

Les échecs répétés amènent des changements dans lesquels la peur du rejet et le désir de l'éviter deviennent des motivations prédominantes. Les jeunes peuvent cesser complètement de chercher un emploi et s'orienter vers un statut marginal dans la société.

5. Les causes du chômage de longue durée

Il est possible de rendre compte de l'hétérogénéité des situations de chômage de longue durée au regard de la diversité des causes du chômage de longue durée :

- Certaines situations de chômage de longue durée sont totalement ou principalement extérieures à la personne. Elles concernent des demandeurs d'emploi qui ne présentent pas des caractéristiques qui, en elles-mêmes, seraient susceptibles de faire obstacle à une insertion sur le marché du travail. Leur ancienneté dans le chômage est liée, soit à une conjoncture macroéconomique difficile, soit à un accident de la vie d'ordre temporaire. Elle peut également parfois résulter d'une recherche d'emploi insuffisante, par découragement et/ou en lien avec l'accommodement au moins provisoire avec une situation, par exemple, d'activité réduite. Les études montrent qu'il y a bien un effet propre de la durée de chômage sur la dégradation de l'employabilité : alors même que ces personnes ne présentent pas des caractéristiques qui rendraient a priori difficile la recherche d'emploi, elles peuvent rencontrer du fait de leur ancienneté au chômage un préjugé défavorable de la part d'employeurs ;
- D'autres situations de chômage de longue durée peuvent être mieux anticipées, dans la mesure où elles sont rendues plus probables du fait de caractéristiques de la personne, notamment l'insuffisance ou l'obsolescence de leur qualification professionnelle (caractéristiques qui peuvent ne pas être très différentes de nombre de chômeurs de courte durée).

- Enfin, une troisième catégorie de situations relève davantage d'une logique mêlant difficultés d'insertion professionnelle et difficultés d'insertion sociale. C'est à la fois le noyau dur du chômage de longue durée et son élément de permanence historique (préexistant à la forte hausse du chômage de longue durée et à son extension à des catégories nouvelles).
- Au sein, ou à côté, de cette troisième catégorie, elle-même très hétérogène selon la problématique principale (santé, logement, désocialisation...), la question se pose de l'identification d'une catégorie constituée de personnes dont l'objectif ne serait plus, même à terme, l'insertion professionnelle, notamment du fait de l'ampleur des difficultés d'une part et de l'âge et de la proximité avec la retraite d'autre part.

6. Les effets du chômage de longue durée avec l'environnement sociale

6.1. Les effets sur les relations familiales

Au moment où il devrait conquérir son indépendance, il est forcé de rester dépendant de sa famille. Les liens sont renforcés, le jeune est pris en charge totalement par sa famille, il reçoit d'elle logement et aide financière. La famille devient un refuge. Mais les relations familiales souffrent d'un déséquilibre, car le jeune supporte mal sa dépendance qui renforce son sentiment de culpabilité. Bien souvent, les membres de la famille lui font sentir qu'il représente une charge et qu'il doit fournir des services en échanges, en particulier en participant aux travaux ménagers. L'attitude des parents est donc déterminante dans la façon dont est vécue cette situation de chômage.

Selon Braun, la situation serait particulièrement grave pour les filles. Des conflits surgissent donc entre les parents et les enfants et, de plus, les relations entre frères et sœurs seraient perturbées. La situation est plus ou moins grave selon les milieux ethniques et selon les valeurs des familles. Enfin, lorsque l'un des parents ou les deux ont aussi à faire face au chômage, la situation est particulièrement difficile.

6.2. Les effets sur l'organisation du temps et de l'espace

Si nous rappelons les fonctions du travail décrites par Jahoda (1981), « nous pouvons nous faire une idée de l'impact du chômage chez le jeune quand ces fonctions ne sont plus remplies »¹. Ainsi, une diminution des loisirs se produit, car le loisir récompense du travail,

¹JOHADA. M., *Work, employment, and unemployment, values, theories, and approaches* social research, American Psychologist, n°36, 1981, p.184.

disparaît et le budget du jeune ne lui permet pas de sortir. Les jeunes chômeurs, selon certaines enquêtes, vont moins souvent au cinéma, lisent moins les journaux, font moins des ports et sortent moins souvent avec leurs amis ou les perdent ; en contrepartie, ils dorment plus durant le jour et passent plus de temps à ne rien faire. Ils ne profitent pas de leur situation pour s'occuper à des choses intéressantes. Leur temps libre est un temps vide, ils ne s'occupent que pour tuer le temps, pour attendre la fin de la journée. Plusieurs passent plus de temps à regarder la télévision, d'autres tournent en rond et s'ennuient.

Certains trouvent une alternative au travail en s'engageant dans la communauté ou en développant des passe-temps personnels. Mais ces activités ne sont qu'une solution temporaire. Par contre, comme leur passé scolaire est récent, les jeunes peuvent accepter plus facilement les cours du soir, la formation complémentaire, les activités sportives ou culturelles, même s'ils le font avec gêne et mauvaise conscience. Ces activités ne peuvent suffire à satisfaire leur désir d'accéder au statut d'adulte.

Leur situation financière peut aller jusqu'à la suppression des activités collectives. Ils gardent le peu d'argent qu'ils ont pour s'habiller de façon convenable et continuer à se chercher un emploi. Comme ils doivent pour cela supprimer plusieurs sorties, ils perdent leur égalité avec leurs amis et perdent même leurs amis et la possibilité de discuter de leurs expériences avec eux. Leur réseau social se rétrécit et la famille devient le lieu privilégié des relations avec les autres. Ainsi, des études menées en Australie par Winschuttle en 1979 montrent que l'ennui et le manque d'activités sont les deux pires effets du chômage chez les moins de 25ans.

Enfin, le chômage entraîne une réduction de l'espace quotidien. Lorsqu'on cherche un emploi, la plupart des espaces fréquentés sont inconnus et peuplés d'inconnus et on perd petit à petit un espace où on ne remplit pas de fonctions propres. On ne fréquente plus les espaces publics et certains endroits deviennent même interdits. Ainsi, le manque de moyens financiers et la diminution des relations sociales réduisent l'espace fréquenté au domicile (Demers, 1982). Il est évident que cette perte n'est pas vécue avec la même intensité et de la même façon par tous les jeunes chômeurs, mais elle est un élément présent dans toutes les situations.

7. Le chômage de longue durée et politique de l'emploi

La probabilité de trouver un emploi n'est pas la même pour tous chômeurs. Elle varie en fonction des caractéristiques individuelles des chômeurs et de leur position sur le marché du

travail. À cet égard, la durée de la période de chômage constitue un élément essentiel. Plusieurs études empiriques montrent ainsi que la probabilité d'embaucher est beaucoup plus faible pour un chômeur de longue durée que pour un chômeur de courte durée¹. La question qui se pose alors est de savoir si c'est la durée du chômage en soi qui explique cette probabilité plus faible, ou bien si durée du chômage et faible probabilité de trouver un emploi résultent d'un troisième facteur. Les théories de la « dépendance vis-à-vis de l'ancienneté dans le chômage » et de la « sélection des chômeurs » (ou file d'attente) ont étudié ces questions, en tentant d'expliquer pourquoi, après un choc de demande ou d'offre entraînant une aggravation du chômage, le ratio chômage de longue durée sur chômage total s'accroît, maintenant le chômage total à un haut niveau, même après que le choc ait disparu².

Par ailleurs, les politiques publiques de lutte contre le chômage, et plus particulièrement le chômage de longue durée, ont tenté de tenir compte successivement ou simultanément des variables proposées par les modèles explicatifs macro-économiques pour intervenir de manière « contre-sélective » sur le marché du travail³. Trois directions, pas nécessairement complémentaires, ont été empruntées⁴:

- Abaisser le coût de la main-d'œuvre à l'embauche avec l'éventail d'exonérations de charges sociales et de primes à l'embauche proposées aux employeurs des chômeurs de longue durée ;
- Augmenter son niveau de qualification tout en soulageant les entreprises des coûts de formation,
- constituer des institutions intermédiaires qui doivent intervenir directement sur la structuration du marché du travail en créant des relais qui pourraient constituer une parade aux effets d'étiquetage et à la rupture des réseaux sociaux et professionnels provoqués par la durée même du chômage.

En bref, les mesures de politique de l'emploi peuvent aider les chômeurs de longue durée à entretenir leur capital humain et à se maintenir en bonne position dans la file d'attente de l'embauche, ce qui peut modifier substantiellement leur situation sur le marché du travail en cas de reprise économique. Tout d'abord, on peut penser que les chômeurs de longue durée,

¹ O.C.D.E, Mesures visant à aider les chômeurs de longue durée, Paris, 1988, p.24.

² BOURDET Yves et PERSSON Inga, Politique de l'emploi et durée du chômage : une comparaison franco-suédoise, in: Revue de l'O.F.C.E. n° 38, 1991. P.66.

³ P. Bouillaguet montre bien comment révolution des objectifs et des moyens des politiques d'emploi des connaissances théoriques, ou plus exactement s'appuie sur l'évolution a pâti de la faiblesse des connaissances théoriques. Réciproquement, P. Sigonney, notamment, tire les conséquences politiques des modèles retenus (cld).

⁴ REYNAUD Emmanuèle, Le chômage de longue durée : la théorie et l'action, in: Revue française de sociologie. 1993, 34-2. pp. 281-282.

restés plus compétitifs vis-à-vis des nouveaux arrivants et des chômeurs débutants, sortiront plus rapidement du chômage. Ainsi, un immense effort d'évaluation de l'efficacité différentielle de ces mesures a été entrepris depuis plusieurs années et fortement renforcé depuis peu. On peut toutefois en tirer quelques constats simples, surtout si on les rapporte aux éléments issus d'évaluations antérieures, ce qui rend plus sensibles les déplacements de problématiques. Les effets transitoires d'hystérésis seront donc d'une part moins importants et, d'autre part, plus rapidement éliminés. L'important, est de remarquer qu'il existe une interaction entre la modification des conditions économiques et les mesures prises en faveur des chômeurs. C'est en effet la combinaison de la politique de l'emploi et de la reprise économique qui semble à même de limiter la croissance du chômage de longue durée.

Chapitre 3 :

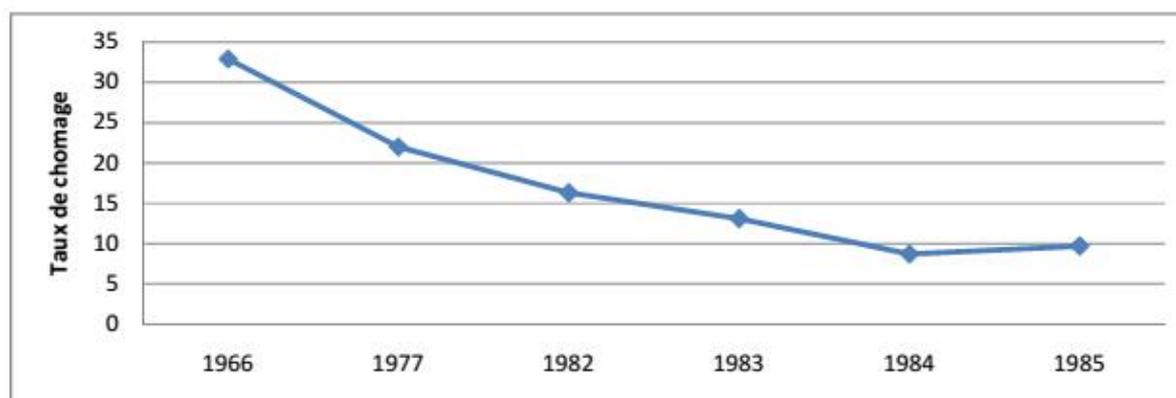
Chômage en Algérie

I. Le chômage en Algérie

1. L'évolution du chômage en Algérie, dans un contexte de post restructuration

Jusqu'à la décision, au lendemain de l'indépendance, de procéder à des inventaires économiques et sociaux, les problèmes de l'emploi, du sous-emploi et du chômage étaient encore très mal connus. Trop fragmentaires, les informations étaient, en outre, le plus souvent fondées sur des éléments rendus caducs par l'indépendance. La stratégie d'industrialisation, menée par l'Algérie avant les années 1960-1970 a contribué manifestement à une importante croissance de l'emploi résultant une baisse continue du taux de chômage (graphique n° 1). En moyenne, la croissance de l'emploi a été de 4,4 % par an, soit 100 000 nouveaux postes de travail, entre la fin des années soixante et la fin de la décennie 1966-1977¹. La création nette d'emploi hors agriculture, durant la période 1966-1985, peut être évaluée à deux millions d'unités².

Graphique n° 1 : Évolution du taux de chômage en Algérie (1966-1985)



Source : élaboré par nous, à partir des données ONS (rétrospective 1970-1996)

Par secteur d'activité, l'emploi dans l'industrie a doublé de 1973 à 1985, passant de 245 000 à 536 000³ et il s'est multiplié par trois fois dans le secteur des bâtiments et les travaux publics, passant de 190 000 emplois à 661 000 emplois. La politique de création massive d'emplois dans le secteur public, en dehors de son effet très positif dans le recul du taux de chômage, s'est également traduite par une augmentation de la proportion des salariés

¹ BOUFENIK Fatma, *Travail et genre en Algérie*, Colloque Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb, Rabat, du 11 et 12 avril 2000, p.06

² MUSETTE Mohamed Saïb et HAMMOUDA Nacer-Eddine, *Évaluation des effets du PAS sur le marché du travail en Algérie*, CREAD, n° 46-47, 4e trimestre 1998 et 1er trimestre 1999-1998.

³ O.N.S, *Emploi et chômage entre 1990 et 1999*, Alger, 1999.

permanents. Leur pourcentage représentait approximativement le tiers de l'emploi en 1966, et constituait 72,2 % en 1977¹. L'augmentation des recettes des hydrocarbures à partir de 1973 a entraîné un accroissement sensible du pouvoir d'achat moyen des salariés, estimé à 42 % entre 1969 et 1980. Ceci a ouvert un large marché intérieur et dynamisé le marché du travail. C'est en effet, au cours de cette période, que l'émigration s'est arrêtée et que, pour longtemps, la structure de la population active s'est marquée par un contenu social et culturel nouveau, induit par les politiques de scolarisation massive et de médecine gratuite².

Selon le CNES (2002), le rythme accéléré de créations d'emplois a permis de faire reculer le taux de chômage de plus de dix points en dix années, malgré le maintien d'un fort taux de croissance démographique (3 % par an environ) et d'un accroissement de la population active de 5 % par an. Cette réduction sensible du taux de chômage s'est effectuée dans un contexte marqué par la prédominance du secteur public dans la création d'emplois, le rôle important joué par l'industrie et l'émergence de l'emploi féminin et l'emploi qualifié³.

Dans le début des années 1980, le rythme de croissance de l'emploi public a poursuivi sa tendance, passant de 71 % à 74 % entre 1980 et 1984⁴, et c'est pour les raisons suivantes :

- le volume important des « restes à réaliser » des programmes antérieurs continuait à agir sur la croissance de l'emploi, permettant la création de 140 000 emplois nouveaux par an, soit un accroissement annuel moyen de l'ordre de 4,2 %. En premier lieu, l'administration et les BTP, avec un pourcentage positif de 33 % pour chacun de ces deux secteurs, suivis par le secteur des services, avec 24 %. Concernant le secteur industriel, il a participé avec un pourcentage inférieur à 12 %, tandis que le secteur agricole a continué sa stagnation à celle observée antérieurement ;
- la très forte augmentation des prix des hydrocarbures au début des années 1980 a masqué les effets de ce ralentissement.

En effet, dans le cas de l'Algérie, les années 90 sont marquées par des compressions massives des effectifs. Les ouvriers licenciés viennent gonfler le nombre d'actifs déjà au chômage, suite au coup d'arrêt donné à l'investissement durant les années 1980. Partant de la

¹ R.G.P.H, Répartition de la population occupée selon la branche d'activité économique, Alger, 1977.

² C.N.E.S, Rapport portant sur l'évaluation des dispositifs d'emploi, C.N.E.S, Alger, 2002

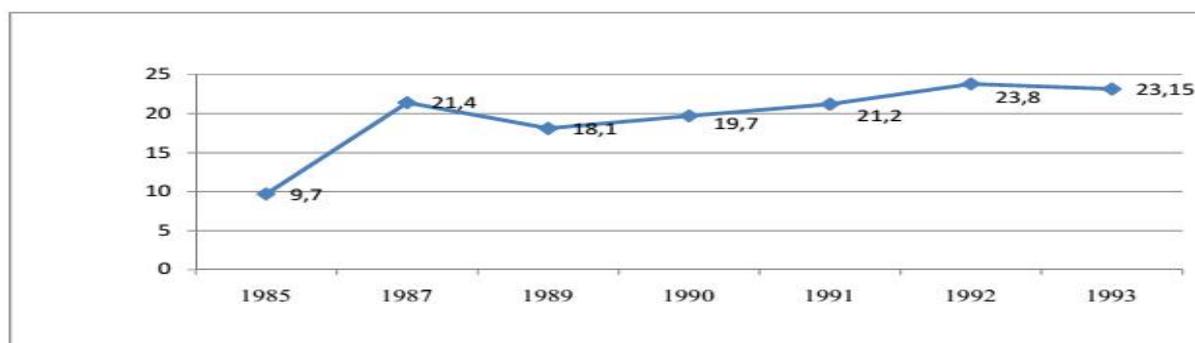
³ DJAMAL. A., La problématique de l'emploi lors de la période de transition, revue algérienne du travail, n°25/2000 éditée par l'Institut National du Travail, Alger, 2000.

⁴ RABEA Kharfi, Panorama des économies maghrébines contemporaines, CE.N.E.A.P, 1991.

seconde moitié de la décennie 1980, qui correspondait au second plan quinquennal (1985-1989), la chute sévère des ressources financières externes due au choc pétrolier de 1986 a eu des retombées négatives sur l'économie¹. Comme l'indique le graphique, l'année 1986 peut être considérée comme une date rupture dans le marché du travail. Elle a entraîné une dégradation progressive de l'ensemble des indicateurs économiques du pays. La baisse de l'investissement s'est traduite par un taux de croissance très faible, inférieur à 1 % et le taux d'accroissement de l'emploi qui était au-dessus de 4 % est tombé à 1,9 %, soit la création de 75000 emplois nouveaux par an. En effet, c'est durant cette année précise que le taux du chômage accuse une reprise en hausse. Il passe de 11 % en 1985, grimpe à 23,10 en 1993, soit un retour à la situation de 1977 (12 points en 7ans)².

Depuis 1994, le marché de l'emploi en Algérie a enregistré une dégradation sensible. Le taux de chômage qui était de l'ordre de 24,36 %³ en cette année est passé à 28,10 % en 1995⁴ pour atteindre le taux de 29,52 % en 1997, retraçant une accélération beaucoup plus rapide que celle des années précédentes. Concernant la création d'emploi selon des statistiques du Ministère du Travail de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle⁵, 135 388 nouveaux postes ont été créés durant la période (1994-1997), dont 26,3 % emplois permanents et 73,70 % emplois temporaires. Cependant, on a enregistré 94 852 nouveaux postes d'emplois seulement entre 1998 et 2001, dont 14,6 % emplois permanents. Malgré cela, les pertes d'emplois ont été plus importantes que les créations⁶.

Graphique n° 2 : Évolution du taux de chômage en Algérie (1985-1993).



Source : Elaboré par nous, à partir des données du site web de l'O.N.S, 2010 (www.ons.dz)

¹MOHAMED Bahloul et BENAOUA Hamel, *Politiques d'ajustement et emploi : crise de développement et informelle, cas de l'Algérie*, CREAD, n° 30, Alger, 1992.

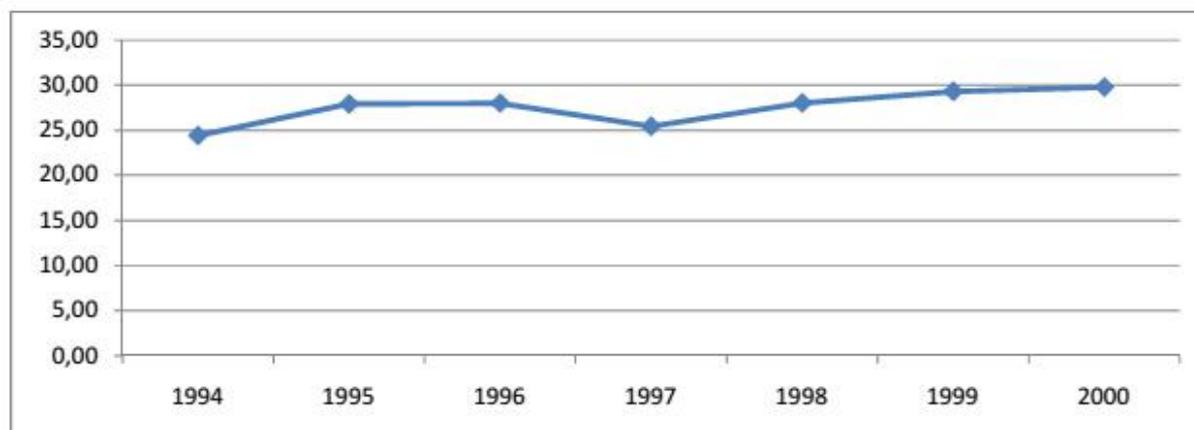
²SABRINA Zerkak, *La question du chômage et de la promotion de l'emploi en Algérie*, Université de Bejaia.

³ Services du délégué à la planification.

⁴ Estimation de l'enquête LSMS (Enquête sur la mesure des niveaux de vie).

⁵ O.N.S, *Emploi et chômage*, 4e trimestre, Alger, 2003.

⁶ MUNETTE Mohamed Saïb et HAMMOUDA Nacer-Eddine, Op.cit.

Graphique n° 3 : Évolution du taux de chômage en Algérie (1994-2000)

Source : Elaboré par nous, à partir des données SESRIC, 2010.

Trois mesures méritent d'être citées en raison de leurs conséquences significatives sur le marché du travail. Il s'agit primo, de la liquidation des entreprises publiques déficitaires entraînant évidemment la mise au chômage d'un nombre important de travailleurs pour des raisons économiques¹. En 1998, le nombre de chômeurs a été évalué à plus de 2,3 millions de personnes, soit 29,2 % de la population active. Cette aggravation du chômage était le résultat non seulement de la baisse sensible des créations d'emplois, mais également des compressions d'effectifs et à la liquidation des entreprises (en 1998 le nombre des travailleurs compressés a atteint 198 637 dont 161 215 ont bénéficié de l'assurance chômage). Les réformes ont conduit à des restructurations économiques, qui ont donné lieu à des licenciements massifs (500 000 employés entre 1994 et 2000, soit plus de 8 % de la population occupée), sans que de nouveaux emplois soient offerts en quantité significative². Les conséquences particulières de la détérioration du marché de l'emploi ont imposé l'élaboration d'une stratégie en matière d'emploi, s'appuyant sur deux types de mesures dont l'objectif fondamental était d'amortir les effets négatifs du PAS, signé en avril 1994, sur la croissance de l'emploi³:

¹ Dans ce contexte en 1994 sont intervenus trois (3) textes de caractère législatif, il s'agit des textes portant sur l'élaboration des plans sociaux consécutifs aux opérations de restructuration industrielle et de la couverture sociale des travailleurs licenciés dans ce cadre :

- Décret législatif n° 94-09 du 26 mai 1994, portant préservation de l'emploi et protection des salariés susceptibles de perdre de façon involontaire leur emploi ;
- Décret législatif n° 94-10 du 26 mai 1994 instituant la retraite anticipée ;
- Décret législatif n° 94-11 du 26 mai 1994, instituant l'assurance chômage en faveur des salariés susceptibles de perdre de façon involontaire et pour raison économique leur emploi.

² CNES, Op.cit.

³ BOUFENIK Fatma, Op.cit.

- Mesures actives liées aux politiques actives de l'emploi et intégrées au programme économique général.
- Mesures dites réactives visant à atténuer, dans le court terme, le coût du PAS sur les individus, les entreprises et les collectivités.

La catégorie qui a constitué la préoccupation majeure des pouvoirs publics est constituée par les jeunes primo demandeurs d'emploi. Ceci se traduit, à partir de 1989, par la mise en œuvre d'un programme spécifique d'emploi en faveur de cette catégorie de la population. Ce programme est le dispositif appelé « Dispositif d'Insertion Professionnelle des Jeunes » (DIPJ)

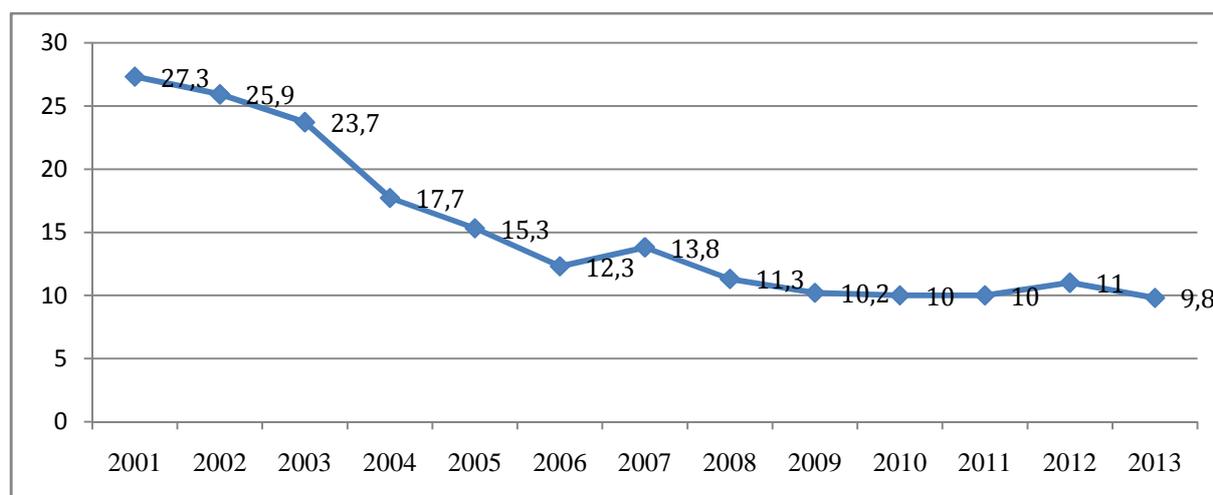
La croissance économique consolidée et enregistrée suite aux programmes de relance économique menés par l'état à partir de 1999 semble avoir un impact soutenu sur la tendance à la baisse du chômage. En effet, le taux de chômage a été fortement réduit en cette période, il est passé de 29,3 % en 1999 à 11,8 % en 2007 puis 11,3 % en 2008 et 10,2 % en 2009, enregistrant une variation de (- 19,1) points entre 1999 et 2009.

En 2003, près de la moitié des chômeurs ont moins de 25 ans et près de 73 % moins de 30 ans. De plus, 63 % d'entre eux sont à la recherche d'un premier emploi. Cette situation, lorsqu'elle perdure, entraîne une exclusion sociale, porte ouverte aux activités informelles et illégales, une perte de confiance dans les institutions ainsi qu'une érosion du capital humain et social¹.

Ainsi, le total de l'emploi est passé de 5,7 millions en 2000 à 7,8 millions en 2004 puis à 9,5 millions en 2009, soit un taux de croissance annuelle de 7,8 % durant toute la période 2000 -2009².

¹ RAFIK Boukha-Hassane et FATIHA Talahite, Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie, Revue Tiers Monde, n ° 194, avril-juin 2008/2, p.421.

² O.N.S, Le taux d'évolution de l'emploi 2000-2009, Alger, 2009.

Graphique n° 4 : Évolution du taux de chômage en Algérie (2001-2013)

Source : Elaboré par nous, à partir des données site web de l'O.N.S, (www.ons.dz).

C'est à partir de l'année 2010 qu'on a constaté une stabilité du taux de chômage entre 9 à 11 % au niveau national. Cette stabilité est due à la prise d'effet de la troisième génération de la politique publique de lutte contre le chômage lancé depuis 2008. Cette politique de lutte contre le chômage du gouvernement qui est basée sur plusieurs leviers. On constate des centaines de jeunes recrutés par la A.D.S pour de simples opérations de désherbage des accotements des routes dans les wilayas d'Algérie habillant en gilet orange « Algérie Blanche ». Ces jeunes sont recrutés avec un salaire précaire de 6000 Da par mois.

Selon le rapport de 2013, publié par le ministère de l'Emploi, 675 459 emplois ont été créés hors agriculture, dont 595489 postes créés hors recrutements opérés dans la Fonction publique, indique un bilan du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Sur ce chiffre, 457 470 demandeurs d'emploi ont été insérés dans le monde du travail à travers les différentes formules classiques d'emploi, dont 260 154 recrutements effectués dans le cadre du dispositif de l'A.N.E.M et 834 000 postes ont été créés dans le cadre des recrutements, alors que trois millions de postes ont été retenus grâce au DIP. Dans le même cadre, 49 076 postes ont été créés par le biais des CTA et 9 267 placements effectués par les agences privées agréées.

Quant à la politique d'emploi, on a constaté que l'année 2011 a enregistré un bond qualitatif en matière de création de micro-entreprises, dépassant 61111 entreprises par rapport

à 2010 (31 000 micro-entreprises)¹ grâce aux facilitations accordées aux promoteurs. La C.N.A.C a enregistré près de 19 000 micros entreprises créées en 2011. Ainsi, récemment une importante vague de création de petites entreprises dans le cadre des dispositifs A.N.S.E.J et C.N.A.C et qui ont atteint 270 000 micro-entreprises. En outre, 138019 emplois ont été générés durant l'exercice 2013 par 64 451 entreprises financées par l'A.N.S.E.J et la C.N.A.C. Donc les dispositifs mis en place par l'État pour enrayer le chômage semblent donner leurs fruits. Cette performance n'est pas le fruit du hasard, mais celui de la mise en place de mesures de facilitations et d'allègements par le conseil des ministres en février 2011.

Selon l'enquête de l'O.N.S la population en chômage est estimée à 1 175000 personnes, soit un taux de chômage de 9,8 % pour l'année 2013. Par ailleurs, la population occupée a évolué de 618 000 personnes en fin septembre 2013, en hausse de 6,1 % par rapport à 2012 et de 12,4 % à 2011. En l'espace de deux ans, la population occupée a ainsi évolué de 1,189 million de nouveaux postes occupés. Parallèlement, la population en chômage a atteint 1,175 million de personnes en septembre 2013, en baisse de 78 000 personnes par rapport à 2012.

2. Les caractéristiques du chômage en Algérie

L'évolution de la structure du chômage en Algérie fait apparaître quelques caractéristiques qui peuvent être résumés par :

2.1. Le chômage des jeunes

Le chômage des jeunes a toujours été supérieur au chômage des adultes même durant la période d'aisance financière et de faible arrivée sur le marché du travail². Le Programme Emploi des Jeunes (PEJ), adopté en 1987, devait contribuer à réduire cet écart. La distribution des chômeurs selon l'âge indique qu'ils sont majoritairement des jeunes. Une situation qui est très inquiétante, car il s'agit d'un chômage de jeunes primo demandeur d'emploi. En 2005, c'est 75 % des chômeurs qui sont âgés de moins de 30 ans. La situation s'est depuis améliorée, puisque 2009, le taux de chômage parmi les moins de 20 ans et les personnes âgées de 20 à 24 ans, s'est établi successivement à 23,4 % et 20,5 %. Ces résultats, certes positifs, grâce à l'implication de l'État dans l'insertion des jeunes par un contrat de CDD, ne signifient

¹ BENCHAIDA. B, La politique de l'emploi en Algérie, in : http://www.reflexiondz.net/La-politique-de-l-emploi-en-Algerie_a19277.html (Page consultée le 10/07/13).

² MUSETTE Mohamed Saïb et Alii, Programme des emplois en Afrique : Marché du travail et emploi en Algérie, Bureau de l'O.I.T à Alger, Alger, octobre 2003, p.20.

pas que le chômage des jeunes est en phase d'être éradiqué. C'est le manque d'opportunité d'emploi qui a entraîné un manque de confiance pour le gouvernement de la part de ces jeunes. Après avoir connu une hausse continue du taux de chômage des jeunes (16-24 ans) depuis 2010, nous assistons cette année à une baisse relative de ce taux qui est passé de 27,5 % à 24,8 % (21,6 % pour les hommes et 39,7 % pour les femmes) entre 2012 et 2013 ; touchant ainsi un jeune actif sur quatre alors que celui des adultes (25 ans et plus) s'établit à 6,8 % (tableau n° 1) avec rapport 3,7 %. Alors que ce rapport ne comptabilise pas les jeunes diplômés qui s'investissent dans l'économie informelle.

Quant à l'année 2013, le dispositif de lutte contre le chômage des jeunes a enregistré la création de 43 039 micro-entreprises qui ont généré 96 233 emplois. Le montant global des PNR de l'A.N.S.E.J octroyés en 2013 aux postulants aux crédits pour la création des 43 039 micro-entreprises a été évalué à 46 milliards de dinars qui viennent s'ajouter aux crédits bancaires. Le passage par les dispositifs antérieurs ne constituait pas « une expérience professionnelle », car il ne reposait pas sur un « contrat de travail ». Cette génération faite du « contrat », un must pour les insérables.

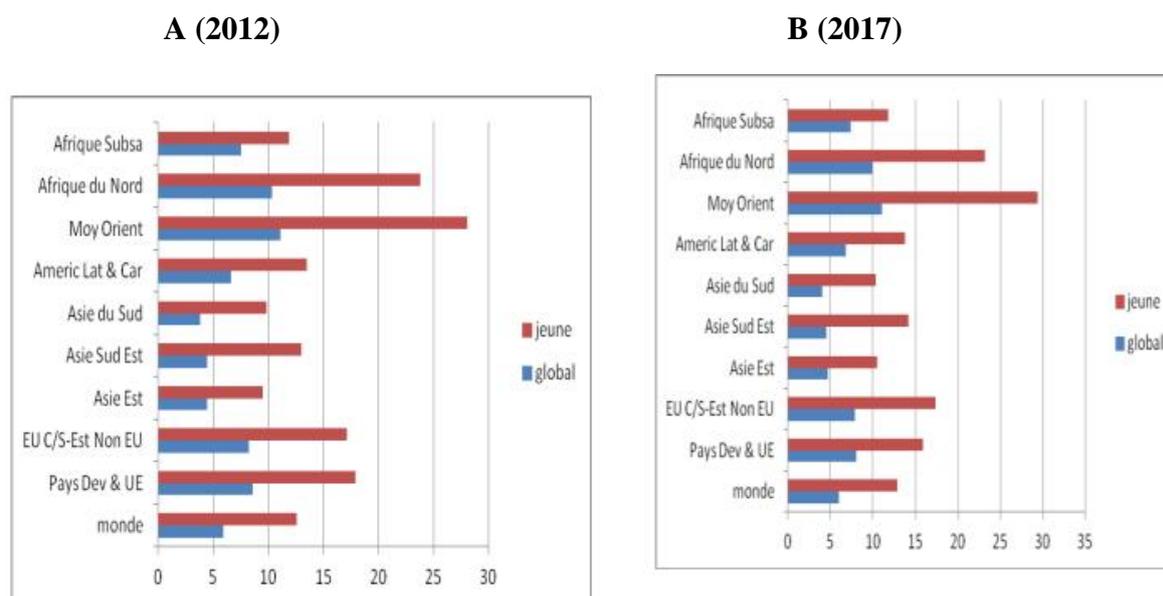
En comparant le chômage des jeunes par rapport aux pays de la région dont le taux de chômage des jeunes au niveau mondial était de 12 % en 2008, l'Algérie a occupé la seconde place (24 %), derrière le Maroc (18 %) devant la Tunisie (31 %) qui atteignait le taux alarmant¹.

Tableau n° 1 : Évolution de la population au chômage des jeunes et des adultes par année

Année	2010	2011	2012	2013
Jeunes (16-24 ans)	21,5	22,4	27,5	24,8
Adultes (25 ans et plus)	7,1	7,2	7,5	6,8

Source : Elaboré par nous, à partir des données de l'O.N.S.

¹BAD, Chômage des jeunes au Maghreb : qualité contre quantité de la formation ? Atelier de l'Emploi du 7 février 2012, in, <http://www.manpowergroup.fr/tag/diplome/> (page consultée le 27/10/13).

Graphique n° 5 : Écart entre le chômage global et le chômage des jeunes

Source : construit selon les données du Rapport « Tendances mondiales de l'emploi 2013 », O.I.T, Genève.

2.2. Le chômage des diplômés

Le chômage des jeunes, particulièrement diplômés, pèse fortement à travers le monde, et l'Algérie n'échappe pas à cette réalité. Selon les enquêtes faites par l'ONS, le chômage touche davantage les universitaires et plus particulièrement les diplômés : alors que le taux de chômage montre que parmi la population, n'ayant aucun diplôme, est estimé à 2,7 %, celui des diplômés de l'enseignement supérieur atteint 14,0 % (10,4 chez les hommes et 19,2 % chez les femmes) (tableau 02). Conséquence de la déconnexion du système de formation avec le monde économique, le chômage chez les jeunes diplômés des universités algériennes reste très élevé, au-dessus de la barre de 14 %, bien que le taux global du chômage ait baissé à 9,8 % en 2013. La crise de l'emploi qui touche les jeunes universitaires se manifeste également par la recrudescence des contrats à durée déterminée sur les contrats à durée indéterminée (CDI). Autrement dit, le jeune diplômé est confronté soit au chômage soit à un travail précaire, avec un salaire qui est loin de répondre à ses qualifications, ni à ses besoins¹. Selon des chiffres de 2011 établis par la Banque mondiale, sur les 120 000 diplômés qui sortent de l'université algérienne, 50 000 jeunes se trouvent sans travail. Si on s'en tient au pourcentage de la Banque mondiale, c'est-à-dire la poursuite de la même tendance, c'est au

¹ Bien que le taux soit en baisse Plus de 14 % des diplômés algériens au chômage, article, in, <http://www.leconews.com/fr/actualite/nationale/politique/rss.xml> (page consultée le 28/01/14).

moins 100 000¹ jeunes diplômés qui sont sans emploi chaque année, sans compter le cumul des années précédentes. Ce chômage des jeunes diplômés est en Algérie sous-estimé. Par ailleurs, la problématique du chômage des jeunes diplômés ne peut être résolue ou du moins allégée par de simples mesures conjoncturelles. Les mêmes chiffres traduisent l'importance de la densité de la croissance de la demande nationale, à savoir 300 000 demandes additionnelles/an dont 120 000 proviennent de diplômés universitaires alors que 70 % de cette demande émane de primo-demandeurs d'emploi². Les statistiques montrent donc que le chômage des jeunes diplômés est beaucoup plus important que celui des non instruits et il devient, pour nombre d'analystes, un puissant élément de révoltes sociales, voire un puissant combustible pour des revendications violentes. Il est certes moins important par rapport à la population globale au chômage en Algérie, mais il a induit deux phénomènes sociaux particulièrement préjudiciables : la dévalorisation sociale des diplômés, la réussite sociale n'apparaissant plus nécessairement liée à la réussite scolaire et l'impulsion d'un fort courant d'émigration des jeunes diplômés vers l'étranger. Récemment, « des jeunes de la ville de Laghouat se sont rassemblés devant le siège de l'A.N.E.M pour brûler leurs diplômes »³ pour contester la vie difficile que ces jeunes diplômés chômeurs mènent depuis longtemps.

Mais le facteur le plus discriminant dans ces évolutions différenciées réside dans le niveau d'instruction et plus précisément le diplôme obtenu. En effet, l'ONS enregistre un taux de chômage des universitaires algériens qui poursuit sa tendance baissière pour atteindre 14,3 % en 2013, contre 21,4 % en 2010, 16,1 %, en 2011 et 15,2 % en 2012.

En comparant aux pays du Maghreb, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est de 30 % au Maroc, de 30,5 % en Tunisie, et de 22 % en Algérie, c'est dire que la problématique du chômage est au cœur des mouvements sociaux. Les « diplômés chômeurs » s'organisent en créant des associations pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics sur la situation de précarité et de mise en péril de la cohésion sociale. C'est le cas de l'association nationale des diplômés chômeurs du Maroc (ANDCM) créé en 1991, suivi quelques années plus tard du comité national de défense des droits des chômeurs (CNDDC) en Algérie et de

¹REMOUCHE. K, Op.cit.

²BENCHAIDA. B, Op.cit.

³Algérie: des chômeurs excédés brûlent leurs diplômes, in, <http://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/algérie-des-chomeurs-excedes-brulent-leurs-diplomes-1240/> (page consultée le 02/08/13).

l'union des diplômés chômeurs en Tunisie (UDC) qui montrent à quel point le chômage constitue une catégorie omniprésente du paysage protestataire au Maghreb¹.

Tableau n° 2 : Taux de chômage selon le sexe et le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	total
Sans instruction	2,2	5,5	2,7
Primaire	6,4	9,7	6,7
Moyen	10,4	17,3	11,1
Secondaire	7,9	16,0	9,7
Supérieur	9,4	19,2	14,0

Source : ONS, décembre 2013.

2.3. Le chômage des femmes

En Algérie, le chômage des femmes est un phénomène tout à fait nouveau, les femmes commencent à apparaître sur le marché du travail depuis l'année 1988. Selon BIT, en 2001, le taux d'activité était de 41,7 %, il s'établit à 68,9 % chez les hommes et 14,2 % chez les femmes. Un taux qui reste plus bas malgré que l'effectif des femmes actives a dépassé le cap d'un million. A titre d'exemple entre 2003 et 2007, le taux d'activité des femmes était de 12 % et de 14 % respectivement si on procède par une comparaison avec les pays de la même région, le taux d'activité féminine en Algérie est très faible (9,23 %) par rapport au Maroc (25,1 %) en 1990 et la Tunisie (20,3 %) dans la même année. Cette situation contraste avec l'évolution rapide de la scolarisation des filles qui dépasse celui des garçons, notamment dans l'enseignement supérieur. Les tendances globales de chômage indiquent une baisse plus importante chez les hommes que chez les femmes. Si le taux de chômage fait une chute libre de 10 points, celui des femmes a été réduit de 7 %. La faible présence des femmes sur le marché du travail est due à plusieurs facteurs, principalement, à la priorité accordée aux hommes en matière du travail, du fait que certaines activités sont considérées comme incompatibles pour les femmes et mobilisent en grande partie la main d'œuvre dans le secteur industriel dans la période 1960-1980 qui consistait à effectuer des tâches très lourdes. Un autre facteur qui est le poids des traditions et de la religion dont l'explication la plus courante fut la faiblesse de la participation des femmes à l'emploi rémunéré.

¹GROLEAU Amélie, *Via AISLF : Colloque Le chômage des jeunes diplômés au Maghreb : regards croisés Algérie, Maroc, Tunisie* » (Casablanca, Maroc), in, <http://www.redoc.uqam.ca> (page consultée le 15/02/14).

D'après l'enquête réalisée par l'O.N.S, 4^e trimestre 2013 relève des disparités assez significatives en matière de chômage selon le sexe, l'âge et le niveau d'instruction. Le taux de chômage s'établit à 8,3 % chez les hommes et 16,3 chez les femmes. Il a connu une baisse (taux de chômage) chez les deux sexes en 2013 par rapport à l'année dernière, mais plus prononcée auprès des hommes, avec 1,3 point, alors que le chômage féminin a baissé de seulement 0,7 point. La baisse du taux de chômage féminin observée depuis 2011 se poursuit, passant de 17,2 % (2011) à 17 % (2012) et enfin à 16,3 en 2013. L'organisme de statistiques précise que c'est le niveau d'instruction et l'obtention de diplômes, notamment universitaires, qui semblent constituer « les éléments les plus déterminants » pour l'insertion de la femme dans le marché du travail.

3. Les causes du chômage en Algérie

Le chômage en Algérie remonte aux années post dépendance, plus précisément après la restructuration. L'Algérie se trouve confronter à plusieurs reprises évocatrices du chômage. Mis à part les facteurs quasi naturels ; tels que la sécheresse frappe d'une façon générale la population rurale et qui suscitent l'exode rural comme solution propice pour fuir la situation des éleveurs et des agriculteurs. A signaler dans ce contexte que le système éducatif de l'Algérie est inadéquat, qui a conduit à un déséquilibre des qualifications entre les produits du système éducatif et les besoins du monde économique¹.

3.1. Les causes directes

Ce sont des causes qui se manifestent directement tant sur le niveau d'emplois déjà créés que sur ceux qui sont englobés dans des causes involontaires des chômeurs, telles que :

- **La fin des contrats** : leurs explications sont dans la durée déterminée et limitée sous forme d'un contrat entre l'employé et l'employeur. A la fin de ce type de contrat, les salariés sont automatiquement licenciés.
- **La fin des chantiers** : elle est déterminée par la clôture des projets d'investissements ;(incluant le départ d'un nombre de personnel travaillant) ;
- La cessation d'activités des entreprises.

¹AfDB-BAfD, Comment lutter contre le chômage des jeunes au Maghreb ?, Note Economique, 2011, p.3.

- **Les licenciements** : il s'agit de l'ensemble des licenciements collectifs ou individuels causés par les conséquences du PAS imposé par le F.M.I et qui force les entreprises à la fermeture.

A souligner qu'il existe aussi des raisons volontaires en tant que facteurs déterminants du chômage qui est la démission suite à la dégradation des conditions sociales des travailleurs dans leurs emplois.

3.2. Les causes indirectes

Les causes indirectes sont traduites sous forme de causes structurelles et conjoncturelles.

- **Les causes structurelles** :
 - Le manque de dynamisme de production industrielle et agricole. Il faut savoir que l'économie algérienne est axée à la hauteur de 97 % de la rente sur les hydrocarbures.
 - Le ralentissement des investissements productifs, ce qui induit le chômage.
- **Les causes conjoncturelles** : La détérioration des termes de l'échange jointe à l'inflation qui a contribué à réduire l'activité productive¹. Le chômage en Algérie est le résultat de diverses conjonctures économiques, telles que : la crise économique internationale de 1980 qui a touché l'Algérie en tant que pays producteur d'énergie dont elle a eu un effet sur ses recettes extérieures. Ainsi pour améliorer la situation de leurs recours à l'endettement, les politiques ont été rendus nécessaires. La limitation des investissements a conduit non seulement à la réduction des créations d'activités, mais pire encore des emplois ont dû être supprimé².

Enfin, il y a aussi le retour des retraités sur le marché du travail qui, socialement lisible dans le monde du travail, serait lié non seulement au régime de la « retraite anticipée », mais aussi à la faiblesse de l'allocation de retraite en rapport avec l'érosion du pouvoir d'achat. Le retour au travail des retraités s'explique aussi par la dévitalisation créée au sein des entreprises à la suite des compressions d'effectifs. Pour leur savoir-faire (technique et professionnel) et leur connaissance de l'environnement socioprofessionnel, les retraités sont sollicités par les

¹ MARTIN Mulder, *Revue européenne de formation professionnelle*, n° 37, 2006.

² SADDOUK Sahli, *Démographie : problème de la jeunesse et l'enfance magrébine*, colloque, Alger, 1991, p.428.

entreprises et établissements¹. Malgré les dispositions prises par le gouvernement pour l'endiguer, mais ce phénomène continue à prendre des élans jusqu'à nos jours.

4. Les conséquences du chômage en Algérie

Le chômage a engendré des conséquences désastreuses, que ce soit sur la société (l'apparition du travail des enfants)², ou sur l'économie, et notamment sur l'individu (vol, suicide, émigration), car c'est le plus touché et le plus concerné.

4.1. L'économie informelle

L'une des premières causes de défaillance de la régulation institutionnelle est l'importance de l'informel dans l'économie. En Algérie, le travail informel est identifié sur la base de la non-affiliation à la sécurité sociale et l'absence d'enregistrement administratif et fiscal. L'incapacité de l'État à répondre aux besoins de sa population en matière de revenus, d'emploi, de logement et les difficultés de financement rencontrées par ceux qui souhaitent créer une entreprise, et autre condition ont incité les gens à exercer des activités non déclarées. Ceci a engendré une économie informelle en Algérie, une situation qui s'est de plus en plus aggravée, surtout à partir de la décennie 1990. La plupart des chômeurs n'ont pas le choix et sont prêts à accepter n'importe quel emploi, l'essentiel est de gagner un revenu. Le développement de l'économie informelle a de multiples causes³. Les procédures bureaucratiques, le niveau de corruption, une taxation multiple et élevée, l'expansion, avec la libéralisation de l'économie, du secteur du commerce et des services où l'informel peut s'étendre plus facilement, ainsi que la rigidité des institutions sont autant de facteurs pouvant inciter, à des degrés divers, les entreprises à se diriger vers l'économie informelle. Il y a aussi, l'une des causes principales de la dynamique du secteur informel, c'est le chômage masculin, qui a causé le travail des femmes même sans aucune qualification ou diplôme (travail à domicile.... etc.). L'exclusion du marché du travail affecte particulièrement les catégories vulnérables, parmi lesquelles les jeunes à la recherche du premier emploi, alors que plus de 25 % de l'emploi est non structuré ou informel⁴. En 2005, la répartition de la population occupée selon le lieu de travail relève que 24,2 % des femmes travaillent à domicile. Pour la

¹ MUsETTE Mohamed Saïb et Alii, Op.cit. p.23.

² BAYA Arhab, Contribution à la réflexion sur la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie : étude analytique et empirique, Université de Bejaia, juillet 2010.

³ Le modèle MIMIC est le plus utilisé dans les études macroéconomiques sur la taille du secteur Informel ;

⁴ RAFIK Bouklia-Hassane et FATIHA Talahite, Op.cit., p.413.

même année, l'enquête de l'emploi enregistre plus de 38 % des femmes occupant des emplois qui ne sont pas affiliés à la sécurité sociale. Jusqu'à présent, l'extension de l'emploi informel est visible, même dans le secteur structuré. Il apparaît à travers des nombreuses entreprises commerciales qui s'adonnent à des activités parallèles de production dans l'arrière-boutique ou de vente de produits fabriqués par les ménages, d'une part, et les nombreux employés d'entreprises et administration qui exercent un second emploi dans l'informel, d'autre part. Cette économie informelle obéit à de nombreux mécanismes, parmi lesquels, on peut citer la non-déclaration des employés et la non-facturation des opérations¹. Et même si l'emploi informel procure des revenus aux ménages démunis, contribue à la résorption du déséquilibre du marché du travail, mais il reste toujours un véritable danger au double plan économique et social (échapper à la fiscalité, le risque de vie des travailleurs, le travail des enfants et leurs exploitations..... etc.).

Pour mesurer la taille de ce segment, nous avons retenu les emplois dits « non structurés » dans les publications statistiques nationales. Dans ce cadre, le tableau n° 3 reproduit la part de l'emploi informel dans l'emploi total. Le niveau informel de l'emploi (absence de couverture sociale hors agriculture) est estimé à 40 % en 2011 contre 45,6 % en 2010². Ce ralentissement est observé dans l'ensemble des secteurs, à l'exception des transports & télécommunications.

Tableau n° 3 : Part de l'emploi informel dans l'emploi total du secteur productif

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Informel dans l'emploi total	11,7	12,5	13,0	15,3	16,1	17,1	17,5	18,8
Informel dans l'emploi total hors administration	16,0	17,1	17,4	19,9	21,0	22,5	22,9	24,7
Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Informel dans l'emploi total	18,9	19,3	20,2	21,2	21,1	21,1	25,7	25,6
Informel dans l'emploi total hors administration	24,8	25,3	26,3	27,2	26,9	26,6	31,7	32,5

Source : O.N.S diverses années et F.M.I Statistical appendix.

¹ MUNETTE Mohamed Saïb et Alii, Op.cit. p.43.

² MUNETTE Mohamed Saïb, Op.cit. p.4.

4.2. La répartition du travail des enfants

Le chômage engendre la réduction du niveau de vie des familles et l'apparition de la pauvreté, ce qui pousse tous les membres de la famille à travailler, même ses membres les plus jeunes, afin d'élever les revenus et améliorer leurs conditions de vie. En Algérie, entre 1988 et 1995, la pauvreté est réapparue à cause entre autres du développement massif du chômage et elle a produit des effets importants sur l'offre du travail. La conséquence la plus inquiétante est la réapparition du travail des enfants, qui a été favorisée par l'aggravation de l'échec scolaire. Selon les données de la R.G.P.H de 1998, il y a que, 22 000 enfants, âgés de moins de 15 ans, qui travaillent en Algérie, 60 % d'entre eux se trouvent dans des zones rurales, mais l'observation de la réalité indique que l'emploi des enfants connaît aussi un essor dans les grandes villes. Ce phénomène est encore mal cerné, mais il est lisible sur le plan de l'observation sociologique immédiate. Par ailleurs, en 1999, l'Algérie vient de ratifier la convention n° 182 de l'Organisation Internationale du Travail pour l'élimination des pires formes du travail des enfants. Mais d'après les résultats d'une enquête réalisée en 2004 par l'Institut national du travail en collaboration avec le B.I.T ont révélé que 26 % des enfants dont l'âge varie entre 6 et 17 ans travaillent et que 43,28 % des parents estiment que leur travail est nécessaire. Un taux estimé élevé par les enquêteurs et qui renseigne à coup sûr sur le niveau de vie de plus en plus bas des familles où le travail des enfants risque de devenir une banalité puisque 43,28 % des parents ne voient pas d'inconvénient dans le fait que leurs enfants puissent gagner leur vie et les aider à faire face à la cherté de la vie. Sur ces 559 petits travailleurs, 74,6 % sont des garçons et 15,9 % ont une activité commerciale en parallèle à leur scolarisation. Le pourcentage de ceux qui avaient abandonné leurs études pour le travail avoisine les 10 %¹. Là aussi, nombreux sont ceux dont les parents n'arrivent plus à subvenir aux frais scolaires de leurs petits, ce qui encourage ces derniers à désertier les classes. L'étude a révélé également que le niveau scolaire des enfants travailleurs ne dépasse pas le troisième palier de l'enseignement primaire, ce qui donne 44 % d'enfants dont le niveau scolaire est moyen et 41 % pour le niveau primaire. Cette enquête montre que des enfants de moins de 8 ans travaillent aussi et le pourcentage de ceux qui travaillent pour la première fois dépasse les 3 %. Généralement, les enfants travaillent chez un de leurs parents ou proches et ils représentent 57,4 % dont l'âge varie entre 6 et 14 ans. Le niveau social et le milieu de vie influent également sur le taux du travail puisqu'on trouve que 53 % de ces petits travailleurs

¹TIR Ilhem, l'Institut National du Travail tire la sonnette d'alarme : l'innocence exploitée, in <http://www.lesoiredalgerie.com/articles/2005/06/19/article>. (Page consultée le 11/02/14).

en milieu rural alors que 77 % se livrent au turbin en milieu urbain. Contrairement aux enfants qui travaillent qu'occasionnellement et en dehors de la période de l'école, ceux évoqués par l'enquête de l'INT vont définitivement s'intégrer dans le marché du travail.

4.3. Les effets du chômage sur le chômeur

Nous savons que la catégorie la plus touchée par ce phénomène épineux est celle des jeunes, qui se trouvent en face de situation inévitable, et ils deviennent par tentation ou par besoin des voleurs, agresseurs jusqu'à commettre des actes odieux et criminels. Pour noyer leur ennui, certains d'entre eux choisissent l'émigration même clandestine, pour tenter leur chance ailleurs dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie hors de leurs pays. Selon les statistiques de l'O.C.D.E (2000-2001), la part de migrant algérien en France est estimée à 91 % de l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. Les autres qui ne trouvent pas de moyens d'émigrer, se trouvent dans le dénuement complet, dans la délinquance jusqu'à se droguer ou se suicider par désespoir, car ils n'ont aucune perspective d'avenir pour mener une vie décente à savoir, obtenir un logement, fonder une famille..... etc. Ils s'autodétruisent en consommant de l'alcool, fument, et même deviennent des accros aux drogues.

II. Les politiques publiques d'aide à l'emploi en Algérie

Les politiques de libération économiques affichées, dès les premières années 90, ont amené les pouvoirs publics à promulguer des textes juridiques et réglementaires et à définir des procédures laissant à l'entreprise publique une grande initiative de la créativité et donnant plus de liberté d'action privée. Il est généralement admis par les politiques actives et passives de lutte contre le chômage, grâce à un soutien, à l'investissement et aux aides à la création d'entreprises, favorisent l'accroissement du nombre d'emplois. Ainsi des politiques publiques de prise en charge les chômeurs, dont les jeunes diplômés font partie.

Dans ce sens, plusieurs mesures ont été prises ; elles visent l'amélioration de l'entreprise et la promotion de l'investissement et la prise en charge par les institutions publiques étatiques. Le gouvernement algérien consacre des ressources importantes à la promotion de l'emploi, soit directement par le canal des programmes de ministères (ministère de l'Emploi, ministère de la Solidarité nationale) et des agences comme l'A.N.EMet l'A.D.S (emplois dits « d'attente »), soit la création d'activités pour propre compte (micro entreprises avec l'A.N.S.E.J et micro crédit avec l'A.N.G.E.M), soit indirectement par un important

programme d'investissement public¹. Parmi ces politiques, il y a celles qui sont actives et d'autres, passives.

1. Les politiques d'emplois actives

1.1. Le dispositif de soutien d'insertion professionnelle des jeunes

Le dispositif A.N.S.E.J a été créé après l'échec du dispositif d'Insertion professionnelle de Jeune (IPJ), et cela, en application des dispositions de l'article 16 de l'ordonnance n° 96-14 du 24 juin 1996 relative aux dispositifs de création d'emploi. Cette agence est un organisme à caractère spécifique régi par les dispositions du décret exécutif n° 96-296 correspondant au 8 septembre 1996 relatif aux dispositifs (A.N.S.E.J) de création de micro entreprises. C'est dans ce contexte marqué par une crise économique et sociale. Le dispositif A.N.S.E.J, est issu des réformes des années 80-90, mis en place par les pouvoirs publics algériens dans le but de résorber le chômage structurel de la population juvénile. Le dispositif de la création de micro entreprise présente trois (03) caractéristiques qui sont: la simplicité, la transparence et la souplesse². Enfin, pour les primo demandeurs d'emploi, notamment les diplômés des universités et des centres de formation professionnelle, les perspectives en termes de débouchés étaient incertains.

1.1.1. Les missions de l'A.N.S.E.J

L'État a créé l'A.N.S.E.J avec pour mission de promouvoir la micro-entreprise par un soutien technique et financier apporté aux jeunes de 19 à 35 ans³ et socialement viles, en d'autres termes, des entreprises rentables. Régie par le décret exécutif n° 96-296 du 08 septembre 1996, complété et modifié par le décret exécutif n° 98-231 du 13 juillet 1998 et le décret exécutif n° 03-296 du 06 septembre 2003. Plus de 710.000 emplois ont été générés par plus 292.000 micro-entreprises créées depuis 1996 par les jeunes promoteurs dans le cadre de l'A.N.S.E.J, a-t-on appris auprès de cette agence. Aux totales 292 186 micro-entreprises ont été créées depuis la création de l'A.N.S.E.J en 1996 à ce jour⁴.

¹ MOHAMED-MEZIANI Mouloud, *L'emploi des jeunes en Algérie : Évaluation des dispositifs publics d'emploi mis en place*, Projet Cercles d'Analyses Politiques, 2011, p.08.

² BELLAL. M, *L'économie solidaire : Enjeux et perspectives*, Communication sur la micro entreprise : le processus de mise en œuvre du dispositif et de développement du concept, Alger, 2002.

³ ISLI Mohand Arezki, *La création d'entreprise en Algérie*, CREAD n° 73, 2005, p.61.

⁴ APS, *Algérie: plus 710 000 emplois créés dans le cadre de l'A.N.S.E.J*, in, <http://www.maghrebemergent.info/actualite/maghrebine>. (Page consultée le 23/02/14).

En 2013, l'A.N.S.E.J a enregistré la création de 43 039 micro-entreprises qui ont généré 96.233 emplois. Le montant global des PNR de l'A.N.S.E.J octroyés en 2013 aux postulants aux crédits pour la création des 43039 micro-entreprises a été évalué à 46 milliards de dinars qui viennent s'ajouter aux crédits bancaires. 82907 dossiers de projets de création d'activités de jeunes promoteurs ont été validés en 2013 par les comités de sélection et de validation (CSV) dans le cadre de ce dispositif, dont 12.976 dans le secteur de l'agriculture et 4011 dans le BTP. Selon le directeur général de l'A.N.S.E.J 64 % des micro-entreprises ayant bénéficié d'un crédit bancaire ont remboursé leurs crédits et que seulement 4,29 %¹ de l'ensemble des micro-entreprises créées ont échoué pour diverses raisons.

L'A. N.S.E. J a les missions suivantes² :

- Soutenir, conseiller et accompagner les jeunes promoteurs dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets d'investissement ;
- Favoriser la création et l'extension d'activités de production de biens et de services par les jeunes promoteurs remplissant les conditions requises d'âge (entre 19 et 35 ans avec possibilité d'étendre la limite d'âge à 40 ans), de qualification, de niveau d'apport personnel et être chômeur au moment du dépôt du dossier ;
- Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'emploi des jeunes.

En outre, le dispositif A.N.S.E.J accorde des aides financières (crédits sans intérêt, bonification des taux d'intérêt des crédits bancaires) ainsi que des avantages fiscaux et parafiscaux aux jeunes promoteurs, au titre de la réalisation aussi bien que de l'exploitation de leurs projets d'investissements. La mission de l'A.N.S.E.J se poursuit au-delà de la création des micros entreprises puisqu'elle assure le suivi et le soutien aux entreprises entrées en exploitation.

1.1.2. Les ressources et les dépenses de l'A.N.S.E.J

Pour que l'A.N.S.E.J puisse réaliser ses objectifs par lesquels elle crée, elle dispose des ressources et effectue aussi des dépenses.

¹ Site web de l'APS : <http://www.aps.dz/fr>. (Page consultée le 19/02/14).

² BARBIER Jean-Paul, L'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb : Étude comparative entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, 1^{ère} éd, BIT, Genève, 2006, p.104.

a. Les ressources : Les ressources de l'agence comprennent :

- Les dotations du budget de l'État ;
- Les produits de taxes spécifiques instituées par les lois de finances ;
- Une partie de solde d'affectation spéciale n° 302-049, intitulée « Fonds National pour la promotion de l'Emploi » ;
- Les produits des remboursements de prêt non rémunérés consentis aux jeunes promoteurs ;
- Toutes autres ressources ou contributions

b. Les dépenses

- Le financement des actions de soutien à l'emploi des jeunes ;
- L'octroi de prêt non rémunéré consenti aux jeunes promoteurs en vue de compléter le niveau de fonds propres pour qu'il soit éligible au prêt bancaire ;
- Les garanties à délivrer aux banques ou aux établissements financiers ;
- Les frais de gestion liés au fonctionnement de l'A.N.S.E.J.

1.1.3. Les conditions d'éligibilité à l'A.N.S.E.J

Pour être éligible à l'A.N.S.E.J et pour bénéficier de l'aide du FNSEJ, les jeunes promoteurs doivent remplir les conditions cumulatives suivantes¹ :

- Être chômeur ;
- Être âgé entre 19 et 35 ans. Pour le gérant, l'âge peut aller jusqu'à 40 ans engagement de créer trois (03) emplois permanents (y compris les associés) ;
- Avoir une qualification professionnelle en relation avec l'activité envisagée ;
- Mobiliser un rapport personnel pour le financement du projet

1.1.4. Les aides accordées par le dispositif

a. Les investissements : Le seuil de l'investissement ayant été porté de quatre (4) millions de dinars à dix (10) millions de dinars, le financement des projets d'investissements est arrêté selon deux niveaux² :

- **Pour l'investissement égal ou inférieur à 2 000 000 DA :**
 - Apport personnel 5 %.
 - Prêt sans intérêt A.N.S.E.J25 % (PNR).
 - Crédit bancaire 70 % au maximum.

¹ Site web de l'A.N.S.E.J, www.ansej.dz (page consultée le 10/01/14).

²Dispositifs « micro entreprise », in, <http://www.pme-dz.com/ansej-cnac-angem/> (page consultée le 07/08/14).

- **Pour l'investissement supérieur à 2 000 000 DA et inférieur ou égal à 10 000 000 DA :**
 - Apport personnel 10 %.
 - Prêt sans intérêt A.N.S.E.J20 % (PNR).
 - Crédit bancaire 70 % au maximum.
 - Taux d'intérêt en vigueur

Pour ce niveau, l'apport personnel mobilisé par le jeune promoteur est fixé à 8 %, lorsque l'investissement est réalisé en zones spécifiques.

1.1.5. Bonification des taux d'intérêt du crédit bancaire

Dans le cadre du financement triangulaire, l'A. N.S.E.J prend en charge une partie des intérêts du crédit bancaire. Le niveau de la bonification varie selon la nature et la location de l'activité comme suit :

- **Dans les wilayas des hauts plateaux et Sud :** 95 % de bonification pour les secteurs de l'agriculture, hydraulique, pêche, BTP et industrie de transformation (secteurs prioritaires) contre 80 % dans les autres secteurs.
- **Dans les autres wilayas :** 80 % de bonification pour les secteurs de l'agriculture, hydraulique, pêche, BTP et industrie de transformation (secteurs prioritaires) contre 60 % dans les autres secteurs.

1.1.6. La durée du remboursement du crédit bancaire

La durée du remboursement du crédit bancaire est fixée à une année au minimum. Cette durée de différé est arrêtée en fonction de la nature de l'activité projetée et de l'étude remboursable du dossier du crédit. La notification de l'accord du crédit dont la durée du remboursement peut aller exceptionnellement jusqu'à sept (07) ans en fonction de la nature de l'activité projetée est systématiquement transmise à l'antenne de l'A.N.S.E.J. Une fois, l'accord bancaire est notifié, la banque reste engagée pour une durée d'une année à financer le projet et ne peut remettre en cause son financement sauf le non levé des réserves dument notifiées.

1.1.7. Les avantages fiscaux accordés aux jeunes promoteurs

Dans le cadre de l'A.N.S.E.J, un certains nombres d'avantages fiscaux sont accordés à micro entreprise par le décret présidentiel n° 96-234 du 02 juillet 1996, les avantages sont les suivants :

- En phase de réalisation du projet :
 - Franchise de la T.V.A, pour l'acquisition de biens d'équipements et de services entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
 - Application de taux de 5 % en matière de droit de douane pour les biens d'équipements importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
 - Exemption du droit de mutation de 8 % à titre onéreux sur les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de la création de l'activité ;
 - Exonération des droits d'enregistrement sur les actes constitutifs des micros entreprises.
- En phase d'exploitation :
 - Exonération totale de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et l'impôt sur le revenu global (IRG) ;
 - Exonération de la taxe foncière sur les constructions servant aux activités exercées par les jeunes promoteurs

1.1.8. La constitution du dossier de crédit à l'A.N.S.E.J

- Demande manuscrite ;
- Copie de la carte fiscale ou certificat d'existence ;
- Copie du statut juridique de l'entreprise en cas de personne morale
- Dossier technico-économique confectionné avec l'assistance de l'A.N.S.E.J ;
- Factures pro forma et/ou devis estimatifs des travaux à réaliser ;
- Évaluation par voie d'expertise des travaux réalisés dans le cas des apports en nature représentant la participation du jeune promoteur.

- Bilan d'ouverture, des bilans prévisionnels et des comptes d'exploitation prévisionnels sur cinq (05) ans ;
- Attestation d'éligibilité délivrée par l'A.N.S.E.J dans le cas d'une création d'une micro-entreprise ou une attestation de conformité aux conditions d'accès à l'extension des capacités de production ;

Le délai de traitement des dossiers déposés par l'organisme concerné (CLEF) est fixé à deux (2) mois maximum.

1.2. Le dispositif de l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit

Outil de lutte contre la précarité, le microcrédit a permis à des démunis d'accéder à des conditions de vie améliorées en créant leur propre activité génératrice de revenus. Lancé pour la première fois en Algérie en 1999, le microcrédit a permis la création de plus de 16 000 activités dans différents secteurs. Il n'a pas connu, dans sa formule initiale, le succès souhaité par les pouvoirs publics en raison d'un manque d'accompagnement dans les phases de maturation et de suivi dans la réalisation des projets. Ce constat a été relevé lors du séminaire international organisé en décembre 2002 sur « l'expérience du micro crédit en Algérie ». Les recommandations faites lors de ce regroupement d'experts de la micro finance ont conduit à la création d'une institution spécialisée dénommée « Agence Nationale de Gestion du Microcrédit », créée par le décret exécutif n° 04-14 du 22 janvier 2004.

1.2.1. Les missions de l'A.N.G.E.M

Instrument de réalisation de la politique du gouvernement pour la lutte contre le chômage et la précarité, l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit a pour missions:

- de gérer le dispositif du microcrédit conformément à la législation et à la réglementation en vigueur ;
- de soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités ;
- d'octroyer des prêts non rémunérés ;
- de notifier aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif les aides qui leur sont accordées ;

- d'assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses des cahiers des charges qui les lient à l'agence et en les assistant, en cas de besoins, auprès des institutions et organismes concernés par la mise en œuvre de leurs projets.

A ce titre, l'agence est chargée notamment:

- de constituer une base de données sur les activités et les bénéficiaires du dispositif ;
- de conseiller et d'assister les bénéficiaires du dispositif du microcrédit dans le processus du montage financier et de mobilisation des crédits ;
- d'entretenir des relations continues avec les banques et établissements financiers dans le cadre du montage financier des projets, de la mise en œuvre du schéma de financement et du suivi de la réalisation et de l'exploitation des projets et de participer au recouvrement des créances non remboursées dans les délais ;
- de passer des conventions avec tout organisme, institution ou organisation ayant pour objet de faire réaliser, pour le compte de l'agence, des actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement des bénéficiaires du micro crédit dans la mise en œuvre de leurs activités.

1.2.2. Les aides et avantages accordés aux bénéficiaires du microcrédit¹:

- Formation, soutien, conseil, assistance technique et accompagnement des promoteurs sont assurés par l'A.N.G.E.M dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités ;
- Le crédit bancaire est accordé avec un taux d'intérêt réduit à la charge du bénéficiaire (5 à 20 % du taux débiteur appliqué par les banques et les établissements financiers). La différence avec le taux d'intérêt commercial est prise en charge par le trésor public ;
- Un prêt non rémunéré (PNR) équivaut à 29 % du coût global de l'activité au titre de la création d'activité par l'acquisition de petits matériels et de matières premières de démarrage de l'activité, qui ne saurait dépasser 1 000 DA ;

¹ Site web de l'A.N.G.E.M, <http://www.angem.dz/fr> (Page consultée le 07/01/14).

- Pour l'achat de matières premières, le PNR est fixé à 100 % du coût global du projet qui ne saurait dépasser les 100 000 DA ;

Les avantages fiscaux :

- Une exonération totale de l'impôt sur le revenu global ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés pendant une période de trois (3) années ;
- Une exonération de la taxe foncière sur les constructions servant aux activités exercées, pour une durée de trois (3) ans ; sont exemptés du droit de mutation, les acquisitions immobilières effectuées par les promoteurs, en vue de la création d'activités industrielles ;
- Les actes portant constitution de sociétés créées par les promoteurs sont exonérés de tous droits d'enregistrement ; Peuvent bénéficier de la franchise de la taxe sur la valeur ajoutée, les acquisitions de biens d'équipement et services entrant directement dans la réalisation de l'investissement de création ;
- Un abattement d'impôt sur le revenu global ou l'impôt sur les bénéfices des sociétés, ainsi que sur la taxe sur l'activité professionnelle, dus à l'issue de la période des exonérations, pendant les trois premières années d'imposition, comme suit :
 - 1^{ère} année d'imposition : un abattement de 70 % ;
 - 2^e année d'imposition : un abattement de 50 % ;
 - 3^e année d'imposition : un abattement de 25 %.

Les droits de douane relatifs aux équipements importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement sont déterminés par l'application d'un taux de 5 %.

1.2.3. Les conditions d'éligibilité au micro crédit

- Être âgé de 18 ans et plus ;
- Être sans revenus ou disposant de petits revenus instables et irréguliers ;
- Avoir une résidence fixe ;
- Disposer d'une qualification matérialisée par un diplôme, ou un titre équivalent reconnu ou bien posséder un savoir-faire prouvé en relation avec l'activité projetée ;

- Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide à la création d'activités ;
- Mobiliser un apport personnel d'un niveau correspondant aux seuils repris ci-après :

Cet apport est apporté en numéraires :

- ✓ Cinq (05) % au titre de la création d'activités par l'acquisition de petits matériels et matières premières de démarrage. Ce seuil est ramené à trois (03) % dans les conditions suivantes :
 - lorsque le bénéficiaire est détenteur d'un diplôme ou d'un titre équivalent ;
 - lorsque l'activité est implantée dans une zone spécifique, au niveau du Sud ou des hauts plateaux.
- ✓ Dix (10) % au titre de l'achat de matières premières et qui ne saurait dépasser trente mille dinars (30.000 DA).
- Cotiser au FGMMC dans le cas où le promoteur sollicite un crédit bancaire ;
- S'engager à rembourser le montant du prêt et des intérêts à la banque selon un échéancier arrêté ;
- S'engager à rembourser à l'A.N.G.E.M, le Montant du PNR selon un échéancier arrêté.

1.2.4. La constitution du dossier de crédit à l'A.N.G.E.M

Pour déposer un dossier à l'A.N.G.E.M, la personne concernée doit fournir les documents suivants ¹:

- Demande manuscrite ;
- Fiche signalétique et descriptive reprenant toutes les informations relatives au projet confectionné avec l'assistance de l'A.N.G.E.M ;
- Attestation d'éligibilité délivrée par l'A.N.G.E.M.

¹Dispositifs « micro entreprise », in, <http://www.pme-dz.com/ansej-cnac-angem/> (page consultée le 07/01/14).

1.2.5. Les aides accordées par l'A.N.G.E.M

Le seuil de l'investissement a été fixé à quatre cent mille dinars (400000 DA). Le financement des projets d'investissements est arrêté selon deux niveaux :

- **Investissement supérieur à 50 000 DA ou inférieur à 100 000 DA :**
 - Apport personnel 5 %.
 - Crédit bancaire 95 % au maximum.
- **Investissement supérieur à 100 000 DA et inférieur ou égal à 400 000 DA :**
 - Apport personnel 5 %.
 - Prêt sans intérêt A.N.G.E.M 25 % (PNR).
 - Crédit bancaire 70 % au maximum.

L'apport personnel est ramené à 3 %, le prêt non rémunéré à 27 % et le crédit bancaire à 70 % dans les conditions reprises ci-haut (bénéficiaire-détenteur d'un diplôme et l'activité implantée dans une zone spécifique).

1.2.6. Les conditions de blocage du crédit et garanties

a. Les conditions de blocage du crédit :

- Versement de l'apport personnel du promoteur
- Versement du prêt A.N.G.E.M (Prêt non rémunéré)
- Registre de commerce ou document équivalent dans le cas des activités non soumises au registre de commerce
- Statuts juridiques
- Attestations fiscales et para fiscales
- Copie du cahier des charges A.N.G.E.M
- Attestation d'adhésion au Fonds de garantie au titre de la durée intégrale du crédit bancaire accordé
- Contrat de location ou titre de propriété du local devant abriter l'activité projetée
- Décision d'octroi des avantages fiscaux et parafiscaux et financiers au titre de la réalisation annexée à la liste du programme des équipements
- Convention de crédit

- Taux applicable en vigueur

b. Les garanties :

- Nantissement des équipements au 1er rang au profit de la banque et au 2e rang au profit de la C.N.A.C
- Assurance tous risques à 100 % pour l'ensemble des biens de la micro entreprise, subrogée au nom de la banque au 1er rang et au 2e rang au profit de l'A.N.G.E.M.

1.3. Le dispositif d'aide à la réinsertion gérée par la C.N.A.C

Dans le cadre de la politique de lutte contre le chômage et de promotion des activités créatrices de richesses, le gouvernement vient de décider d'un nouveau dispositif prise en charge des chômeurs âgés de 35 à 50 ans, complétant ainsi le dispositif de l'A.N.S.E.J à l'adresse des jeunes. Créée par décret exécutif n° 94-188 du 6 juillet 1994 en application du décret législatif n° 91-11 du 11 mai 1994, la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (C.N.A.C) est la pièce centrale du « dispositif de protection des salariés susceptibles de perdre de façon involontaire leur emploi pour raison économique ». Elle sert exclusivement, de façon directe ou indirecte, les allocataires et les personnes menacées de perdre leur emploi pour raison économique. Pour l'année 2013, la C.N.A.C a enregistré la création de 21 412 micro-entreprises qui ont généré 41 786 emplois¹. La C.N.A.C signale par ailleurs, que 201.194 dossiers de projets de création d'activités de chômeurs-promoteurs ont été validés durant la même période (2004-2013) par les comités de sélection et de validation (CSV) dans le cadre de ce dispositif mis en place au profit de cette catégorie de chômeurs âgés entre 30 et 50 ans.

1.3.1. L'organisation et découpage de la C.N.A.C

Sous Tutelle du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale, la C.N.A.C compte un effectif de 1497 salariés, elle est opérationnelle sur l'ensemble du territoire.

- Le Siège de la Direction Générale
- Treize (13) Agences Régionales
- Quarante-huit (48) Agences de wilaya

¹<http://www.aps.dz>, (Page consultée le 19/02/14).

A chaque agence régionale sont reliées une ou plusieurs agences de wilaya. L'institution a développé des mesures actives d'aide au retour à l'emploi (voir mesures). A cet effet, il a été créé :

- Vingt-deux (22) Centres de Recherche d'Emploi ou « C.R.E. » ;
- Quarante-huit (48) Centres d'Aide au Travail Indépendant ou « C.A.T.I. ».

Ces structures dépendent des Agences Régionales.

Tableau n° 04 : Découpage administratif de la C.N.A.C

Agences Régionales	Nombre d'agences	Agences de wilaya
Alger	1	Alger
Annaba	6	Guelma, El Tarf, Tébessa, Souk Ahras, Skikda
Batna	4	Batna, Khenchela, Biskra, Oum el Bouaghi
Béchar	4	Béchar, Adrar, Tindouf, El Bayadh
Blida	3	Blida, Tipaza, Médéa
Chlef	3	Chlef, Djelfa, Ain Defla
Constantine	3	Constantine, Jijel, Mila
Oran	3	Oran, Relizane, Mostaganem
Ouargla	6	Ouargla, Ghardaia, Laghouat, El Oued, Tamanrasset, Illizi
Sétif	4	Sétif, Béjaia, M'sila, Bordj Bou Arréridj
Sidi Bel Abbes	5	Sidi Bel Abbes, Tlemcen, Saida, Naama, Ain-Temouchent
Tiaret	3	Tiaret, Mascara, Tissemsilt
Tizi Ouzou	3	Tizi Ouzou, Bouira, Boumerdès

Source : site web de la C.N.A.C (<http://www.cnac.dz/>)

1.3.2. Les missions de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage

La C.N.A.C verse une indemnité mensuelle de chômage à ses allocataires et leurs assurent la couverture sociale et médicale. Elle accompagne également les allocataires dans leur recherche d'emploi par des programmes¹:

- La formation reconversion pour élargir leur domaine de compétence et élever leur niveau de professionnalisme, à travers des institutions de formation.
- Une aide organisée et spécifique à la recherche d'emploi, à travers les C.R.E.
- Une aide organisée et spécifique à la création d'un travail indépendant, à travers les C.A.T.I.

1.3.3. Les objectifs de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage

La principale finalité de ce dispositif consiste à encourager l'émergence d'entreprise de richesse et d'opportunités des postes du travail en s'appuyant sur les qualifications professionnelles et le savoir-faire des chômeurs de 35 à 50 ans. La C.N.A.C, chargée de sa mise en œuvre, développe une démarche opérationnelle visant les objectifs suivants² :

- Promouvoir l'esprit entrepreneurial ;
- Accompagner les porteurs du projet durant toutes les phases de maturation :
 - L'idée de projet ;
 - La formation du promoteur ;
 - Le projet ;
 - Le montage financier ;
 - La recherche des financements ;
 - Le statut juridique ;
 - Les formations de création ;
 - Le démarrage des activités ;
 - L'exploration de l'entreprise.
- Offrir :
 - Des crédits adaptés à des conditions avantageuses ;
 - Un prêt non rémunéré ;
 - Des avantages fiscaux ;

¹ BARBIER Jean-Paul, Op.cit., p.112.

² Décret exécutif n° 94-188 du 06 juillet 1994 relatif à la C.N.A.C.

- La possibilité de disposer de locaux.

1.3.4. Les bénéficiaires et les conditions d'accès

c. Les bénéficiaires du dispositif : Tous les chômeurs de 35 à 50 ans réunissant les conditions suivantes¹ :

- Allocation de la C.N.A.C ou chômeurs inscrits auprès de l'A.N.E.M depuis au moins six (06) mois ;
- Résident en Algérie ;
- N'occupant pas un emploi rémunéré au moment de la demande ;
- N'ayant pas exercé une activité pour son propre, compte depuis au moins une année ;
- N'ayant pas déjà bénéficié d'une, mesure d'aide au titre de la création d'activité.

Autres critères à remplir. Le chômeur-promoteur seul ou en groupe doit :

- Posséder une qualification professionnelle ou un savoir-faire en relation avec l'activité projetée ;
- Mobiliser des capacités financières suffisantes pour participer au financement de son projet (5 à 10 %) ;
- Disposer de potentialités entrepreneuriales.

Pour assurer la viabilité du projet, les services spécialisés de la C.N.A.C accompagnent le promoteur dans la réalisation des études de faisabilité.

1.3.5. Les conditions d'accès

L'itinéraire d'un projet de création d'une entreprise par un chômeur, seul ou en groupe comporte les étapes explicitées ci-dessous² :

- Les personnes peuvent participer aux journées d'informations organisées par les services spécialisés de la C.N.A.C ;
- Les candidats répondant aux critères d'éligibilité se présentent dans l'un des bureaux de l'A.N.E.M, proches de leurs localités. Cette démarche est

¹ Décret législatif 94-11 du 26 mars 1994 relatif à la C.N.A.C.

² Décret exécutif n° 04-02 du 03 janvier relatif à la C.N.A.C.

indispensable, l'A.N.EM doit vérifier que le candidat est effectivement au chômage depuis six mois ;

- L'A.N.EM notifie à la C.N.A.C, avec laquelle, elle est liée par une convention, l'inscription du candidat au bénéficiaire du dispositif ;
- Le promoteur inscrit expose son projet ou son idée du projet auprès des services spécialisés de la C.N.A.C ;
- Les services de la C.N.A.C, pendant un délai de cinq mois :
 - Examinent la conformité et la consistance du dossier ;
 - Assistent le promoteur dans les tâches de finalisation du dossier, étude du marché, étude techno-économique, formation éventuelle ;
- Le dossier finalisé avec le promoteur est transmis au Comité de Sélection et de Validation des Projets (CSVP), qui dispose un mois pour le statuer.

1.3.6. La décision du Comité de Sélection et de Validation des Projets

- Dans le cas d'un avis favorable du comité :
 - Une attestation d'éligibilité est notifiée au promoteur. Cette attestation équivalente à un préaccord d'un octroi par la C.N.A.C, d'un prêt non rémunéré (remboursable par échéancier) ;
 - Le promoteur adhère au fond garanti et s'acquitte de ses cotisations. Le promoteur s'appuyant sur une attestation d'éligibilité et sur le dossier finalisé de son projet, ainsi il introduit une demande du crédit auprès de sa banque.
- Si le CSVP juge le dossier insuffisant, les services de la C.N.A.C procèdent aux améliorations avec le promoteur et le comité réexamine le dossier dans un délai d'un mois.
- Dans le cas d'un avis défavorable du comité de sélection immédiatement notifié au promoteur. Ce dernier a la possibilité de faire recours auprès d'un organe qui sera défini par une procédure interne à la C.N.A.C.

2. Les politiques d'emplois passives

2.1. Le dispositif de l'Agence de Développement Social (A.D.S)

Créé en 1996 par le décret exécutif n° 96-232 du 29 juin 1996, le paysage institutionnel de l'action sociale de l'État s'est vu renforcé par la création de l'Agence de Développement Social (A.D.S), établissement public spécifique, doté de la personnalité morale, placé sous

l'autorité du chef du gouvernement et dont le suivi opérationnel des activités est exercé par le Ministre chargé de l'Emploi et de la Solidarité Nationale. Ses principales missions sont la promotion, la sélection et le financement par voie de subventions ou de tout autre moyen:

- Des actions et interventions en faveur des populations démunies ;
- De tout projet de travaux ou de services d'intérêt économique et social comportant une haute intensité de main-d'œuvre ;
- De toute approche de proximité ciblant un réel éveil et développement communautaire.

2.1.1. Les missions de l'Agence de Développement Social

Actuellement, l'A.D.S gère et suit 07 programmes sociaux avec un budget annuel d'environ 30 milliards de dinars. Le filet social (Allocation Forfaitaire de Solidarité et Indemnité pour Activités d'Intérêt général) bénéficie, à lui seul, à plus de 800 000 personnes. Les autres programmes, représentant plusieurs dizaines de milliers d'emplois d'attente créés dans le cadre des dispositifs des contrats de pré-emploi (CPE), Emplois Salariés d'initiative locale (ESIL) et des Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main-d'œuvre (TUP-HIMO). Enfin, le financement des projets de Développement Communautaire favorise de plus en plus l'émergence de la participation des citoyens à la prise en charge des activités sociales et économiques de leur communauté. Les dispositifs suivants qui s'inscrivent dans le cadre des politiques passives de l'emploi (ESIL, CPE, TUP-HIMO, IAIG) ont eu une incidence non négligeable sur le chômage des primo demandeurs d'emploi. Rien, pour l'année 2004, ces dispositifs ont permis l'insertion professionnelle de près de 450 000 emplois¹.

La conception intégrée des politiques sociales et d'emploi a toujours été une spécificité des plans d'action de l'A.D.S. Ses dispositifs sont conçus pour répondre aux quatre segments des politiques sociales directes et relevant de son domaine de compétence, à savoir:

- **La protection sociale** : s'adressant aux personnels en détresse sociale, notamment les jeunes handicapés ou sans emploi ; une réelle expression de solidarité entre générations ;
- **L'adaptation sociale**: visant les personnes, dont les comportements, présentent des déviations par rapport à la norme (toxicomanie, alcoolisme, etc.) ;

¹ ANNANE. S, *L'emploi et l'insertion en Algérie*, Actes du colloque international sur la question de l'emploi, CREAD, 26-28 juin 2004.

- L'intégration sociale: qui cible les personnels ayant perdu les liens sociaux avec leur environnement, pour cause de capacités diminuées ou par manque d'opportunités offertes par leurs milieux de vie habituels ;
- **La promotion sociale:** qui s'adresse à des personnes ayant les capacités d'améliorer leurs conditions de vie, mais qui sont freinées par des contraintes exogènes (environnement difficile, manque d'opportunités).

Tous les dispositifs développés par l'Agence de Développement Social permettent aux jeunes en situation de précarité de s'intégrer dans le tissu social et tendent vers l'objectif de faire évoluer l'action de soutien de l'État aux catégories défavorisées, du concept d'aide sociale à celui de développement social intégré et durable. Cet objectif intègre pleinement l'élément essentiel de création de postes d'emploi pour les jeunes dans les meilleurs délais.

2.1.2. L'organisation du réseau opérationnel de l'A.D.S

L'Agence de Développement Social dispose d'un réseau national de six (06) antennes régionales réparties sur: Alger, Annaba, Mostaganem, Tiaret, Bechar, Ouargla, en plus de trois (03) autres en cours d'installation à Bejaia, Batna et Sidi Bel abbés. L'A.D.S est dotée de deux (02) organes libérant à savoir :

- Un conseil d'orientation composé de dix (10) membres, dont quatre (04) issus du mouvement associatif ;
- Un comité de surveillance composé de trois (03) membres émanant du conseil d'orientation.

Par ailleurs, l'A.D.S compte cinquante-huit cellules de proximité (CdP) opérationnelles réparties sur tout le territoire national, ainsi que dix CdP en cours de mise en place et trente-trois projets de création¹.

2.1.3. Les chiffres clés de l'activité de l'A.D.S (par programme)

- a. Le filet social :** Grâce au dispositif de l'Allocation Forfaitaire de Solidarité, pas moins de 615 000 personnes âgées de plus de 60 ans, handicapés et malades chroniques et incurables sont annuellement prises en charge. On enregistre 53 pour cent de bénéficiaires femmes. Le dispositif du filet social dans sa composante

¹ BARBIER Jean-Paul, Op.cit., p.108.

Indemnité pour Activité d'Intérêt Général (IAIG) prend en charge annuellement près de 185 000 bénéficiaires dans la tranche d'âge des 18-30 ans, soit 39 % du nombre global de bénéficiaires en moyenne. On note un taux de bénéficiaires femmes de 42 %. Par ailleurs, l'Agence de Développement Social assure la prise en charge des cotisations de Sécurité Sociale, au profit des bénéficiaires de l'ensemble de ses dispositifs.

b. Le développement communautaire et cellule de proximité : Depuis leur lancement, les projets de développement communautaire ont permis la création de 3725 emplois d'attente, occupés dans leur grande majorité par des jeunes de moins de 30 ans et a permis la réalisation de 301 projets en 2004. Par ailleurs, 202 femmes ont bénéficié de ce programme. Les personnes âgées participent également à encadrer les jeunes par le biais des associations, à promouvoir des activités à travers des projets de développement communautaire, tels les projets de:

- Captage de sources ;
- Électrification rurale ;
- Ateliers d'apprentissage ;
- Désenclavement, etc.
- Réhabilitation et aménagement de salles de soins.

Actuellement, ce programme a permis la création de 68 cellules de proximité (CdP) dont 58 sont opérationnelles. 283 personnes sont employées au sein de ces cellules. 27 % des bénéficiaires du programme sont des femmes.

c. Les Contrats Pré-Emploi (CPE) : Ce programme de lutte contre le chômage des jeunes diplômés¹ s'adresse à la catégorie des jeunes âgés de 19 ans et plus, diplômés de l'enseignement supérieur (bac + 4ans) et des instituts nationaux de formation (technicien supérieur) primo- demandeurs d'emploi. Le programme des CPE est financé par le compte d'affectation spéciale du trésor consacré à l'emploi des jeunes (FNSEJ). Il couvre le montant des rémunérations brutes fixées comme suit ²:

- Les diplômés universitaires sont rémunérés à hauteur de 6000DA/mois pour les 12 premiers mois et à 4500 DA/mois durant la période de prorogation maximale de 6 mois ;

¹ Décret exécutif 98/402 du 02/12/98.

² Pr. ANNOUAR Cherif Chakib & Dr KHEIR –EDDINE Tchouar, *Chômage et politique de l'emploi en Algérie*, Université de Tlemcen, p.9.

- Les techniciens supérieurs sont rémunérés à 4500 Da/mois pour les 12 premiers mois et à 3000 Da/mois durant la période de prorogation de 6 mois.

Les Contrats Pré-Emploi ont permis d'insérer en 2004 plus de 56 000 jeunes universitaires et techniciens supérieurs primo demandeurs d'emploi, dont 35 564 bénéficiaires femmes, soit un taux de 58 %. Entre 1998 et 2004, on note 120 000 jeunes universitaires et techniciens supérieurs ayant bénéficié de ce dispositif. 14 % d'entre eux, soit 16.800 jeunes, ont accédé à un poste d'emploi durable.

- d. Les Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main-d'œuvre (TUP-HIMO) :** Depuis le démarrage du programme, en 1997, pas moins de 140 000 emplois (hommes/an) ont été créés. Près de 8 000 tâcherons ont participé au programme et ils ont obtenu les qualifications nécessaires pour soumissionner dans le cadre des appels d'offres d'autres secteurs. Ce programme a également permis de doter près de 1200 Bureaux d'Études de plans de charge en relation avec leurs spécialités respectives, et a eu le mérite de développer le tâcheronnat et des micros entreprises, qui pourront évoluer pour devenir des PME/PMI. En 2004, 2475 chantiers ont été lancés et quelque 14 000 emplois ont été créés.
- e. Les Emplois Salariés d'Initiative Locale (ESIL) :** Ce programme vise l'insertion professionnelle des jeunes chômeurs sans qualification, à travers des emplois d'attente leur permettant d'acquérir une expérience et d'accéder à un emploi permanent. Chaque année, un effectif de 141 000 bénéficiaires est prévu. Pour l'exercice 2004, le même effectif et la même enveloppe sont reconduits.
- f. Le Projet d'Appui au Développement (PADSEL-NEA) :** Le projet d'Appui au Développement Socio-économique du Nord-est de l'Algérie (PADSEL- NEA) permet, à travers ses composantes « Promotion des Activités Productives » et « Développement des Infrastructures Économiques Locales », d'impulser une nouvelle dynamique au processus de création d'entreprises et d'emplois, et au développement de l'esprit d'entrepreneuriat au niveau local. Il est prévu dans ce cadre de créer progressivement pendant la durée du projet 42 720 emplois et 800 micros entreprises à travers le microcrédit et le parrainage d'associations qui pourraient évoluer vers des institutions de micro finance, sur le territoire de 50 communes réparties sur six wilayas du Nord-est du pays. En outre, le programme a permis l'insertion professionnelle de 177 femmes et offre dans le même contexte la

perspective de réaliser 700 infrastructures économiques et la promotion de micro activités.

2.2. Le dispositif de l'Agence Nationale de l'Emploi (A.N.EM)

L'Agence Nationale de l'Emploi (A.N.EM) est un établissement public à caractère administratif institué par le décret exécutif n° 90-259 du 8 septembre 1990, modifiant et complétant l'ordonnance du 17 juin 1971 portant organisation de l'Office Nationale de la Main-d'œuvre (ONAMO) et changeant la dénomination de cet établissement. A la fin de l'année 2004, une loi relative au placement des travailleurs et au contrôle de l'emploi est promulguée en Algérie. Elle est instituée par décret exécutif n° 06-77 du 18 février 2006 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'A.N.EM.

2.2.1. Les missions de l'A.N.EM

L'Agence Nationale de l'Emploi (A.N.EM) a pour mission d'organiser et d'assurer la connaissance de la situation et de l'évolution du marché national de l'emploi et de la main d'œuvre et de garantir à tout demandeur et à toute entreprise un service de recrutement efficace et personnalisé. A ce titre, l'A.N.EM est chargée de :

- Mettre en place un système d'information permettant de renseigner de manière précise régulière et fiable sur les fluctuations du marché de l'emploi et de la main d'œuvre.
- Procéder à toute analyse et expertise en matière d'emploi et de main d'œuvre.
- Entreprendre toutes études et enquêtes liées à l'accomplissement de sa mission.
- Développer et normaliser les instruments et outils permettant le développement de la fonction d'observation du marché de l'emploi.
- Recueillir et mettre en relation l'offre et la demande de travail et à ce titre elle est chargée :
 - Assurer l'accueil l'information l'orientation et le placement des demandeurs d'emploi
 - Procéder à la prospection et la collecte d'offre d'emploi auprès des organismes employeurs.
 - Organiser la compensation des offres et des demandes d'emploi au niveau national régional et local.

- Favoriser la mobilité géographique et professionnelle des demandeurs d'emploi.

2.2.2. Les objectifs de l'A.N.EM

L'objectif de l'Agence Nationale de l'Emploi (A.N.EM) est d'assurer une mise en marché maximale des candidatures des demandeurs et de maximiser la réussite des démarches de recrutement des entreprises et de les épauler efficacement dans le recrutement de candidates, car nous croyons que le capital humain d'une entreprise sera un élément majeur pour l'accroissement de sa compétitivité et son développement.

2.2.3. Les conditions d'éligibilité des demandeurs

- Être primo demandeur
- De nationalité algérienne
- Âgé de 18 à 35 ans
- Justifier la situation vis-à-vis du service national
- Titres et diplômes, justifications de niveau d'instruction, de qualification et d'acquis professionnels
- Inscrit comme demandeurs d'emploi auprès de l'A.N.EM du lieu de résidence
- Âgé de 16 ans, à condition d'accepter de suivre une formation dans les filières déficitaires sur le marché de l'emploi

2.2.4. Le marché de l'emploi

L'organisation du marché de l'emploi est régulée par l'état à travers l'A.N.EM qui est l'intermédiaire entre les employeurs et les demandeurs afin d'assurer la jonction entre les offres et les demandes d'emploi. La mise en œuvre et l'élaboration de cette organisation ont pour objectif de faire avancer le développement du marché de l'emploi et reculer durablement le chômage en effectuant des placements de travailleurs. Plusieurs contributions créatrices d'emploi existent : A.N.S.E.J et C.N.A.C. Le cadre juridique du marché de l'emploi s'est enrichi d'un nouveau dispositif D.A.I.P (Le Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle)¹.

¹Site web de l'A.N.EM, <http://www.anem-dz.com> (Page consultée le 08/01/14).

2.2.5. Le nouveau dispositif pour l'insertion et l'emploi (D.A.I.P)

Depuis 2008, le Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (D.A.I.P) a été entièrement revu et modifié. L'ancien système de pré-emploi n'a pas donné les résultats attendus. Il a débouché dans la majorité des cas à la création d'emplois précaires qui aboutissent rarement à un recrutement définitif. Les nouveaux diplômés, malgré une première expérience du monde du travail se retrouvent de nouveau au chômage en fin de parcours, souvent sans acquérir de réelle expérience faute d'encadrement et de formation, alors que les entreprises continuent de recruter sur concours. Le dispositif a été simplifié et vise à encourager la formation et le recrutement en fin de contrat d'Insertion¹. Il est mis en place progressivement suivant les régions. Trois (03) nouveaux contrats sont créés, même si les anciennes dénominations ont tendance à être utilisées au sein des administrations. Désormais, le contrat d'insertion des diplômés (CID), le contrat d'insertion professionnelle (CIP) et le contrat de formation insertion (CFI) remplacent respectivement les Contrats pré-emploi (CPE), les Contrats emploi salarié d'initiative locale (ESIL) et les emplois saisonniers des améliorations ont été apportées au dispositif, le Contrat d'insertion des diplômés, qui remplace le contrat pré-emploi, peut être reconduit sur 3 années au lieu de 2 années, et le salaire passe de 8000 à 12 300 DA par exemple. Entreprises publiques et privées, administrations et institutions, collectivités locales: tous les organismes sont encouragés à recruter dans le cadre de ces contrats, avec des avantages intéressants : prise en charge du salaire et de la couverture sociale, mais aussi des frais de formation (à hauteur de 60 %) durant la durée du contrat. Si au terme du parcours, l'employé est recruté avec un Contrat à durée indéterminée, l'État continuera à soutenir l'employeur dans le cadre d'un Contrat de travail aidé (CAT) avec des avantages intéressants: contribution au salaire sur 3 ans (45, 40 et 30 %) pour les CID, sur 2 ans pour les CIP et une année pour les CFI avec une prise en charge de la couverture sociale et une baisse de l'impôt global sur le revenu (IRG).Le dispositif est géré, contrôlé et suivi par l'A.N.EM en relation avec les directions de l'emploi et parfois de l'action sociale (DEW et DAS) des wilayas. En principe, et dans certaines wilayas, selon leur importance, il existe pour chaque cas de contrat un responsable précis qui traite les dossiers en coordination avec l'A.N.EM.

¹ Comité International pour le Développement des Peuples (C.I.S.P), Alternatives aux difficultés d'insertion économique des jeunes et leurs mises en réalités, Alger, 2009, p.31-33.

- a. **Contrat d'Insertion des jeunes Diplômés (CID)** : ce contrat est destiné aux jeunes primo-demandeurs d'emplois diplômés de l'enseignement supérieur et aux techniciens supérieurs issus des centres de formation professionnelle (I.N.S.F.P). Il permet aux entreprises de recruter des employés dont les salaires et les cotisations patronales à la sécurité sociale seront assurés par l'État. L'employeur doit assurer l'encadrement du jeune diplômé, assurer et évaluer sa formation.
- b. **Diplômés d'universités** : Contrat d'insertion des diplômés (CID) d'une durée de trois ans avec une contribution mensuelle de l'État allant jusqu'à 12 300 dinars durant la première année. Cette contribution mensuelle baissera progressivement à 10 000 dinars durant la deuxième année puis à 7 800 dinars durant la troisième (03) année.
- c. **Techniciens supérieurs** : Contribution mensuelle de 10 200 dinars durant la première année, 8 200 dinars pour la deuxième année et 6 100 pour la troisième année.
- d. **Contrat d'Insertion Professionnelle (CIP)** : Pour les jeunes sortants de l'enseignement secondaire ou des centres de formation professionnelle (CFPA) et ayant obtenu un certificat d'aptitude professionnelle (CAP): Contrats d'Insertion Professionnelle (CIP) d'une durée de deux années avec des contributions mensuelles de 8 000 dinars pour la première année et de 6 000 dinars pour la deuxième année.
- e. **Contrat de Formation et d'Insertion (CFI)** : Pour les jeunes chômeurs sans formation ni qualification : contrats de formation et d'insertion (CFI) d'une durée d'une année avec une contribution mensuelle de 6 000 dinars sur des chantiers, par exemple, ou auprès d'artisans. Il s'agit souvent de travaux d'utilité publique qui sont difficiles, comme l'entretien de jardins, des routes, d'immeubles, la plantation d'arbres, le chaulage, pour des tâcherons. Auprès d'artisans, la formation est assurée et rémunérée par l'État.

2.2.6. Critères d'éligibilité

- Être primo-demandeur d'emploi (N'avoir jamais travaillé) ;
- Être âgé de 18 à 35 ans (il existe des dérogations pour l'A.N.S.E.J) ;
- Être inscrit comme demandeur d'emploi au niveau de son agence locale ;
- Être titulaire d'un diplôme, fournir des justificatifs du niveau d'instruction, de qualification, d'expérience ou d'acquis professionnels (pour les deux premières catégories CID et CIP) .

Chapitre 4 :

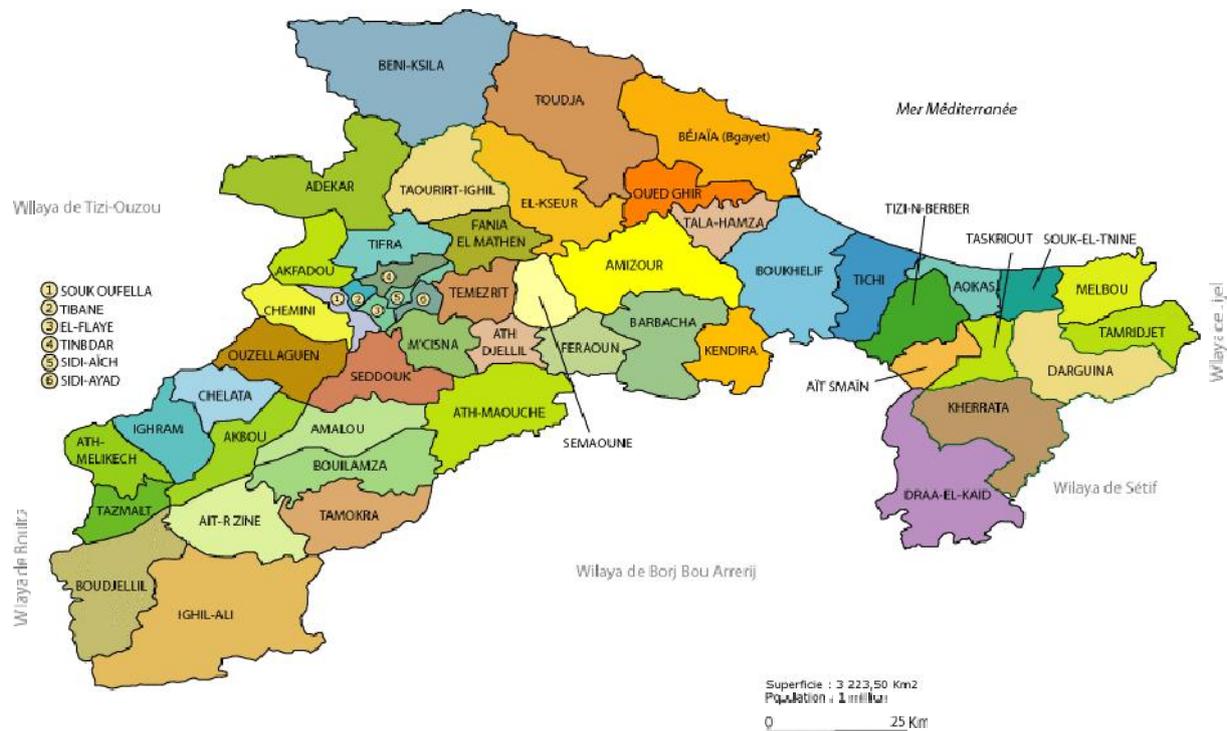
Chômage dans la wilaya de Bejaia

I. Le chômage dans la wilaya de Bejaia

1. Présentation générale de la wilaya de Bejaia

Dans la présente section nous allons faire une présentation générale de la wilaya de Bejaia, où déroulera notre étude empirique. Cette wilaya est caractérisée par des secteurs productifs et des infrastructures économiques importantes, mais qui souffre comme toutes les autres wilayas du problème du chômage, plus particulièrement celle des jeunes diplômés.

La wilaya de Bejaia est créée lors du découpage administratif de 1974, elle était organisée en 05 Daïras et 28 communes. Son organisation a été modifiée en 1984, instituant 19 daïras et 52 communes. La wilaya de Bejaia a des limites administratives avec 05 wilayas : Tizi-Ouzou et Bouira l'Ouest, Jijel à l'Est ; Sétif et Bordj Bou Arreridj au Sud comme la montre le carte ci-dessous. Elle s'étend sur une surface de 322348 ha, répartis comme suit : une surface agricole utile qui occupe 130 348 ha (40.45 % tandis que 10,87 % sont des terres non agricoles), pacage et parcours de 30 859 ha (09.57 %), terres improductives des exploitations d'une superficie de 3587 ha avec un pourcentage de 1.11 %, et une superficie forestière occupant 38,00 % de la superficie totale soit 122 500 ha.



1.1. Les infrastructures de base essentielle pour l'activité économique

Sur le territoire de la wilaya de Bejaia, nous comptons un port, un aéroport, et un réseau routier, qui contribue au développement de l'économie de cette wilaya¹.

1.1.1 Le réseau routier

La wilaya de Bejaia dispose d'un réseau routier très dense et qui se compose d'une route nationale (444,2 km dont 20 km non revêtus), chemin de wilaya (659 km), chemins communaux (3154,27 km dont 622,75 km non revêtus). Les principaux axes du réseau national sont dans un état relativement convenable, et desservent les centres les plus dynamiques de la wilaya du point de vue économique. La RN 26 reliant Bejaia à Bouira, axe structurant par excellence, fait l'objet d'une modernisation afin de la valoriser et répondre au mieux aux besoins de transport de gros tonnage à partir des installations portuaires d'une part et l'adapter aux ambitions locales de développement économique et social, d'autre part.

1.1.2 La ligne ferroviaire

L'infrastructure ferroviaire de la wilaya de Bejaia se résume à une seule voie d'une longueur de 90 km, qui remonte toute la vallée de Soummam, elle comporte 9 gares et 4 haltes, pour relier au niveau de Béni Mansour Bejaia au réseau national. Toutefois, la part du transport ferroviaire dans le transport de voyageurs est en perpétuelle diminution ces dernières années. Cette diminution est due entre autres aux transports routiers, depuis l'ouverture de ce secteur au secteur privé, et à d'autres facteurs liés au transport par rail tel la lenteur surtout pour les longues distances. Il est à notre aussi, qu'au cours de l'année 2008, la voie ferrée a été entièrement rénovée, cette infrastructure est en mesure de relancer le transport ferroviaire et d'améliorer l'attractivité de la région.

1.1.3 L'infrastructure portuaire

La wilaya de Bejaia dispose d'un important port, il constitue un atout stratégique pour toute la région, non seulement pour sa proximité aux autres infrastructures comme l'aéroport, la voie ferroviaire, mais aussi il présente un moyen important de transport de marchandises et de voyageurs. Il se compose de 3 bassins (le bassin de l'avant-port qui est un bassin pétrolier, le bassin de vieux port qui est un bassin de commerce/voyageurs, le bassin de l'arrière-port

¹ DPSB, Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, édition 2011.

qui est un bassin céréalier), ces derniers s'étendent sur une superficie de 156 ha, et d'un terre-plein d'une superficie de 50 ha, avec une longueur totale des quais de 2730 m et de 5 jetées d'une longueur de 3400 m. Le port de Bejaia connaît ces dernières années une dynamique incontestable en raison entre autres, des équipements et des services qu'offre l'Entreprise Portuaire de Bejaia (EPB). Les augmentations les plus ressenties sont celles des marchandises conteneurisées, grâce notamment aux prestations proposées par Bejaia Méditerranéen Terminal (BMT). Aujourd'hui, l'EPB est classé 2^{ème} port d'Algérie en marchandises générales et 3^{ème} port pétrolier. Il est également le 1^{er} port du bassin méditerranéen certifié ISO 9001.2000 pour l'ensemble de ses prestations, et à avoir ainsi installé un système de management de la qualité.

1.1.4 L'infrastructure aéroportuaire

Une autre infrastructure importante dont dispose la wilaya de Bejaia, c'est l'aéroport, qui se situe à 5 km à l'Est du chef-lieu de wilaya. Il assure la liaison avec plusieurs villes du pays et les villes superficie de 24 576 m², d'un aéroport de 811 passagère/jour, et piste de 108 000 m². Depuis la création, l'aéroport de Bejaia connaît des fluctuations permanentes à la hausse comme à la baisse du tarif de passagers. Les vols internationaux connaissent une augmentation, surtout depuis la rénovation de l'aéroport en 2007, quant aux vols nationaux ils enregistrent une baisse d'année en année, ceci s'explique éventuellement par la tarification qui est de plus élevée, mais aussi par la concurrence exercée par le transport terrestre.

2. L'économie de la wilaya et développement des secteurs

En dépit, la configuration pour l'aménagement de l'espace, les efforts d'investissements souvent consentis depuis deux décennies ont entraîné de grandes mutations au plan socio-économique. La wilaya dispose, aujourd'hui, d'infrastructures et d'équipement de base indispensable à un développement hormonal.

2.1. Les secteurs productifs

La wilaya de Bejaia dispose de nombreux secteurs productifs à savoir l'agriculture, les forêts, la pêche, l'hydraulique, l'industrie, l'énergie, les mines et enfin, le tourisme et l'artisanat, ces différents secteurs d'une manière ou d'une autre contribuent à la création de poste de travail pour les demandeurs d'emploi dans cette wilaya et surtout au développement de son économie.

Concernant l'agriculture, disposant d'une surface agricole utile de 130 3348 ha dont 05 % en irriguées, la wilaya recèle d'importantes potentialités foncières de haute valeur agricole, particulièrement les terres situées dans la ville de Soummam et les plaines côtières qui pénètrent parfois jusqu'à 04 km en direction des piémonts dans certains endroits. La fertilité de ces sols confère au secteur de l'agriculture des aptitudes à une exploitation intensive (irrigation, mécanisation) dans le domaine du maraichage, des agrumes, des fourrages et dans les élevages bovins laitiers et avicoles. Les zones de piémonts et montagne, qui constituent l'essentiel du territoire de la wilaya concentrent presque toutes les activités arboricoles. Les espaces dominants sont l'olivier et le figuier, les cultures maraichères sont aussi présentes, mais pratiquées sur des espèces réduites avec le recours aux serres et orientées vers l'autoconsommation ainsi que vers le marché.

Quant au secteur des forêts, la superficie forestière totalise 122 500 ha ce qui représente 38 % de la superficie totale de la wilaya. L'activité susceptible d'être concédées en forêts est l'exploitation du bois pour la fabrication de travers de chemin de fer, les plantes médicinales et aromatiques, la souche de bruyère dont les possibilités restent importantes. De même, le secteur de la pêche connaît une grande activité, la façade maritime de la wilaya de Bejaia s'étend sur 100 km, caractérisés par un relief accidenté et un plateau continental très réduit. Zones d'inventions pour la production halieutique sont la zone côtière, la pêche au large, la pêche hauturière, la pisciculture. Le stock pêche de la frange côtière est estimé à 10 000 tonnes/an, en plus des possibilités de pêche en sites aquacoles continentaux grâce à l'existence d'un réseau hydrographique dense permettant le développement de celle-ci.

Un autre secteur important c'est celui d'hydraulique, l'énergie et les mines, la wilaya de Bejaia dispose de 980 réservoirs avec une capacité de 194 215 m³, des retenues collinaires en exploitation : 07 avec une capacité de 0.34 hm³/an, et des sources captées : 850 avec un débit total de 880 L/S. Elle dispose aussi de 16 200 puits avec un débit de 750 L/S, le nombre de forages et exploitation s'élève à 123 dont le volume exploité est de 141 617 m³/j. autres données concernant les ressources hydrauliques de la wilaya de Bejaia ; la longueur du réseau d'est de 4 100 km (dont 833 km gérés par l'Algérienne Des Eaux (ADE) répartie en (Réseaux adduction : 1363 km et réseaux distribution : 2 738 km). La longueur du réseau d'assainissement est de 2 225 km. Les stations d'épuration sont au nombre de 02 (90 000 Eq. /Hab.), 02 stations sont en cours de réalisation (72500Eq. /hab. et 03 autres stations en projet (240100 Eq. /hab.). Pour le secteur d'énergie et des mines, il se caractérisé essentiellement par des infrastructures énergétique et gazière et par une industrie extractive de

matériaux de construction. L'énergie est un complexe de production d'énergie hydroélectrique. Le territoire de la wilaya est quasi totalement électrifié (99 % de foyers électrifiés). À la fin du mois de décembre 2010 ; par contre, la pénétration du gaz naturel ne touche que 29 % des foyers de la wilaya. En tenant compte de la diversité des ressources, des richesses minérales et de l'existence d'infrastructures d'appoint, le secteur local de l'industrie et des mines offre de nombreuses opportunités d'investissement dans les domaines de la sous-traitance, les activités liées aux bâtiments et travaux publics et dans l'industrie de transformation en général et de l'exploitation minière en particulier.

Le secteur le plus important de la wilaya de Bejaia c'est l'industrie et la PME, selon le premier responsable du secteur de la PEM et de la PMI Bejaia est classé en troisième position après Alger et Tizi-Ouzou en termes de nombre de PME avec ses 13 464 unités employant plus de 50 % de la totalité des activités, mais ne générant malheureusement qu'un quart des emplois créés. La PME de l'industrie agroalimentaire occupe une place importante dans le marché national. En effet, la richesse de la wilaya en ressource hydrique, a été un facteur déterminant dans la filière des boissons et du lait, les unités de boisson avec les eaux minérales (IFRI, TOUDJA... etc.).

Activant simultanément dans l'agriculture et le tourisme, la wilaya de Bejaia occupe la 6^{ème} position dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration avec ses 635 entreprises, ce qui conforte la tendance qui considère la wilaya comme étant un pôle touristique malgré les contraintes de l'investissement dans les secteurs du tourisme. Dans le cadre de la création des PME, les pouvoirs publics ont arrêté une objective création de 200 000 unités pour le quinquennat 2010-2014, et la wilaya de Bejaia, avec 2015 unités, créées entre 2010 et 2014 comptes attend les 6000 à 7000 d'ici fin du quinquennat. Il est à noter que trois quarts des PME sont implantées dans la vallée de la Soummam. En effet, la wilaya de Bejaia dispose de 17 zones d'activité. Concernant les grandes industries, CEVITAL et SONATRACH constituent les plus grandes entreprises dans la wilaya de Bejaia, ils absorbent presque la moitié des occupées de la wilaya, grâce à des entreprises pareilles, l'activité économique de la wilaya est toujours en souffle.

3. L'évolution de l'emploi et du chômage dans la wilaya de Bejaia

3.1. La population et emploi

Au fur et à mesure que la population augmente, un nombre important de demandeurs d'emploi arrivent sur le marché du travail, et les pouvoirs publics se trouvent dans l'obligation d'augmenter et de renforcer les politiques d'emploi et de lutte contre le chômage à travers la création de nouveaux emplois.

3.1.1. La structure de la population

La Direction de l'Emploi de la wilaya de Bejaia a relevé que la population totale de la wilaya de Bejaia était de 10 806 28 habitants en 2013 d'où la densité est de 289 habitants/km². La population vivant en agglomération est d'ordre de 87 % de la population total.

3.1.2. La répartition de l'emploi par secteur

Bejaia est l'une des wilayas qui ont bénéficié de la stratégie initiée par les pouvoirs publics dans les années 70, ce qui la rend l'un des principaux pôles industriels en Algérie, malgré l'absence des réserves de minerais et d'hydrocarbures à exploiter. Quant aux emplois, l'industrie de cette wilaya a créé environ 14 000 emplois en 1992 contre 6414 emplois en 2013, notons qu'entre (1983-1992), l'emploi industriel a connu un ralentissement suite à la stagnation de l'investissement vers le milieu des années 80. Pour sa part, la contribution du BTP à la création des emplois a connu une baisse en 2010 avec un taux de 24,32 %, mais ce secteur aura une grande contribution en 2013, avec un taux de 32,84 % (6227 emplois), sans oublier le secteur de l'agriculture qui a connu une chute libre de 1,70 % pour l'année 2013 alors que ce secteur a contribué à la création de l'emploi avec un taux 21,51 % (66885 emplois)¹ en 2010 dans wilaya de Bejaia et des services avec des taux de participation à la création d'emploi 31,63 % respectivement (tableau n° 5)

¹ Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaire, Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia 2010.

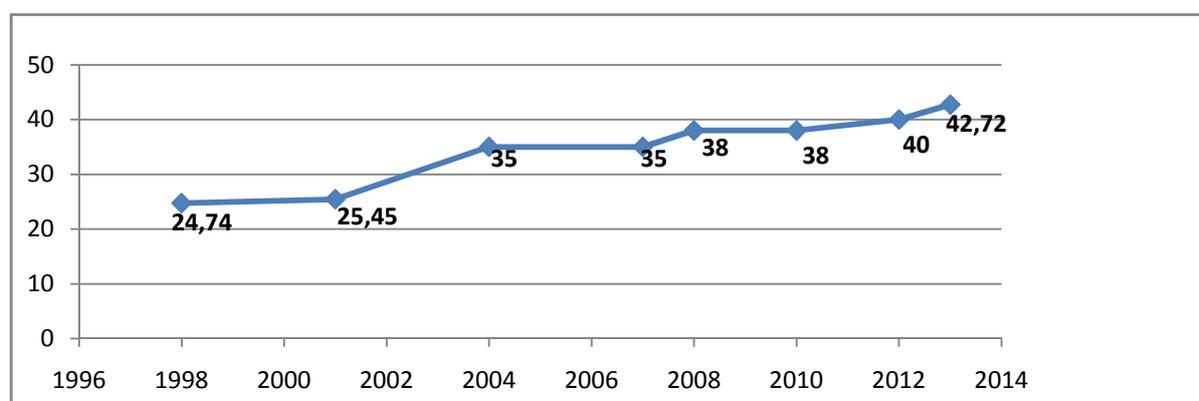
Tableau n° 5 : Offres d'emplois selon le secteur juridique et la branche d'activité

Secteur juridique Branche d'activité	offres d'emplois				
	Public national	Privé national	Privé étranger	Total	Pourcentage (%)
Industrie	1120	5219	75	6414	33,83
BTP	684	5375	168	6227	32,84
Agriculture	13	310	01	324	1,70
Service	424	5532	42	5998	31,63
TOTAL	2241	16436	286	18963	100

Source : Direction de l'Emploi de la Wilaya de Bejaia, rapport d'activités année 2013.

3.1.3. La population active

D'après ce graphique ci-dessous, on constate, une croissance du chômage à partir de 2002, et il se stabilise à 35% entre 2004-2006 et à 38% entre 2008-2010, cela est dû par l'arrivée massive des jeunes dans le marché du travail. À la fin de l'année 2013, la population active totale de la wilaya de Bejaia était 299 631 avec un taux d'activité de 42,72 %, contre 353 350 personnes à la fin de l'année 2010 et un taux d'activité de 38 %. Ce graphique montre une constatation du taux d'activité entre 2004-2006 et 2008-2010, respectivement à 35% et 38%. Ainsi qu'une reprise de hausse entre 2012 et 2014. Cela est dû par le lancement du projet « Algérie blanche » de l'A.D.S.

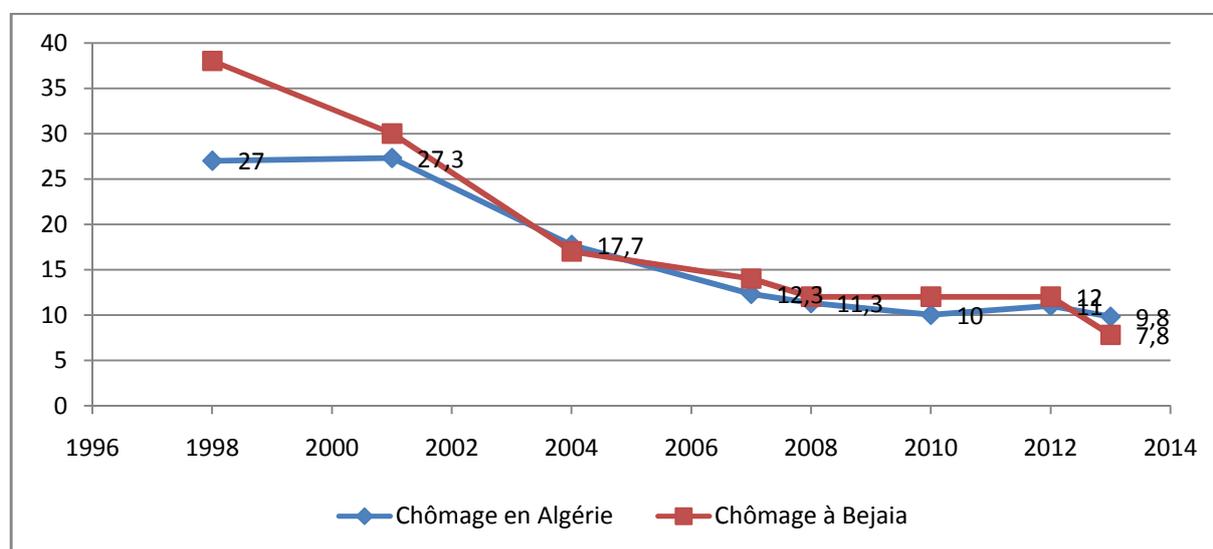
Graphique n° 6 : Évolution du taux d'activité dans wilaya de Bejaia (1998 – 2013)

Source : DPSB, Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia (1998, 2001, 2004, 2006, 2007, 2008, 2010, 2012, 2013)

3.2. Le chômage dans la wilaya de Bejaia

La wilaya de Bejaia a enregistré un taux de chômage élevé au milieu des années 90 comme plusieurs wilayas d'Algérie, par des causes conjoncturelles, compression des effectifs, dissolution et restructuration des entreprises, mais aussi par l'augmentation de la population, donc l'accroissement de la population active. Tous ces facteurs ainsi que l'arrivée des femmes sur le marché du travail et les défaillances du système éducatif ont certainement une grande part de responsabilité dans l'augmentation du chômage.

Graphique n°7 : Évolution du taux de chômage dans wilaya de Bejaia par rapport au niveau national (1998 – 2013)



Source : Elaboré par nous, à partir des données de Direction de la wilaya de Bejaia et de l'ONS.

Comme le montre le graphique ci-dessus, le taux de chômage est très élevé notamment durant la période (1996-2005), avec un taux de 37,5 % en 1996, il paraît encore plus élevé si on le compare au taux national pour la même période. Mais le chômage à Bejaia connaît une baisse remarquable à partir de 2006 avec un taux de 14,8 % presque le même qu'au niveau national, pour atteindre un taux de 12 % en 2010. Ce taux est élevé par rapport au niveau national (10 %), mais bas si on le compare aux taux des années précédentes. L'année 2013 est très remarquable par une baisse du taux du chômage de 7,8 % dans la wilaya de Bejaia, mais aussi au niveau national avec un taux de 9,8 %, soit de point de différence.

Cette amélioration s'explique par différents facteurs : la création de plusieurs dispositifs favorisant la création des micros entreprises et leurs financements, les différents dispositifs d'emploi des jeunes ont permis à la création de 30 172 emplois permanents sur un total de 64230 ont été créés en 2013. En outre, le démarrage de plusieurs entreprises à travers la wilaya et la relance des activités du secteur BTP (tableau n° 5).

Nonobstant les efforts déployés par la politique publique, pour l'emploi des jeunes de la wilaya de Bejaia, le chômage des jeunes de Bejaia est devenu épineux. Le chômage fait des ravages chez les jeunes, dans la wilaya de Bejaia. En 2012, 54 265 demandes d'emploi ont été enregistrées dans la région par les services compétents, contre 12 379 offres disponibles. Au-delà des chiffres, la réalité demeure tout autre, sachant que des milliers de diplômés universitaires peinent à dénicher un job. Avec un taux chômage juvénile de 57,61 % pour l'année 2013, soit 20-24 ans et 25-29 ans des jeunes sont des demandeurs d'emploi avec 21, 36 % et 36, 25 %, respectivement (tableau n° 6).

Tableau n° 6 : Demandes d'emploi selon la tranche d'âge et le genre

Genre Tranches d'âge	Demandes d'emploi			%
	H	F	Total	
16-19 ans	794	140	934	2.59
20-24 ans	4242	3437	7679	21,36
25-29 ans	6608	6422	13030	36,25
30-35 ans	4468	2440	6908	19,22
36-39 ans	2818	742	3560	9.90
40-49 ans	2727	362	3089	8.59
50 et plus	715	23	738	2.05
Total	22 372	13 566	35 938	100

Source : Direction de l'Emploi de la Wilaya de Bejaia

II. Les dispositifs de promotion d'emploi et de lutte contre le chômage dans la wilaya de Bejaia

Comme toutes les autres wilayas au niveau national, les différents dispositifs de lutte contre le chômage et l'insertion des chômeurs sur le marché du travail ont aussi été appliqués dans la moyenne nationale. La wilaya de Bejaia connaît ces dernières années un fort dynamisme en matière de création de PME privées. En 2007, elle est classée en quatrième position, après Alger, Oran et Tizi-Ouzou. La densité de la PME dans cette région est de 13,7 entreprises pour 1000 habitants ; ce ratio est de 8,5 pour l'ensemble du pays.

1. Le dispositif de la micro entreprise (A. N.S.E.J-antenne de Bejaia)

Comme nous le savons, l'A.N.S.E.J antenne de Bejaia est lancé en 1997, ce dispositif a beaucoup contribué à la création des micros entreprises des jeunes dans la wilaya de Bejaia, ce qui a permis le développement du secteur privé (16 436 emplois créés en 2013 par ce secteur). Par ailleurs, l'A.N.S.E.J a créé 14 945 micro entreprises et dont 35 860 emplois pour les jeunes depuis sa création jusqu'à nos jours, une réalisation importante, mais insuffisante pour la lutte contre le chômage des jeunes. L'A.N.S.E.J a ainsi favorisé en 2013 la création de 3 310 emplois à travers 1 637 projets, un chiffre qui est inférieur par rapport aux trois dernières années, mais l'année 2012 a constitué une année vraiment faste pour cette agence qui a permis la mise sur pied de 4 096 projets pour 7 731 emplois (tableau n° 7). Les micros entreprises créées sont presque la moitié des dossiers déposés dans ce dispositif qui sont au nombre de 3 063¹ dossiers (dont 1 013 dossiers déposés dans le secteur des travaux publics).

Tableau n° 7 : Evolution des entreprises créées par rapport aux emplois créés par l'A.N.S.E.J de Bejaia (1997-2013)

Années	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Entreprises Créées	2638	232	522	403	375	362	580	1124	1182	1794	4096	1637
Emplois créés	7425	627	1234	1165	1146	1095	1850	2326	3834	4117	7731	3310

Source : A.N.S.E.J- antenne de Bejaia

¹A. N.S.E.J-Antenne de Bejaia, Bilan des activités 2013.

Entre 2004 et 2007, le nombre de projets lancés connaît des perturbations à la hausse et la baisse, suivi du nombre d'emplois qui passe de 1234 emplois en 2004 à 1095 emplois en 2007. Cette baisse est due principalement à l'arrêt de financement de certains projets dans certains secteurs qui ont été saturés tel que le transport, et d'autre connu un recul comme le secteur agricole qui dépend des conditions météorologiques. Mais à partir de 2008, le nombre de micro entreprises et les emplois créés sont en expansion remarquable jusqu'en 2013.

Tableau n° 8 : Projets financés et emploi créés dans le cadre de l'A.N.S.E.J Bejaia par sexe pour l'année 2013

Secteurs d'activité	Nombre de micro-entreprises financées	Nombre d'emplois correspondants	Sexe du gérant	
			Masculin	Féminin
Services	356	624	309	47
Artisanat	216	456	199	17
Agriculture	108	172	102	6
Transport frigorifique	21	21	20	1
Transport marchandises	128	136	125	3
Transport voyageurs	10	15	10	0
Industrie	123	152	99	24
BTPH	567	1277	564	3
Pêche	3	13	3	0
Profession libérale	83	161	56	27
Maintenance	4	14	4	0
hydraulique	18	68	18	0
Total	1637	3310	1509	128

Source : A. N.S.E.J-antenne de Bejaia

D'après le tableau ci-dessus, le secteur BTPH a bénéficié 567 (dont 563 hommes et 3 femmes) de financement de l'A.N.S.E.J et contribue 1277 emplois dans la wilaya de Bejaia. Il suit par le secteur de services avec 356 micros entreprises créées pour 624 emplois contre 412 projets (1 022 emplois) en 2010 dans ce secteur. Malgré la baisse de financement pour l'année 2013, mais on constate que de jeunes promoteurs ont commencé à investir, ce dernier temps dans la maintenance et l'hydraulique. Des secteurs qui étaient dans un point mort, 4 projets

dans la maintenance et 18 projets dans l'hydraulique alors en 2010, ces secteurs n'étaient pas financés par l'A.N.S.E.J.

2. L'A.N.G.E.M- Antenne de Bejaia

Un autre dispositif opérationnel dans la wilaya de Bejaia, c'est le micro crédit. Entre 2005 et 2007, l'A.N.G.E.M a créé 1250 emplois dans tous les secteurs. Le secteur qui a connu plus d'intérêt est celui de l'agriculture avec 481 emplois, dont 33 femmes, suivi de l'artisanat, où les femmes bénéficient de 128 emplois sur un total de 412 emplois. En espace de deux ans, les chiffres augmentent encore de 1483 emplois et 2733 emplois en 2009 à travers le financement de 378 projets. Enfin, 3480 emplois dans le cadre de l'A.N.G.E.M. Ce dispositif de l'A.N.G.E.M a créé 480 emplois (2 897 emplois pour 2 733 projets en 2012) même si les différents dispositifs mis en place dans la wilaya de Bejaia ont aidé à améliorer les chiffres du chômage, mais les résultats restent toujours faibles, car beaucoup de personnes souffrent encore problème. Ceci peut s'expliquer entre autres par la non-exploitation adéquate des différentes richesses dont la wilaya dispose, ou encore par la distribution anarchique des projets créés par les différents dispositifs sur les secteurs d'activité, en favorisant des secteurs d'une moindre importance concernant la création des postes d'emploi.

3. Le dispositif C.N.A.C-Agence de Bejaia

3.1. Le dispositif d'assurance chômage

L'une des mesures assignées à la Caisse Nationale d'Assurance Chômage est d'indemniser des chômeurs. Dans le cadre de cette mesure, les travailleurs ayant perdu leurs emplois pour des raisons économiques (licenciement ou compression des effectifs) et qui n'arrivent pas à obtenir un emploi en raison de manque de qualifications, de l'âge, bénéficient d'allocation chômage, mais temporairement, pour une période déterminée, allant de 12 à 36 mois

3.2. Le dispositif de création d'activités pour les chômeurs

Ce dispositif destiné aux chômeurs âgés de 35 à 50 ans a permis depuis son lancement en 2003, à des personnes de créer leurs propres entreprises, en leurs accordant des avantages financiers et fiscaux. Entre 2010 et 2013, l'agence de Bejaia a créé 3 997 emplois pour 1 695 projets financés. Le nombre de projets réalisés dans le cadre ce dispositif pour l'année 2013, est ramené à 515 projets, avec 1 047 emplois contre 1 494 emplois à travers 2 921 projets en

2012. Le secteur de services est beaucoup plus financé par rapport aux autres secteurs pour des raisons que la wilaya de Bejaia, ce secteur porte de rentabilité. Alors que le secteur de l'agriculture est toujours dans le niveau inférieur.

Tableau n° 9 :C.N.A.C, projets financés par branche d'activité et selon le genre

Secteur d'activité	Nombre de projets financés		Potentiel emploi
	Homme	Femme	
Artisanat	67	08	156
Industrie	55	19	153
Services	217	32	478
BTPH	76	00	177
Agriculture	38	03	83
Total	453	62	1047

Source : C.N.A.C-Agence de Bejaia, Bilan exercice 2013.

4. Le dispositif de l'Agence de Développement Social de Bejaia

L'Agence de Développement Social a également nourri le marché de l'emploi en effectuant 19 176 placements en 2013. Géographiquement, les demandes de placement provenaient par ordre d'importance, de Bejaïa (23 544), Akbou (12 008), Sidi Aïch (7 055), Kherrata (6 789), Tazmalt (5 530) et El Kseur (5 357), tandis que les communes d'Akbou et de Bejaïa sont les deux pôles principaux d'émissions des offres d'emplois, en raison de l'existence sur leurs territoires de zones d'activités industrielles.

4.1. L'Emploi Salarié d'Initiative Locale (ESIL)

Depuis sa mise en place en 1990, le dispositif des ESIL a eu une part importante dans la création d'emplois passant de 2408 en 1990 à 4684 en totalisant en 1996, le nombre de 17811¹emplois créés et chaque année un nombre important de chômeurs est placé. En 2012, les ESIL atteignent 870 postes d'emploi (2 046 en 2010) dont 479 sont alloués pour les femmes dans les collectivités locales et les administrations.

¹BELATTAF Matouk, L'aide à la création d'entreprises et dynamique de l'emploi : évaluation de l'expérience de la micro-entreprise dans la wilaya de Bejaia, CREAD, n° 58, 4ème trimestre 2001.

4.2. Les Contrats de Pré-Emploi

En ce qui concerne les CPE, chaque année un quota est attribué pour la wilaya de Bejaia. Le nombre de placements effectué dans le cadre de ce dispositif est en hausse continue chaque année, et touche principalement les diplômés de l'enseignement supérieur et les techniciens supérieurs dans Instituts National de Formation Professionnelle (INSFP).

Les chiffres du tableau nous montrent que le système de près emploi absorbe une grande partie de primo demandeur d'emploi. En 1999, le nombre de postes était de 186 (dont 111 pour les universitaires et 75 pour les TS), il augmente jusqu'à 272 postes en 2001 et connaît une baisse durant la période 2002-2003 (Graphique n° 8). À partir de 2004, le nombre de postes créés dans le cadre des CPE connaît une tendance en baisse, et atteint 1400 postes en 2007, dont 840 pour les universitaires et 560 pour les techniciens supérieurs. Il faut noter que ces placements se font principalement dans le secteur administratif et économique. Par ailleurs, dans le total de 1484 placements en 2012 (1039 universitaires et 445 TS), on trouve dans l'administration 830 universitaires, dont 700 femmes et 357 techniciens supérieurs, dont 284 postes occupés par des femmes. Alors que dans le secteur économique sur 209 postes pour les universitaires créés en 2012 (dont 104 postes dans le privé et 105 dans le public), le sexe féminin dans ce secteur a occupé postes (870 universitaires et 349 TS). Cela montre que le système de pré-emploi favorise le placement des chômeurs du sexe féminin surtout dans le secteur administratif.

Malgré, l'évolution de ce dispositif, on constate que le taux de chômage des jeunes diplômés supérieur augmente chaque année, des milliers des diplômés supérieurs inscrivent dans des concours d'entrer à la fonction publique sur des postes qui sont dix fois inférieures au nombre de postulants. La Direction des œuvres universitaires de Bejaia a enregistré en septembre dernier plus de 1900 candidats inscrits pour 06 postes budgétaires ouverts par la D.O.U de Bejaia. Pour répondre aux besoins exprimés dans ses différents services, la Direction des œuvres universitaires de Bejaia a lancé une campagne de recrutement de 06 agents administratifs. Pas moins de 1900 candidats ont déjà répondu à l'annonce¹. Si la D.O.U de Bejaia a ainsi l'embaras du choix entre des milliers de diplômés, les candidats eux savent que la chance d'être choisi relève du miracle.

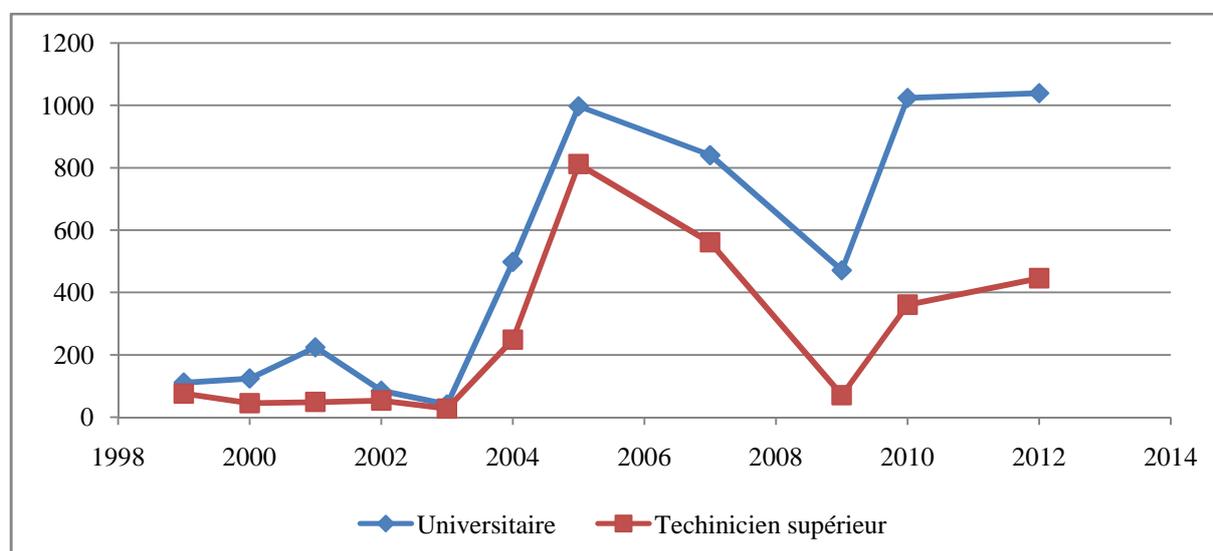
¹http://www.bgayet.net/revue_article/Marche-de-l-emploi-a-Bejaia.html (page consultée le 15/04/14).

Tableau n ° 10:Évolution du nombre des placements effectués dans le cadre des CPE (1999-2012)

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007	2009	2010	2012
Universitaires	111	124	224	85	41	498	997	840	471	1024	1039
Techniciens supérieurs	75	44	48	53	27	248	811	560	70	360	445
Total	186	168	272	138	68	746	1808	1400	541	1384	1484

Source : Elaboré par nous, à partir des Annuaire statistiques de la wilaya de Bejaia de la DPSB

Graphique n ° 8 : Évolution du nombre des placements effectués dans le cadre des CPE (1999-2012)



Source : Elaboré par nous, à partir des Annuaire statistiques de la wilaya de Bejaia de la DPSB

4.3. Les travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité en Main-d'œuvre (TUP-HIMO)

Ce dispositif vise à la création des emplois temporaires notamment à travers les chantiers et les projets qui nécessitent une intensité en main d'œuvre. La création d'emploi à travers ce dispositif connaît une évolution plus ou moins importante. En 2000, le dispositif TUP-HUMO a lancé 9 projets qui ont permis de créer 324 emplois dans la wilaya de Bejaia. Ce nombre passe de 492 emplois à travers 26 chantiers en 2001. Dans ce créneau, 88 chantiers avaient été lancés en 2012 pour 2 050 emplois dans les secteurs de l'hydraulique, des forêts, des routes et

dans l'entretien des écoles. On a constaté que les projets des routes sont dominés avec 46 projets alloués, suivis par le secteur des forêts avec 22 projets.

5. Le dispositif de l'A.N.E.M et D.A.I.P

En 2013, 60 283 demandes d'emploi ont été enregistrées auprès des agences A.N.E.M de Bejaia. Selon les statistiques établies par la direction de l'emploi, tandis que les placements effectués s'élèvent à 15 431 pour 18 963 offres d'emploi. Dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (D.A.I.P), 5 053 placements ont été réalisés durant cette année, dont 2 517 dans le cadre de la formule Contrat de Travail Aidé (CTA), contre 1 689 en 2012 et 1 131 en 2011. Les statistiques montrent également un fléchissement des placements réalisés dans le cadre du D.A.I.P. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle, D.A.I.P, pas moins de 15911 offres d'emploi ont été enregistrés en 2011 dans la wilaya de Bejaïa pour 13304 placements réalisés dans le cadre de ce programme et 7 529 placements ont été réalisés en 2012.

Chapitre 5 :

Cadre pratique de la recherche

I. Les particularités de l'étude sur le terrain

1. Les domaines de l'étude sur le terrain

1.1. Le cadre spatio-temporel de l'étude

Notre enquête s'est déroulée du 15 avril 2014 au 04 mai 2014, période durant laquelle nous avons effectué nos entretiens auprès des jeunes diplômés universitaires de Bejaia qui se trouvent dans une situation du chômage de longue durée, à l'A.N.EM, ainsi que dans les lieux publics selon la disponibilité de l'interviewé.

1.2. La population ciblée

Notre étude porte sur l'ensemble des jeunes diplômés universitaires de la wilaya de Bejaia qui vivent l'expérience du chômage de longue durée ; tout âge, tout genre, tout niveau d'étude confondu et quel que soit la situation familiale.

1.3. La présentation des caractéristiques de l'échantillon

Vu que chaque enquêté à ses propres caractéristiques, nous allons les identifier en faisant ressortir les caractéristiques de chaque jeune diplômé universitaire qui se trouve au chômage durant une période d'un an ou plus.

Tableau n ° 11 : Répartition de l'échantillon selon l'âge

Age	Effectif
24	1
26	4
27	2
28	1
29	1
30	2
32	1
Total	12

D'après ce tableau, nous avons constaté que la population d'enquêtes a des tranches d'âges différentes, 4 personnes ont un âge de 26 qui représente la tranche majoritaire de l'échantillon,

ainsi, on trouve un nombre de 2 personnes pour chacune de tranches d'âge de 27 ans et 30 ans, et 1 personne dans chacune de tranches d'âge de 24 ans, 29 ans, et 32ans.

Nous avons remarqué que l'âge de notre population d'enquête est entre 24 ans et 32 ans, cela peut s'expliquer par faite que notre étude est portée sur les jeunes, cette dernière est délimitée en Algérie, entre 18 ans et 35 ans, vu l'objet de la recherche, les données du tableau montre que la population d'enquête regroupe des jeunes qui ont plus d'un bac + 3, et qui sont au chômage plus d'un an.

Tableau n ° 12 : Répartition de l'échantillon selon le sexe

Sexe	Effectif
Masculin	3
Féminin	9
Total	12

Ce tableau nous informe sur le sexe de l'échantillon dont les données statistiques sont les suivantes : 9 de nos enquêtés sont de sexe féminin, soit la majorité de l'échantillon total. Et 3 enquêtés sont de sexe masculin.

Nous remarquons que la majorité de nos enquêtés sont de sexe féminin, car la plupart des garçons que nous avons sollicités nous ont expliqué qu'elles n'avaient pas le temps de répondre à nos questions, tandis que, les femmes que nous avons interrogées, sont disponible pour répondre à nos questions, d'après cette enquête les femmes s'avèrent plus coopérant par rapport aux hommes pour parler de leurs situations de chômage qui a duré plus d'un an.

Tableau n ° 13 : Répartition de l'échantillon selon le niveau d'étude

Niveau d'étude	Effectif
Bac + 3	3
Bac + 4	2
Bac + 5	6
Total	12

Nous constatons que 6 de notre échantillon représentent les diplômés chômeurs de bac +5 (Master 2 et DEA) ; suivis par les bacs +3 (Licence LMD) qui sont au nombre de 3 ; ceux de bac +4 (Licence ancien régime) sont de 2.

Les jeunes diplômés universitaires qui détiennent bac +5 sont plus exposés au chômage de longue durée. Nous avons constaté une certaine corrélation entre l'explicité des réponses et le niveau d'étude ; c'est-à-dire que plus le niveau augmente, plus les réponses deviennent plus claires plus précisément sur l'expérience du chômage.

Tableau n ° 14 : Répartition de l'échantillon selon la situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Fréquence
Célibataire	11
Marié (e)	1
total	12

Ce tableau nous montre que la majorité de notre échantillon est les célibataires qui représentent 11, suivi par 1 qui est déjà marié.

Cela montre que la majorité de ces chômeurs n'ont pas encore des responsabilités familiales. Vu leurs situations, ils ne sollicitent que d'accès monde du travail après la sortie de l'université.

Tableau n ° 15 : Répartition de l'échantillon selon la date d'obtention du dernier diplôme

Date de l'obtention du dernier diplôme	Fréquence
2010	4
2012	8
Total	12

Ce tableau montre que 8 jeunes de notre échantillon ont obtenu leur dernier diplôme en 2012, suivi 4 enquêtés qui ont obtenu leur dernier diplôme en 2010.

Ce qui montre que la majorité de nos enquêtés vivent l'expérience du chômage de longue durée durant une période de deux ans.

II. Analyse et interprétation des résultats

Dans cette partie, nous allons procéder à l'analyse des données recueillies lors de nos entretiens menés auprès des étudiants de l'université de Bejaia.

1. Analyse thématique de contenus des entretiens

Nous avons analysé ces entretiens par la méthode d'analyse thématique, qui « défait en quelque sorte la singularité du discours et découpe transversalement ce qui, d'un entretien à l'autre, se réfère au même thème »¹. Ainsi, nous avons analysé nos entretiens par une analyse thématique « horizontal » qui relève les différentes formes sous lesquelles le même thème apparaît d'un sujet à l'autre.²

Sur ce, nous avons effectué des entretiens auprès de 12 jeunes diplômés chômeurs de longue durée de la wilaya de Bejaia pour connaître leur avis respectif sur l'expérience du chômage de longue durée, leurs démarches pour obtenir un emploi et leurs ambitions futures.

➤ Origine de l'allongement du chômage par rapport à la qualité de formation

Nous avons commencé à leur demander ce qu'ils pensent sur l'origine de l'allongement du chômage, s'il y a un lien avec la qualité de la formation suivie ou les spécialités qu'ils ont choisies.

Nous avons constaté qu'il y a différentes manières de penser sur l'origine du chômage des jeunes, mais ils n'ont jamais accusé la qualité de la formation. Pour la majorité d'entre eux, explique que le manque de poste dans le marché du travail et la politique du gouvernement pour la lutte contre le chômage sont l'origine de la durée de leur période de non-emploi, ainsi que le manque d'offre d'emploi pour les domaines spécialisés qui sont rares à trouver une offre dans le marché du travail.

« Non, ce n'est pas la qualité de la formation, c'est le domaine beaucoup plus » (jeunes chômeuse de 27 ans, diplômée d'un Master 2 en Monnaie Banque Environnement Financier en 2012) ;

¹BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, Op.cit. P.96.

² MATALON Benjamin et GHIGLIONE Rodolphe, Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques, Armand Colin, Paris, 1978, p.201.

« *Non, pas du tout je pense que c'est parce que, c'est une nouvelle filière donc pas trop de postes* » (jeune chômeuse de 29 ans, diplômée d'un Master 2 d'Ingénieur d'état en écologie en 2010) ;

« *Non, je reçois une formation normale, ce n'est pas le cas* » (jeune chômeuse de 30 ans, diplômée d'une licence en économie (ancien régime) en 2010) ;

« *Non, ce n'est pas la qualité c'est le système pourri de l'A.N.E.M* » (jeune chômeur de 27 ans, diplômé d'un DEA électronique ingénieure en électrotechnique en 2012) ;

« *Non, c'est le pays, c'est l'Algérie, il y a un manque de poste.* » (Jeune chômeuse de 24 ans, diplômée d'un Master 2 en Anglais didactique en 2012).

Donc, nous avons constaté l'omniprésent de notre échantillon qu'ils sont d'accord d'avoir une qualité de formation universitaire toutes spécialités confondues et que ce n'est pas la qualité de leurs diplômes qui est l'objet de l'allongement de leur chômage.

➤ **Occupation d'un poste de travail**

À travers les réponses recueillies concernant l'occupation d'un poste d'emploi après avoir obtenu leur dernier diplôme universitaire ; nous avons constaté que la majorité de ces jeunes chômeurs de longue durée n'a pas encore eu chance de toucher le fruit de leur sueur (diplôme) dans le marché du travail c'est-à-dire ils sentent toujours comme dans la période de l'inactivité (période de formation) juste des petites travailles informelles : 10 enquêtés disent de n'avoir jamais travaillé comme nous les précise :

« *Non, je n'ai jamais travaillé dans mon diplôme juste une petite bricole* » (jeune chômeuse de 32 ans, diplômée d'une licence en économie (ancien régime) en 2010) ;

« *Non, je n'ai jamais travaillé de ma vie* » (jeune chômeuse de 27 ans, diplômée d'un Master 2 en Monnaie Banque Environnement Financier en 2012) ;

« *Je n'ai jamais travaillé juste un petit travail en noir* » (jeune chômeuse de 24 ans, diplômée d'un Master 2 en Anglais didactique en 2012) ;

À l'exception de ceux qui précédent, 2 enquêtés ont occupé un poste d'emploi de courte durée par le biais des dispositifs de lutte contre le chômage, mais après la fin de leur contrat, les 2 jeunes chômeurs de sexe masculin se sont retourné au chômage.

« *Oui, dans le cadre de l'ADS, pendant 3 mois au service budgétaire à Targa Ouzemour* » (jeune de 26 ans, diplômée d'une licence en Sciences commerciales (ancien régime) en 2012) ;

« *Oui,.... au Service d'Economa dans le cadre de l'ADS pendant 2 ans et 6 mois...* » (Jeune 30 ans, diplômée d'une licence en économie en 2010).

Nous avons constaté que ceux qui ont occupé un poste, sont des diplômés du domaine de l'économie et les postes de travail occupés sont de poste de pré-emploi, juste acquérir une expérience, car à la fin leurs contrats ne sont pas renouvelés.

➤ **Passage des journées durant la période du chômage**

À travers les entretiens que nous avons menés avec les jeunes chômeurs de longue durée, nous avons constaté que les jeunes filles chômeuses passent la plupart de leur temps libre au sein du foyer. Étant donnée la division sexuelle, de l'espace intérieur est réservé à la femme alors que l'extérieur appartient à l'homme. La division entre les sexes est présente à la fois « à l'état objectivé dans les choses dans la maison par exemple, dont toutes les parties sont sexuées, dans le monde social et, à l'état incorporé, dans le corps, dans les habitus des agents, fonctionnant comme systèmes de schèmes de perception, de pensée et d'action »¹.

Les jeunes filles enquêtées affirment qu'elles passent la quasi-totalité de leur temps libre au sein de l'espace familial, en faisant le ménage, la lecture, en écoutant de la musique et en regardant la télévision et en cherchant de petits travaux exercer pour changer la routine comme les nouvelles recettes de gâteaux ou en donnant cours à ceux qui sont dans les classes inférieures. Ainsi, elles connectent parfois sur les sites nationaux d'offre d'emploi pour essayer de trouver un emploi et pour discuter avec les amies une solution de ne pas se sentir isoler. Le vécu quotidien est par la routine et le dégoût, ce qui se répercute négativement sur leurs projets d'avenir et elles préfèrent passer leur temps à dormir. Pour casser cette routine, les jeunes diplômées chômeuses organisent de sortie avec leurs amies de la promotion qui se trouvent dans les mêmes situations pour assister aux fêtes. De ce fait, ils se déplacent à l'extérieur de cet espace familial pour fuir les contraintes qui le caractérisent. Tant bien que mal, les jeunes en question en fuyant les contraintes du cercle familial et la routine qui génère la condition, ils cherchent choses à faire. « *Le matin est réservé au ménage.....Ensuite le déjeuner si je sors c'est juste pour chercher un travail ou bien pour faire des concours sinon je me connecte pour discuter avec des copines..... sinon je ne rate jamais d'aller aux*

¹ BOURDIEU Pierre, La domination masculine, Edition du Seuil, Paris, 1998, p.14.

fêtes, car ça permet d'oublier la routine..... Le soir, je dors tôt et les weekends y a pas de différence la routine comme tous les jours »(jeune chômeuse de 29 ans, diplômée d'un Master 2 d'Ingénieur d'état en écologie en 2010) ; « *Je reste femme au foyer, je fais les tâches ménagères....., sinon la télé et les films Turque, j'aime les livres de cuisine et préparer de nouveaux plats justes la routine et j'aime sortir avec mes copines s'il y a une fête dans la maison de la culture ou dans le théâtre je pars c'est bien pour casser la routine et je fais aussi du sport, je fais de la natation, le sport c'est bien en plus puisque je n'ai rien à faire.....* » (Jeune chômeuse mariée âgée de 32 ans, diplômée d'une licence en économie (ancien régime) en 2010).

Pour Meillassoux, les tâches qui incombent à la femme kabyle sont d'ordre domestique¹, elles se font à l'intérieur de la maison.

Vu la marge de temps que génère l'expérience du chômage, des jeunes questions disposent par conséquent d'un temps libre considérable, de ce fait, elles aident leurs parents, notamment lorsqu'il s'agit de retirer les différents documents au niveau des services administratifs locaux, comme nous répond une enquêtée, diplômée d'une Licence de Droit public des affaires : « *Je me lève, je fais le ménage et je me connecte.....je n'ai pas beaucoup de temps libre. L'après-midi, je sors, je cherche toujours des occupations à faire..... et en ce qui concerne les papiers d'état civil, par exemple c'est toujours moi qui m'occupe de ça, pour faire une occupation et changer la routine. Le soir je dors à 2 h du matin juste pour me lever à 9 heures c'est le chômage qui nous a fait ça.».*

Pour bon nombre de jeunes chômeurs, le temps libre est un temps vide. Les occupations ne servent qu'à tuer le temps, attendre la fin de la journée, sans avoir eu l'impression de vivre. C'est pour cela que certaines d'entre elles constatent un changement de leurs habitudes et comportements pour s'adapter à cette nouvelle vie et elles sortent essentiellement pour les démarcher de trouver un travail. Dans une telle situation, il est difficile, voire impossible de se projeter dans l'avenir ou de construire. Les extraits suivants montrent à quel point, les jeunes enquêtées à l'instar des autres catégories touchées par le chômage, en passant leurs journées, elles se heurtent à la routine qui obstrue toute initiative d'innovation : « *Je me lève, je fais le ménage et je me connecte puisque je suis une fille je n'ai pas beaucoup de temps libre. L'après-midi, je sors, je cherche toujours des occupations à faireet changer la routine. Le soir, je dors tard, pour me lever tard, c'est comme ça c'est le chômage qui nous a*

¹ Meillassoux C., *Femme, greniers et capitaux*, L'Harmattan, Paris, 1975, p.251.

fait ça, je dors souvent à 2 h du matin juste pour me lever à 9 heures » (jeune de 28 ans, diplômée d'une licence de Droit public des affaires en 2010) ; « *Je me lève le matin... S'il y a des concours pour me programmer et faire des papiers pour ces concours, sinon je ne sors pas donc je reste faire le ménage et la routine, je lis beaucoup les journaux et des livres..... et si je n'ai rien à faire, je dors, je passe aussi un temps sur le Net pour chercher un emploi »* (Jeune de 30 ans, diplômée d'une licence en économie (ancien régime) en 2010).

« *Le matin, je regarde la télé et je fais le ménage, je prépare le déjeuner dans cette période de chômage, j'ai appris la cuisine, c'est le seul point positif, je ne sors pas trop, car tout le monde a trouvé un travail dans mon entourage sauf moi. Donc, je n'aime pas sortir... puis mon père m'a amené à un psychologue qui m'a dit que tu fais une dépression... »* (Chômeuse de 26 ans, diplômée d'un Master 2 en Droit privé criminel en 2012) ;

« *Le matin, je fais le ménage, la télé, la musique et la lecture. Je lis....., je passe aussi un temps sur internet. L'après-midi soit, je sors avec des amies et soit je reste à la maison écoutée de la musique et j'écoute de la musique et la télé..... Le soir, je lis beaucoup et j'écoute de la musique, la télé..... j'essaie à chaque fois de nouvelles recettes tout ça c'est juste pour m'occuper un peu, trouver quelques choses à faire sinon je souffre en ne faisant rien en suite je dors c'est tout »*, (jeune chômeuse de 24 ans, diplômée d'un Master 2 en Anglais didactique en 2012).

Quant aux 3 jeunes hommes de notre échantillon, il est vrai qu'ils évoluent au sein de l'espace familial, mais sans pour autant trop investir cet espace, car ils passent leur temps pour chercher un emploi ou à travailler dans l'informel pour procurer de l'argent pour satisfaire leur besoin ou à s'inscrire dans une nouvelle formation un moyen pour s'en sortir dans la routine, ainsi que la pratique de sport. Parmi les conséquences majeures du sexe masculin la majorité d'eux prennent cette situation comme une honte et parfois ils tombent dans la drogue, l'alcool ou ils se réfugient dans les résidences universitaires pour être loin de leur famille. « *La plupart du temps, je passe mes journées sur l'internet dans les sites de l'offre d'emploi, je m'intéresse à tous les postes disponibles....., je sors avec mes amis de la même promotion, car la majorité d'entre eux sont au chômage donc on sort pour changer, pour oublier un peu, sinon je travaille juste dans des chantiers comme manœuvre pour gagner un peu d'argent.....Je fais aussi du sport..... »*, (Jeune de 27 ans, diplômé d'un DEA d'électronique ingénierie en électrotechnique en 2012) ;

« *Le matin, je cherche le travail, mais ça dépend de la morale ça dépend donc puisque le chômage touche le côté financier..... Pour l'après-midi, je me connecte, je discute avec mes amis et une recherche permanente de travail voir toujours s'il y a une actualité sinon c'est le dégoût du réveil au sommeil..... je suis fiancé donc j'ai une pression plus que les autres. Le soir, je lis des romans pour s'évader et je regarde la télé des films et des séries pour oublier un peu tout ça. Pour mes week-ends, je vais à la plage et boire de l'alcool pour oublier cette situation.....* » (Jeune de 26 ans, diplômé d'une licence en Sciences commerciales (ancien régime) en 2012) ;

« *Je me lève le matin, je programme toujours mon temps, j'aime l'organisation donc je me lève le matin je lis beaucoup de livres..... jusqu'à 11 heures, je lis des livres de religion seule ou avec des amis et l'après-midi j'essaie de trouver un travail informel comme peintre avec un ami pour gagner un peu d'argent pour pouvoir acheter mes livres et des vêtements....., je suis en train de faire une formation de gestion de recyclage des déchets* » (jeune de 26 ans, diplômé d'une licence de science islamique en 2012).

➤ **Description des activités ou d'emplois exercés pour affronter le chômage**

En fonction des réponses concernant les activités que les jeunes chômeurs exercent pour affronter cette période de chômage, nous avons constaté que la quasi-totalité de ces jeunes ne sont pas croisés les bras pour que l'emploi vient vers eux, mais, ils sont toujours dans les démarches pour trouver un emploi. Ils passent leur temps à passer à des concours d'entrer à la fonction publique, à assister dans les forums de recrutement, d'autres tournent autour des entreprises pour déposer leurs CV et à déposer par le biais de leurs connaissances ou les sites d'offre d'emploi dans l'espoir de sortir dans cette situation. Et ils sont d'accord à accepter n'importe quel poste de travail. À titre illustratif, un enquêté diplômé d'un DEA électronique ingénierie en électrotechnique nous répond : « *Disons que je suis toujours en train de chercher sur le net, je m'intéresse à tous les postes disponibles, j'envoie mon CV, mais rien de spécial, après j'ai assisté aussi aux forums d'emploi d'Alger celui du 1^{er} et le 2 mars à Houari Boumediene et Bab Ezzouar et le 15 et le 16 mars à Cheraga, mais rien de spécial et même pour mes amis, ils n'ont appelé en personne, pour le 2e forum.....* ». D'après une autre enquêtée, diplômée d'un Master 2 en Anglais didactique depuis 2012 : « *Je cherche dans l'internet et si je connais quelqu'un aussi, je lui demande de chercher dans les entreprises et dans les écoles privées n'importe quel travail pour ne pas rester au chômage tellement je n'ai pas trouvé un travail dans mon domaine, j'ai accepté de travailler comme*

vendeuse dans un magasin pour gagner mon argent de poche et ne pas demander à chaque fois à mon père ».

Nous avons constaté que en dehors de leur temps qu'ils consacrent pour les démarches de rechercher un emploi (concours, déposition des CV dans les entreprises), la plus part de notre échantillon investit leur temps libre en déployant une d'activités dans des formations ou en travaillant dans l'informelle afin de subvenir à leurs besoins. Étant donné que ces dernières prennent formes dans le secteur informel, force est de constater leur caractère précaire, comme les témoignent les extraits suivants : *« J'ai fait des cours l'UFC de psychologie et le CAPA..... je les donne mon CV, je fais des concours comme celui de la wilaya et la DOU, l'hôpital aussi en tous 07..... »* (Jeune chômeuse de 28 ans, diplômée d'une licence de Droit public des affaires en 2010) ;

« je n'ai pas trouvé un emploi, j'ai travaillé de la peinture de bâtiment, j'ai fait un peu de tout comme serveur aussi du commerce en tout ça pour ne pas rester les bras croisés, j'ai fait des concours 5 au maximum....., j'ai travaillé aussi comme enseignant dans un petit garage des cours »(jeune chômeur âgé de 26 ans, diplômé depuis 2012) ;

Nous avons constaté dans notre échantillon que 3 enquêtées de sexe féminin ont mis leurs espoirs dans le dispositif de la main d'œuvre (A.N.EM) de leur trouver un emploi et ils passent des concours seulement et parfois elles se trouvent démoraliser par les avis défavorables répétitifs par les entreprises. Vu, la culture algérienne, il est difficile qu'une fille travaille dans l'informel. *« J'ai fait la carte de l'A.N.EM..., je cherche l'emploi sur les sites nationaux de recherche d'emploi, je participe aux concours 2 ou 3 concours de la DOU et de l'université..... »* (Chômeuse Dee30 ans, diplômée licence en sciences économiques en 2012),

« Toujours, j'essaie au maximum pour sortir de ce chômage..... je fais la carte de l'A.N.EM et j'ai déposé des CV dans des banques c'est tout.....mon père me dit, tu vas finir par trouver un emploi bien, celui qui a un diplôme est toujours mieux à celui qu'il n'a pas » (jeune chômeuse de 26 ans célibataire, diplômée d'un Master 2 en sciences économiques en 2012) ;

« je dépose des CV et des diplômes et des demandes dans les banques..... c'est très difficile en plus à chaque fois je pars à la banque, il me démoralise trop donc je ne préfère

pas aller. je pars à chaque fois à l'A.N.EM » (jeune chômeuse de 27 ans, diplômée d'un master 2 en Monnaie Banque Environnement Financier en 2012)

➤ **Explication de l'allongement de la période du chômage**

Compte tenu de l'expérience du chômage de longue durée que traversent les jeunes diplômés et avec toutes conséquences qu'elle comporte, nous avons constaté une monotonie à travers leur discours qui penche sur le manque d'expériences et de piston, le nouveau système de l'A.N.EM, ainsi le manque d'offre d'emploi dans le marché du travail. Les jeunes chômeurs subissent des règles autonomes et des conditions administratives. L'offre de l'emploi demeure soumise beaucoup plus, à la question du piston, une réalité des formes d'offre d'emploi existant sur le plan pratique et qui repose beaucoup plus, sur l'existence des liens à différentes natures entre le postulant et employeur (même au sein des administrations qui offrent l'emploi). Ces relations peuvent être diverses en leur nature, mais c'est celles qui s'inscrivent dans le cadre amical et surtout familial qui sont les plus avantageuses et les plus demandées. Cela, est une réalité qui est survenue, du fait que la société algérienne est une institution qui valorise les liens familiaux et qui tend toujours à les sauvegarder et les rendre plus denses.

Nous avons remarqué que la quasi-totalité de notre échantillon montre que l'allongement de leur période du chômage est dû aux exigences posées par les entreprises pour recrutement comme l'expérience, nous répond4 jeunes filles chômeuses de notre échantillon sur cette question : « ... *Je passe les concours, ils demandent de l'expérience. Comment je peux travailler sans expérience.....je n'ai pas du piston » (28 ans, diplômés d'une Licence de Droit public des affaires) ; selon notre enquêté âgée de 27 ans, diplômée d'un master 2 en Monnaie Banque Environnement Financier, l'allongement de la période du chômage est dû par« L'expérience beaucoup plus, à chaque concours, ils demandent plus de 4 ans d'expérience alors que moi je n'ai jamais travaillé alors je suis resté au chômage. En plus ici il n'y a pas de bon concours à Bejaia. Je pense qu'ils font ça juste pour la forme, c'est tout en plus ça se passe par le piston..... » ; « après les études..... j'ai décidé de chercher un emploi, mais je n'ai pas trouvé, car ils demandent de l'expérience alors que, moi, je n'ai pas et, si je dépose mon CV, il regarde directement de l'expérience..... », Nous précise une chômeuse, diplômée d'une licence en économie (ancien régime). Et pour la chômeuse diplômée d'un Master 2 en sciences économiques « *pour ces concours c'est toujours la même chose, il demande à chaque fois de l'expérience..... même je réponds bien, il me manque**

de l'expérience professionnelle donc..... ». Ainsi, l'absence de connaissance dans les administrations (piston) est devenue un obstacle pour les notre échantillon de trouver un emploi, vu les recrutements se passent par des connaissances (passe-passe) même ceux qui passent dans l'A.N.EM, il faut connaître quelqu'un dedans et cela décourage les jeunes chômeurs dans leurs démarches. Voici quelques réponses de certains enquêtés pouvant nous servir d'illustration : *« Je suis restée au chômage, c'est à cause du problème du piston, j'ai trouvé un poste j'ai été presque recruté, mais il y a quelqu'un qui m'a enlevé le poste, car il a du piston donc il a passé et occupé le poste donc j'ai été découragé et je suis resté longtemps au chômage »* (jeune mariée âgée de 32 ans, diplômée d'une licence en économie (ancien régime)) ;

« j'ai trouvé un poste et ils m'ont exigé que j'enlève ma barbe et moi je n'accepte pas ces conditions et appart ça il y a toujours la question du piston et si tu connais quelqu'un de bien placé il va te trouver un poste.... mais là tellement je ne connais pas trop je n'ai pas du piston donc cela explique que je suis resté au chômage » (jeune chômeur diplômé d'une licence de science islamique) ;

Par ailleurs, cette stratégie de recrutement par piston certain de nos interviewés jugent anormales comme l'affirme une chômeuse titulaire d'un Master 2 en Anglais didactique *« premièrement, c'est le piston, mais je n'ai pas du piston donc c'est pour ça.....même quelqu'un avec une licence, ils ont trouvé un travail et moi non, car je n'ai pas du piston, il demande aussi de l'expérience..... »*

Nous avons constaté aussi que certains jeunes diplômés chômeurs voient que appart le manque d'expériences et du piston, l'allongement de leur période chômage peut être dû par le système politique de l'État (exigence de passer A.N.EM et le service national) et le manque d'offre d'emploi dans le marché du travail, d'où l'affirmation de 3 enquêtés de notre échantillon :

« Le manque de l'offre de l'emploi et le manque des solutions de l'État..... qui n'offre pas les opportunités de l'offre de travail, ça se passe toujours par le piston c'est même moi là, j'ai trouvé un poste maintenant avec un travail en plus, il demande aussi de l'expérience donc moi je n'ai pas donc je suis resté au chômage longtemps. » (jeune chômeur, diplômé d'une licence en Sciences commerciales (ancien régime) en 2012)

« C'est dû à l'A.N.EM..... il faut passer par l'A.N.EM et les postes bons, ils savent ce qu'ils font même s'il y a de l'offre, ils te montrent pas, ils leurs donnent selon le piston il y a juste des petits travaux qui ne sont pas bon qui est là en plus ils embauchent dans des postes qui ne sont pas dans leurs domaines et le problème du Service National..... ils m'ont déjà appelé à Sonalgaz, mais tellement, je n'ai pas la carte de l'armée donc c'est pour rien j'ai seulement perdu mon temps » (jeune chômeurs, diplômé d'un DEA en électrotechnique).

« Je pense qu'il y a un manque de poste sur le marché et le peu qu'il y a, il passe par le piston, car tout se passe comme ça..... c'est toujours quelqu'un qui connaît quelqu'un..... » (jeune chômeuse diplômée de licence en sciences économiques en 2012).

Donc, nous pouvons finir par dire qu'en parlant de la question des recrutements et d'offre d'emploi, la question du piston (prime l'expérience professionnelle sur le recrutement) est devenue un mécanisme moteur dirigeant l'administration algérienne. Chose qui rend l'insertion professionnelle des jeunes plus compliquée et freine les efforts employés dans ce domaine, pour résoudre ce problème et lutter contre sa progression.

➤ **Responsabilités et subventions des besoins familiaux**

Dans notre enquête, nous avons constaté que 7 enquêtés de notre échantillon montrent que leurs pères sont des retraités alors que la quasi-totalité de notre échantillon leurs mères sont des femmes au foyer. Comme nous précise l'extrait suivant répond par ces derniers : « *Mon père retraité et mère femme au foyer* ». Cela montre la complexité de ces jeunes qui vivent, dans l'expérience du chômage de longue durée. Alors que pour les autres enquêtés nous répondent que leurs pères occupent un poste d'emploi, mais leurs mères restent toujours des femmes au foyer, à l'exception d'un seul enquêté, diplômé d'une licence en Sciences commerciale qui nous a expliqué que : « *mon père est gérant d'une entreprise et ma mère travaille dans une école de cours de soutien* ».

L'institution familiale algérienne est caractérisée par sa solidarité surtout descendante (relation familiale caractérisée par une solidarité de haut vers le bas), nous a fait la preuve de l'existence de ce critère dans sa structure. À travers les propos de ces jeunes chômeurs, il ressort que leurs familles sont prises en charge par les parents. De ce fait, le chef de la famille (père) est dans l'obligation de subvenir aux besoins de sa famille quel que soit sa catégorie socioprofessionnelle dont il se trouve. Nous avons constaté que la moitié de notre échantillon, c'est le père prend les charges du cercle familial. « *C'est mon père qui s'occupe de tout* » les

précise 6 enquêtés de notre échantillon, même parfois le père reçoit un coup de main par les autres membres de la famille qui travaillent et comme la précise une chômeuse diplômée d'une licence en économie « *c'est mon père et un peu mes frères* », dans un autre cercle familial, le frère se trouve dans l'obligation de prendre la place du père pour subvenir les besoins familiaux ; voici quelques réponses illustrant ce propos, d'après une enquêtée, diplômée d'une de Droit public des affaires : « *mon frère parce que mon père ne travaille pas.....* », Une autre enquêté, diplômée d'un Master 2 d'Ingénieur d'état en écologie nous précise : « *c'est mon grand frère* ».

Si nous essayons d'approfondir plus cette question, nous résulte à voir que cela revient aux héritages traditionnels algériens, notamment dans la Kabylie. Dans cette dernière, on forme les membres masculins de la famille de façon à ce qu'ils prennent en charge la famille, notamment en parlant de l'aspect financier. Tandis qu'il assigne pour la femme, un rôle secondaire en cette question comme l'affirme un autre jeune chômeur, diplômé d'une licence en Sciences commerciales : « *c'est le père et parfois la mère* ». Ainsi que cela à un rapport avec les assises religieuses qui dirigent la société algérienne, la religion engage les membres masculins de la famille, à prendre en charge les éléments féminins, en commençant la hiérarchie de cette responsabilité par le père puis frère ou le mari dans les cas ces femmes mariées. Dans ce cas dernier, nous avons vu le cas d'une chômeuse diplômée d'une licence en économie qui est la seule femme mariée de notre échantillon du travail et qui nous témoigne en cette question « *c'est mon marie qui s'occupe* ».

Les jeunes chômeurs après avoir terminé leurs études tout en estimant de retrouver un poste d'emploi où ils exploitent leurs compétences (intellectuels) acquises dans leur parcours de formation universitaire, se trouvent face à une situation de chômage qui leur prolonge encore leur dépendance familiale. Les jeunes chômeurs titulaires d'un diplôme universitaire (majorité ont un bac +5) ne se voient pas du même statut après avoir fini ses études, d'ailleurs comme l'ont signalé plusieurs chômeurs de notre échantillon. Ils se voient comme un acteur social, mais pas un consommateur. Chose pour laquelle, la dépendance financière des parents est intériorisée et traversée par son aspect négatif. Ces difficultés (économiques) contribuent à leur différer l'accès à l'indépendance.¹

¹ MESURE Sylvie, SAVIDAN Patrick, Dictionnaire des sciences humaines, Édition quadrige/PUF, Paris, 2006, p.659.

En tant que mécanisme de socialisation primaire, la cellule familiale représente un refuge, un amortisseur de la crise dans laquelle vivent nos jeunes chômeurs. Par ailleurs, il convient de préciser que la solidarité-contrainte, dans le sens où c'est l'état de dépendance financière qui contraint les parents à subvenir aux besoins de leurs descendants qui vivent l'expérience du chômage de longue durée. Les parents se trouvent dans l'obligation morale, c'est aussi parce qu'ils sont responsable avant tout, de ce fait, ils aident leurs enfants, notamment ceux qui ne travaillent pas. L'épreuve du chômage que vivent ces jeunes et le milieu social dans lequel évoluent font que la dépendance financière vis-à-vis de l'institution familiale se prolonge au-delà de la fin de leurs études, c'est-à-dire après l'obtention d'un capital scolaire.

Quant aux jeunes chômeuses, hormis quelques-unes, elles considèrent cette prise en charge par leurs familles comme un fait normal et naturel. De cela, nous pouvons dire que le sujet féminin n'exprime pas certains mécontentements de la situation d'indépendance financière. Chose qui forme la différence avec le sujet masculin qui n'intériorise pas cette réalité de façon passive. La quasi-totalité des jeunes filles interviewées ont affirmé que c'est sein de leurs familles qu'elles se procurent de l'argent pour subvenir à leurs besoins élémentaires. Les extraits suivants montrent à quel point, les jeunes en question sont dépendants sur le plan économique de la cellule familiale : « *c'est toujours une donation de la famille.....* » (Jeune diplômée d'un Master 2 en sciences économiques) ; une autre jeune diplômée d'un Master 2 d'Ingénieur d'état en écologie, chômeuse depuis 2010 nous précise que : « *c'est la famille, car je ne travaille pas* ». Les jeunes filles considèrent cette prise en charge par leurs familles comme un fait normal et naturel.

De cela, nous pouvons dire que le sujet féminin n'exprime pas certains mécontentements de la situation d'indépendance financière. Chose qui forme la différence avec le sujet masculin qui n'intériorise pas cette réalité de façon passive. Nous avons constaté que les 3 enquêtés de notre échantillon se débrouillent pour subvenir leur besoin et ils demandent de l'argent à leurs parents en cas de besoin nécessaire. Les extraits suivants les confirment : « *..... je me débrouille, ils me donnent de l'argent uniquement dans les grands besoins.....* » (Jeune chômeur de 26 ans, diplômé d'une licence en Sciences commerciales.

Le fait d'être assisté par ses parents alors qu'on est en âge et en état de travailler introduit un déséquilibre dans les relations familiales. Ces jeunes diplômés chômeurs de longue durée ont le sentiment d'être redevables de quelque chose à leurs parents et d'être placés ainsi dans une situation de dépendance qui est le plus souvent mal supportée. « Ce sentiment de

dépendance renforce la culpabilisation du jeune chômeur qui a le sentiment de profiter du travail des autres ». ¹ Par ailleurs, nous avons constaté que la procuration des moyens financiers, les jeunes chômeurs exercent des pratiques de débrouilles dans un cadre d'instabilité ou d'informalité, car si le statut social a une importance dans la construction du statut d'emploi, l'inverse est aussi vrai ². Sur le même ordre, la question d'estime de soi est souvent liée à nature du statut social de la personne. Chose pour laquelle les jeunes, pour faute de ne pas avoir la chance de gagner un bon d'emploi, et par là, un statut social qui est en question, ils finissent par avoir une estime de soi sur un stade d'instabilité. La prise en charge par la famille suscite chez les jeunes chômeurs des réactions multiples, car la situation de dépendance qu'ils vivent au sein de leurs familles les permettent de réagir différemment. Il est vrai qu'ils évoluent au sein de l'espace familial, mais sans pour autant trop investir cet espace, car ils passent leur temps pour chercher un emploi ou à travailler dans l'informel. Un sentiment de fardeau qu'ils visent fait que ces jeunes se lancent dans des petits boulots, afin de subvenir leur besoin. La quasi-totalité des jeunes du sexe masculin de notre échantillon, afin de montrer leur virilité et leur utilité, ils s'intéressent dans des petits boulots afin de se procurer de l'argent pour satisfaire leurs besoins élémentaires. Les extraits suivant nous illustrent : « *j'ai travaillé dans la peinture et serveur dans un restaurant, j'ai travaillé déjà dans les chantiers et je garde la boutique de mon ami, j'ai presque fait-tout* » (jeune chômeur, diplômé d'une licence en Sciences commerciales), un autre enquêté d'une licence de science islamique nous répond : « *je me débrouille à travailler comme un peintre dans une entreprise de mon ami qui me fait l'occasion de bricoler un peu au moins pour gagner un peu d'argent de poche* ». Alors, parfois ces jeunes pratiquent des activités illégales comme la vente de drogue pour subvenir leur besoin. Un autre jeune diplômé d'un DEA électronique ingénieure en électrotechnique nous dit : « *je gagne mon argent de poche en travaillant dans des chantiers et je travaille en parallèle illégal, désolé je ne peux pas te dire* ».

Quant aux jeunes chômeuses de longue durée, nous avons remarqué dans 6 enquêtées une autre forme de solidarité entre les générations. Il s'agit d'une solidarité horizontale, c'est-à-dire entre les frères et sœurs. Les jeunes en question reçoivent de donation qu'ils dépensent de leurs frères et sœurs. Les extraits suivants montrent à quel point la solidarité familiale est omniprésente dans le cercle familial. « *Juste une donation de mes frères, c'est tout puisque je ne travaille pas donc obliger, tu vois.....c'est moi c'est normal* » (jeune diplômée d'un

¹ DEMERS Marie, Op.cit.792.

² MARUANI Margarete et EMMANUELE Reynaud, Op.cit. p.94.

Master 2 d'Ingénieur d'état en écologie) ; une autre enquêtée diplômée d'une licence de Droit public des affaires nous répond : « *Donation de mon frère et mes sœurs.... c'est moi qui m'occupe du ménage* ».

Cette réalité témoigne encore une fois de la nature des relations familiales caractérisées par l'entraide et la solidarité, en tenant compte du principe de l'organisation sociale et de génération, qui structure les rapports familiaux. Étant donné que les jeunes chômeuses en questions sont issues des mêmes générations, de ce fait, ils comprennent mieux le vécu de leurs sœurs. Cette forme de solidarité horizontale existe depuis longtemps dans la société algérienne. Elles découlent du niveau de vie familiale et du degré de communication qui existe entre frères et sœurs et entre cadette et aînée. Ce don est justifié par le fait qu'elles sont chômeuses (crise de statut), et aussi parce qu'elles vivent mal l'expérience du chômage de longue durée, elles rencontrent plus de contraintes. Cette réalité fait de l'institution familiale un support pour les jeunes filles qui traversent une situation d'inactivité professionnelle (formelle). L'entraide familiale continue à jouer un rôle essentiel dans les milieux sociaux, actuellement en Algérie.¹

Nous avons constaté aussi que, cela, il y a 2 jeunes chômeuses qui se battent pour gagner leurs indépendances financières en travaillant dans l'informel. Voici quelques illustratifs de la part de ces enquêtées : « *oui, un petit travail informel, je me charge des cours de mathématique pour les élèves de CEM et lycée.....juste pour l'argent de poche, on me paie 600Da à chaque mois par personne* ».

➤ **Difficultés à vivre cette situation dans le cercle familial**

Dans une société où s'impose toujours la dimension économique et sociale de la vie collective, le travail est source essentiel de la dignité ou en terme sociologique, du statut social des individus. Chose qui rend l'exercice d'une quelconque activité, comme un soutien psychologique et social pour l'individu, la compréhension et le partage de douleur, car son existence dans le groupe auquel il appartient dépend de ses conditions.

Nous avons constaté que la majorité de notre échantillon prouve qu'il trouve des difficultés de vivre cette situation de sans-emploi au sein ses institutions familiales. Un vécu très difficile, surtout, pour les jeunes chômeurs de sexe masculin qui croyaient qu'après

¹ MOSTEFA Boutefnouchet, *La famille algérienne évolution et caractérisations récentes*, La société nationale d'édition et de diffusion, Alger, 1982, p.108.

l'obtention de leur diplôme, ils doivent être des actifs (producteurs) pour aider la famille, ils sont devenus des consommateurs et cette situation les blesse moralement que parfois ils ne trouvent pas des mots à exprimer leurs douleurs qui les rongent toujours. Les extraits suivants sont pour la quasi-totalité de 3 jeunes garçons chômeurs de notre échantillon que nous les avons enquêtés : « *il y a des difficultés, la vie est cher donc mon père a besoin de mon aide même si mon père me dit, tu as étudié pour rien ça me dérange au fond, de ne pas pouvoir aider la famille en plus je suis le garçon unique* » (âgé de 26 ans, diplômés d'une licence de science islamique) ;

« *J'ai vraiment des grandes difficultés à vivre ça, surtout du côté familial, non je ne veux pas te dire quoi.....* » (Un jeune de 27 ans, diplômé d'un DEA électronique ingénieure en électrotechnique) ;

« *il y a des difficultés..... ça va s'exprimer malgré eux, le chômage, ça touche la personnalité et la morale, car je vois bien que ça leurs blesse de me voir, leur fils souffre du chômage et c'est ce qui me dérange moi* » (jeune chômeur, diplômé d'une licence en Sciences commerciales).

Quant aux chômeurs de sexe féminin, nous avons remarqué que malgré la vie sociale de la société algérienne, la majorité de cette catégorie rencontre des difficultés de refoulement au sein du cercle familial et ça leur dérange le fait qu'elles n'arrivent pas à contribuer dans leur famille. Une enquêtée mariée nous répond : « *Oui, parce que mon mari travaille et pour que je travaille alors que moi je ne trouve pas, je veux l'aider dans les charges* », une autre enquêtée de 28 ans, diplômée d'une licence de Droit public des affaires nous affirme : « *Si, mon frère me dit toujours que tu as étudié pour rien, ça me dérange trop quand il me dit ça* ».

Par ailleurs, nous avons constaté que dans notre échantillon, il y a des jeunes filles trouvent cette situation normale puisque leur famille les comprend et les aide à surmonter le moral pour ne pas qu'elles sentent coupable de leur situation, ainsi la famille les encourage pour leurs recherches d'emploi, comme nous répond une enquêtée, diplômée d'un Master 2 en Droit privé criminel « *ils sont compréhensifs, quand je suis découragée à fond, elle me remonte le moral, elle m'aide.....* ». Nous avons constaté que jeunes filles jouent avec la gentillesse et la compréhension de leurs parents vis-à-vis de leur situation, elles utilisent leur statut de chômeur comme un alibi pour soutirer de l'argent à leur famille et elles trouvent l'envie de vivre dans cette dépendance. Une d'elles nous répond : « *Non, pas du tout, ça me*

donne même envie de rester au chômage puisqu'ils sont gentils et compréhensifs avec moi.....je l'utilise comme alibi, pour avoir de l'argent ».

➤ **Discussion de la situation au sein du groupe**

D'abord, nous avons présenté le cercle amical (groupe pair, promotion universitaire, jeunes chômeurs) comme un espace de socialisation et de sociabilité, un endroit qu'on peut se sentir à l'aise pour exprimer les douleurs du vécu, et aussi un endroit, qu'on expose les problèmes afin que ce milieu trouve une solution par rapport au cercle familial. Le processus de socialisation déjà entamé au niveau de l'institution familiale, mais aussi à l'école, car les jeunes interrogés sont des universitaires et leurs relations se prolongent encore à l'extérieur de celle-ci. À fin de construire la réalité du vécu des jeunes diplômés en question, nous mettons l'accent sur les groupes où ils discutent leur situation pour trouver un piston de sorti du chômage.

Nous avons constaté que la quasi-totalité de notre échantillon discute de leur situation avec leur groupe amical afin d'échanger des idées pour trouver une solution ou pour dégager un peu les douleurs. Voici quelques extraits qui les confirment :

« Oui, bien sûr je parle toujours..... avec la famille et les amis des fois ils me font mal de me dire tu as étudié pour rien, mais des fois c'est bien de parler ça remonte la morale » (un jeune diplômé d'une licence de science islamique) ;

« Oui, on parle souvent avec mes amies, dont le but..... et même on s'aide à trouver un travail, si quelqu'un a besoin de tel diplôme, je donne l'information à des copine » (chômeuse, diplômée d'une licence en économie) ;

« Oui, beaucoup plus avec les amis, ceux de ma promotion donc on parle trop des problèmes de ce chômage et de problème qui va avec ce chômage comme celui de vivre ça avec la famille.....»(Jeune chômeur, diplômé d'un DEA électronique ingénieure en électrotechnique) ;

« Bien sûr, discuter..... la situation du bled ou sur le chômage.....puisque la plus part sont diplômés, sont touchés par le même problème » (chômeur, diplômé d'une licence en Sciences commerciales).

Nous avons constaté aussi que seuls les jeunes chômeurs de sexe féminin qui discutent leurs situations au sein des institutions familiales, en particulier à leur mère. De cela, nous

remarqué que la hiérarchie ici, suit le critère du sexe et de la solidarité descendante de mère vers fille, montre que quel que soit la situation qu'elles vivent, elles reçoivent un soutien moral de la part de leurs parents, comme nous affirment une enquêtée diplômée d'un Master 2 d'Ingénieur d'état en écologie : « *Si, tout le temps avec les amies et même avec ma mère, c'est elle qui est plus proche de moi elle est compressive en plus elle me remonte le moral* », une autre jeune fille, diplômée d'un Master 2 en Anglais didactique nous répond : « *Oui, avec la famille les amies, je parle des fois, je dis que j'ai fait des études pour travailler avant je pensais terminer les études, je travaille, mais maintenant, je suis au chômage donc on parle trop de ça* ».

En suivant le principe sur lequel s'appuie la sociologie et qui consiste à consacrer l'objectif de cette dernière, à comprendre les comportements des acteurs et groupes sociaux, en vue de fournir de parfaites analyses pour différents thèmes auxquels peut s'intéresser une telle discipline. De cela, nous avons essayé de plus approfondir notre enquête, pour réussir à comprendre le vécu des jeunes chômeurs de longue durée de notre échantillon. Ces fouilles ont fini par nous dévoiler la réalité que les jeunes chômeurs, en particulier, ceux du sexe masculin qui ne reçoivent pas de soutien moral de leur environnement intériorisent des sentiments de dévalorisation qui sont à l'origine de leur impatience à trouver un emploi et qui les incite, pour ce même objectif, à développer des sentiments de malaise et de mécontentement. Les jeunes diplômés universitaires qui fondent l'expérience du chômage de longue durée connaissent l'humiliation, l'ennui.

➤ **Obtention et création d'entreprise par l'ANSEJ**

La création d'entreprise représente chez nos enquêtés une grande difficulté, soit pour le démarrage d'un projet et beaucoup plus sur leurs réussites, 10 enquêtés déclare jamais essayer de créer une entreprise par le manque de l'expérience (facteur d'un échec de leurs investissements), le manque des moyens financiers pour investir, ainsi que le diplôme obtenu qui ne leur permet pas d'avoir un investissement de l'ANSEJ¹. Les extraits suivants montrent les conditions qui empêchent les jeunes chômeurs de se lancer dans la création de l'entreprise : « *Non, parce que, pour créer un emploi, il faut avoir les moyens il y a beaucoup*

¹ L'une des conditions d'éligibilités de la part de l'ANSEJ, il faut avoir une qualification professionnelle en relation avec l'activité envisagée.

de choses » (une jeune diplômée d'un Master 2 en Monnaie Banque Environnement Financier) ;

« *je n'ai jamais essayé de créer un emploi, car mon diplôme ne me permet pas.....* » (Femme de 32 ans, diplômé en 2010) ;

« *Je ne peux pas penser à créer un emploi, puisque je manque de fonds et je ne peux pas me procurer.....* ». (Jeune garçon diplômé d'une licence de science islamique) ;

« ... *je n'ai jamais essayé....., il faut que j'aurai de l'expérience avant de débiter* ». (Homme de 26 ans, célibataire, diplômé d'une licence de science islamique en 2012).

Quant aux 2 jeunes filles de notre échantillon qui ont essayé de créer des emplois, nous avons constaté qu'elles ont désisté de manque de confiance en elles pour prendre l'engagement d'être des gérantes d'une entreprise comme nous illustre une diplômée d'une licence de Droit public des affaires « *Oui, j'avais essayé d'avoir un crédit de l'ANSEJ....., mais j'avais désisté à cause de cet engagement, j'ai peur de l'avenir..... je ne peux pas le gérer* », une autre diplômée d'une licence en économie, chômeuse depuis 2010 nous répond : « *Oui, j'avais un projet avec mon frère, mais j'ai fini par laisser tomber, car mon frère à trouver un travail à Jijel donc je ne peux pas le gérer seul* ».

➤ **Effort personnel des chômeurs pour chercher un travail**

Durant notre recherché, nous avons constaté que le vécu des jeunes diplômés chômeurs de longue durée de longue ne se limite pas au plan personnel, familial et extra-familiale, il est ainsi présenté, par l'expérience que développent les jeunes, comme démarches envisageant de gagner un emploi. Les jeunes chômeurs se mettent face à leurs problèmes du chômage et essayent de le résoudre par n'importe quel moyen. Ce, par les multiples pratiques et activités développées et qui lui permettent de résister à la dévalorisation sociale et de maintenir en dépit de privatisation d'emploi, un statut d'actif.¹

D'après notre population d'étude, la quasi-totalité des enquêtés montre qu'ils ont fait des efforts pour sortir de cette situation de chômage, certains plus que d'autres. Malgré leurs démarches mener pour déposer des cv dans les entreprises (publique et privée) et les institutions, passer aux concours d'entrer à la fonction publique (un rêve de chaque diplômé), consulter les annonces d'offre sur les journaux nationaux comme El Watan, Chourouk, Le

¹ DEMAZIERE Didier, Op.cit.p.98.

soir d'Algérie, consultation des sites nationaux d'offre d'emploi (rapide emploi, Job rapido, Emploi Tic et CVA.dz, tourner de gauche à droite, mais rien de retour, alors que leur objectif est de trouver un emploi quel que soit le domaine. Voici quelque réponse de certains enquêtés pouvant nous servir d'illustration :

«environ 200 ou 300, environ 20 par mois, j'ai déjà envoyé 50 demandes dans la même journée à Alger ». (Un garçon, diplômé d'une licence en Sciences commerciales) ;

«une brouette, environ 200, soit les C.V ou bien des courriers ou des demandes par exemple sur le Net de l'entreprise d'électricités d'Akbou et El Kseur ». (Un diplômé d'un DEA électronique ingénieure en électrotechnique) ;

« environ 20 demandes, BADR, CPA, BDL, Assurance SAA, Trésor, en plus l'Académie » (jeune fille, diplômée d'une licence en économie).

Bien évidemment, d'après les informations recueillies, nous a permis de déduire que la recherche d'emploi ne se fait pas en un seul geste ou par une seule unique tentative, elle résume tout un monde social à explorer. Soit par sa structure (par les politiques sociales les institutions chargées de son traitement, le marché du travail.) Soit par son dynamisme, soit par son interaction avec ceux qui le vivent.

➤ **Essai de déposition de demandes de pré-emploi ou emploi de jeunes**

En Algérie, il existe des dispositifs de lutte contre le chômage qui offrent des emplois de manières passives. Ces dispositifs sont l'A.N.EM (DAIP) et l'ADS. Dans notre enquête sur le terrain, nous avons constaté que la quasi-totalité de notre échantillon est inscrite dans ces deux institutions étatiques de pré-emploi dans l'espoir de trouver un emploi.

➤ **Essaie d'obtention de crédit de l'A.N.S.E.J comme solution**

Nous avons remarqué que la majorité de nos enquêtés connaissent très bien de micro-entreprise, car ils sont des diplômés des sciences économiques, de plus il y a un enquêté qui a travaillé sur ces politiques d'emploi étatique dans son mémoire de fin d'études. Cela montre que certains de nos enquêtés connaissent bien le système d'obtention de crédit de l'ANSEJ, ainsi les avantages et les inconvénients de crédit.

Dans notre enquête, nous avons constaté que la quasi-totalité, soit 10 enquêtés de notre population d'étude n'ont jamais essayé de demander un crédit de l'A.N.S.E.J (dispositif

d'emploi actif) à cause du manque de confiance en soi, les conditions d'administratives pour obtenir le crédit et celles de remboursement et le manque d'expérience sur le terrain professionnel, en plus l'absence de rentabilité. Comme le confirme une jeune fille diplômée d'un master 2 d'Ingénieur d'état en écologie « *Non..... la seule chose que je peux faire, c'est ouvrir un bureau d'étude d'ACAPA, il faut avoir un an d'expérience, c'est pour ça je ne peux pas* » ; une autre diplômée d'un master 2 en Monnaie Banque Environnement Financier nous répond : « *Non, je ne vais pas avoir un crédit que je ne pouvais pas le rembourser et donc c'est difficile.....* ». Tandis que d'autre ne pensent pas obtenir ce crédit pour des raisons religieuses, car selon eux les transferts intérêts (promoteur-ANSEJ) dans ce dispositif est un « *Riba* », activités interdites la loi musulmane, raison de plus qui poussent les jeunes à ne pas demander d'obtenir un crédit à l'ANSEJ, d'où les affirmations des enquêtés suivants :

« *..... je vais jamais faire un crédit de l'ANSEJ, car c'est haram, aujourd'hui, il parle qu'ils ont enlevé le Riba, mais même si je ne paie pas le plus et puisque c'est l'État qui paie le Riba donc ça n'a rien changé toujours haram* » (Jeune chômeur de 26 ans, diplômé d'une licence de science islamique) ;

« *..... parce que c'est Haram..... j'ai fait mon mémoire sur les micros entreprises, j'ai déjà fait une étude sur l'A.N.S.E.J, alors j'ai vu la difficulté.....* » (Jeune fille, diplômée licence en sciences économiques) ;

« *Non, il y a les intérêts, c'est Haram et..... en plus, je manque de confiance en moi pour réussir une entreprise* » (jeune chômeuse, diplômée d'une licence en économie).

Quant aux enquêtées qui ont essayé d'obtenir un crédit, leurs projets n'ont pas vu le jour à cause des conditions administratives qui les pousser à renoncer leurs projets. Pour montrer malgré les mesures prises par le gouvernement pour alléger les procédures administratives pour l'obtention de crédit pour les jeunes suite aux mouvements de contestation dite « *printemps arabe* ». Comme nous répond une jeune mariée, diplômée d'une licence en économie : « *.....j'ai déjà essayé de construire une crèche... mais ça n'a pas réussi, car ils m'ont exigé quelques conditions, qu'il faut être enseignants.....* », Une autre enquêtée, diplômée d'une licence de Droit public nous confirme aussi les raisons que son projet n'est pas abouti que : « *.....il y a trop de conditions, car il demande trop des documents et je n'ai pas encore concrétisé mon idée* ».

➤ **Chômage des jeunes et solution de l'État**

Compte tenu de l'expérience du chômage de longue durée que traversent les jeunes diplômés et avec toutes conséquences qu'elle comporte, nous avons constaté une monotonie à travers leur discours, presque la quasi-totalité de notre échantillon trouve que la politique nationale passive de lutte contre le chômage (A.N.EM et ADS) est loin d'être efficace, du fait qu'elle ne résout pas le problème du chômage de manière définitive, cette politique a met en disposition des plans d'insertion de ces diplômés dans des postes de petits contrats limités (contrat d'insertion) et après on retourne au chômage. De plus, la majorité des enquêtés voient cette politique passive comme une politique qui exploite les jeunes diplômés chômeurs rapport à la rémunération qui ne correspond pas à leur qualification, un avantage pour les entrepreneurs qui exploitent les jeunes chômeurs. Voici quelques passages d'illustration, une enquêtée diplômée d'un master 2 d'Ingénieur d'état en écologie nous répond : «*je pense qu'il exploite le travailleur en plus ils n'ont pas recruté définitivement, c'est de l'esclavage. L'A.N.EM, la paie elle est mauvaise en plus c'est des petits contrats qui ne dure pas, oui comme ça 2 ans ensuite au chômage voilà ce n'est pas une solution* », une autre enquêtée diplômée d'un master 2 en sciences économiques nous que le politique active peut utiliser la politique passive sur l'exploitation des chômeurs, mais pour celui qui sait gérer : « *L'ANSEJ, je pense que c'est bien, car il permet à celui qui est intelligent....., donc il peut créer des postes de travail et il profite du système de l'A.N.EM pour exploiter les gens, ils leurs paient une petite somme et eux ils font tout le travail. L'A.N.EM..... l'ADS, je ne sais pas vraiment bien, mais je ne pense pas qu'il n'y a pas beaucoup de différence par rapport à l'A.N.EM.....* ».

Tandis que d'autre enquêtés voient ces petits contrats comme un avantage d'avoir de l'expérience c'est-à-dire un moyen de préparer l'avenir professionnel, en plus même si les salaires sont bas comme nous confirme une jeune fille diplômée d'un Master 2 en Anglais didactique '*Je pense que des fois que c'est bon..... des postes de l'A.N.EM ou de l'ADS donc c'est mieux que le chômage..... si tu trouves un poste de travail pour 2 ans ils te mettent à la porte tu auras qu'à même gagner de l'expérience donc c'est mieux que rien, tu vois parce qu'il demande à chaque fois de l'expérience toutes les entreprises.....* ».

Nous avons constaté que convenant la politique de l'A.N.S.E.J, la majorité de nos enquêtés avancent montrent que cette politique active de lutte contre le chômage n'arrive pas à atteindre leur objectif c'est-à- dire de réduire le taux de chômage des jeunes. Cela est dû

l'inefficacité de l'étude des projets de l'amont jusqu'en aval, que pour les jeunes chômeurs cette politique est une bombe à retardement, car les financements ne sont pas destinés à ceux qui méritent (diplômé). À titre d'illustratif, nous précisons un jeune enquêté diplômé d'une licence en Sciences commerciales : « *l'ANSEJ, c'est une bombe à retardement, c'est créer pour calmer les jeunes, ce n'est pas une création en but d'avancer l'économie du pays pour réduire le chômage.....* », une autre enquêtée diplômée d'une licence de Droit public des affaires nous affirme que : « *L'ANSEJ donne des camions pour n'importe qui, alors on voit bien qu'ils fassent des accidents, il faut lui donner aux jeunes qui ont un diplôme, on ne donne pas un crédit à celui qui mérite.....* »

➤ **Aide par le milieu pour trouver un emploi**

Nous avons constaté que presque la moitié de notre échantillon compte sur leurs familles et amis pour leur trouver un emploi. Cela montre la solidarité qui existe entre l'environnement. Ainsi, cela a confirmé les procédures de recrutement qui se passent par les administrations que tout se passe par les pistons (lien familial et amical). Pour cela, elle ne suffit pas de les aider financièrement en les prenant en charge durant cette période, mais aussi elle prouve une prêche intention à leur rendre d'autres services multiples, « *je compte sur mes amis, ma famille et moi tout le monde en mode de recherche* » (jeune chômeuse, diplômée d'une licence en Sciences commerciales). Tandis que les autres qui voient que leur famille n'a pas de connaissance (piston) dans les administrations misent leur espoir de trouver un emploi à leur cercle amical comme nous affirme une enquêtée diplômée d'une Licence de Droit public des affaires : « *uniquement pour mes amis parce que ma famille n'a pas de piston...* ».

Ainsi, nous avons remarqué que seul 2 enquêtés de notre échantillon, comptent sur eux-mêmes pour trouver un emploi, comme nous répond une jeune fille, diplômée d'un master 2 d'Ingénieur d'état en écologie « *je compte sur, c'est moi qui cherche* ».

D'après les résultats de notre enquête de terrain, les jeunes en question, au-delà de leur scolarité (après l'obtention d'un diplôme), ils réactivent leurs anciens réseaux relationnels de la fac. En effet, ils font recours à ce type de réseaux relationnels, étant donné que leurs pairs partagent avec eux les mêmes problèmes et vivent une situation similaire (expérience du chômage de longue durée), mais surtout par qu'ils se sont socialisés dans un même univers culturel et intellectuel (université). Par ailleurs, il convient de préciser que le travail (la recherche d'emploi) et la politique d'emploi de l'État priment par excellence sur tous les sujets discutés par nos enquêtés. Étant donné sa survalorisation dans la société, mais surtout

l'identité et le statut (diplômé universitaire). De ce fait, nous avons constaté que, pour bon nombre de jeunes chômeurs, le travail reste le principal souci.

➤ **Espoir de trouver un emploi qui convient au jeune chômeur**

Comme nous, rappelle le proverbe qui dit que « Tant qu'il y a de la vie, il y a toujours de l'espoir » et nous avons constaté que la quasi-totalité de notre population d'étude garde toujours l'espoir de trouver un poste qui convient à leur niveau d'étude et puis à leur statut malgré les démarches entamées durant ces années qui ne donnent pas de rendement. Un jeune diplômé d'une licence en Sciences commerciales qui se trouve au chômage depuis 2012 nous illustre sur cette question : « *c'est la seule chose qui reste, c'est l'espoir* ». Par contre, d'autres (2 enquêtées) déclarent avoir perdu l'espoir de trouver un emploi digne de leur diplôme ; voici quelques illustrations ; une chômeuse, diplômée licence en sciences économiques nous répond : « *non, je n'ai pas d'espoir de trouver un emploi qui me convient* », une autre diplômée d'un master 2 d'Ingénieur d'état en écologie qui se trouve au chômage depuis 2010 nous dit : « *Non, je n'ai pas d'espoir, mais je cherche toujours* ».

➤ **Ambitions futures des jeunes**

Comme l'attestent les propos de nos enquêtes auprès des jeunes diplômés universitaires chômeurs de longue durée, leurs motivations, centre d'intérêt et projet d'avenir varient en fonction du genre des jeunes interrogés. Nous avons constaté que les jeunes chômeurs de notre population d'étude ont des perceptions différentes de leurs avenir. Certains souhaitent continuer leurs démarches de recherche de travail dans l'espoir de trouver un emploi stable, d'autres préfèrent faire d'autres formations pour augmenter de chance d'être recruté. Voici quelque extraits à titre d'illustration : « *je veux continuer à chercher un travail et me satisfaire en fin, sinon je vais choisir de faire une autre formation comme le paramédical parce qu'il paraît qu'il y a du travail dans ce domaine-là par rapport à mon diplôme à moi* » ; (jeune diplômée d'une licence en économie). Tandis que d'autres souhaitent continuer leurs études pour avoir plus de connaissance comme nous explique une jeune fille diplômée d'un Master 2 en sciences économiques : « *Pour cette année, je vais continuer à chercher un travail et.... je vais essayer de passer le concours de doctorat, car j'aime toujours les études, je voulais aussi inscrire au concours de l'ENA.....* ».

Quant à certaines jeunes filles (2 enquêtées) de notre population d'étude, leurs projets (à part de trouver un emploi) est le mariage, d'où l'affirmation d'une enquêtée célibataire,

diplômée d'une Licence de Droit public des affaires : « *Trouver un bon poste qui est stable et se marier, acheter une voiture et une maison et si un jour, j'aurai de l'argent, je veux faire un magasin de pièce détachée.....* » ; Selon une autre jeune chômeuse, diplômée licence en sciences économiques : « *J'aimerais bien me marier et m'occuper de la maison et de mes futures enfants inshallah..... je compte sur mon mari du côté financier alors je suis satisfaite de ça* ».

➤ **Chômeur et solution de l'immigration**

L'émigration est un phénomène culturel mondial. « Le désir de partir » en soi n'est pas pathologique, étant donné que le dépaysement est une caractéristique humaine universelle et, à plus forte raison, c'est au cours de sa jeunesse (âge des choix) que l'individu prend, plus de risque pour exaucer ses projets d'avenir. Chose qui témoigne la nature intense ce processus même durant d'autres périodes de l'histoire qui ont précédé celle-là et dont l'objectif a toujours été, de résoudre son problème. Le problème de l'emploi représente la clé de pression migratoire enregistrée¹. Ce qui signifie et explique, la tendance que développe les jeunes chômeurs de notre catégorie d'étude, à utiliser le moyen de l'immigration pour tenter de gagner un emploi. Comme nous répond une jeune diplômée d'un DEA électronique ingénieure en électrotechnique : « *C'est le seul, endroit où on peut sortir de cet endroit merdique et de ce pays pourri* », une autre enquêtée, diplômée d'une licence en économie nous dit : « *.....Je peux aller à l'étranger uniquement pour le travail* » ; un autre diplômé, d'une licence de science islamique aussi nous confirme : « *Vu, ses conditions de vivre ici en Algérie que dieu bénit ceux qui sortent de ce pays* ».

Nous avons constaté que certains de nos enquêtées de sexe féminin voient l'étranger comme un endroit paradisiaque pour des visites touristiques. Cela est par l'attachement de la femme envers sa famille. Voici quelques illustrations ; une enquêtée mariée nous répond : « *Je pense qu'à l'étranger est bon uniquement pour le tourisme, rien de plus il n'y a pas mieux que de rester dans son pays* » ; une autre enquêtée célibataire, diplômée d'un master 2 d'Ingénieur d'état en écologie nous dit : « *C'est une mauvaise idée, pour le tourisme seulement.....* ».

Afin de mener à bien leur projet de départ, les jeunes en question mettent en route une multitude de stratégies qui peut être par voie légale ; comme le visa d'études, la Loterie américaine, les regroupements matrimoniaux (mariage), « *..... Le mariage peut-être* » (jeune

¹YOUSSEF Alouane, *L'immigration magrébine en Algérie*, Édition Cérès production, Tunis, 1979, p.33.

filles âgées de 24 ans, diplômées d'un master 2 en Anglais didactique); une autre jeune diplômée d'une licence en Sciences commerciales nous répond : « *actuellement, je fais des démarches de demande de visa d'étude en France et pourquoi pas, ne pas rester là-bas* ».

2. Synthèse des résultats

Hypothèse 1 : L'allongement de la période du chômage est dû à la qualification et à la formation.

Cette hypothèse est infirmée, nous privilégions l'analyse des questions Q7, Q11, du troisième axe.

Nous avons déduit que quel que soit le diplôme obtenu par le jeune chômeur, il a toujours une tendance à croire que la qualité de sa formation n'est pas l'origine de l'allongement de la période du chômage, mais renvoie à d'autres raisons, telles que le manque d'offre d'emploi. L'offre de l'emploi demeure soumise beaucoup plus, à la question du *piston*, une réalité des formes d'offre d'emploi existant sur le plan pratique et qui repose beaucoup plus, sur l'existence des liens à différentes natures entre le postulant et employeur. Ainsi que le fait que toutes les entreprises exigent de l'expérience pour que l'individu soit recruté, critère qu'un jeune chômeur ne peut pas avoir juste après sa sortie du système éducatif.

Hypothèse 2 : Les jeunes développent des stratégies pour sortir de la situation du chômage.

Elle est confirmée nous privilégions l'analyse des questions Q 20, Q 21, Q 22 du quatrième axe et des questions Q 26, Q 27 du cinquième axe.

La confirmation est au fait que tous les enquêtés sont actifs, dans le sens que, chacun d'entre eux à sa propre stratégie de sortir de cette situation de non-emploi, certains effectuent des démarches de recherche de travail mais tous sont inscrits dans les dispositifs d'emplois passifs dans l'espoir de trouver une solution à leur situation. D'autres ont tendance à retourner à la vie étudiante ou bien à changer complètement de domaine en s'inscrivant dans une formation professionnelle. Vu, la situation de désespoir de trouver un emploi, certains voient l'immigration comme solution de leurs problèmes, un moyen pour tenter de gagner un emploi. Donc cela montre que tous ces jeunes chômeurs sont déterminés à changer leur statut de chômeur par n'importe quel moyen.

D'après notre analyse, on peut dire que les jeunes chômeurs d'un an et plus, diplômés, de wilaya de Bejaia ont des difficultés pour trouver un travail stable, sans oublier que ces jeunes n'accusent pas la qualité de leurs formations mais plutôt la soumission du recrutement à la bureaucratie de l'administration algérienne. Cette situation demeure encore malgré que les jeunes chômeurs diplômés soient actifs et déterminés à sortir de la situation du chômage. On peut ainsi infirmer notre première hypothèse et confirmer la seconde.

Conclusion

En guise de conclusion, la question du chômage de longue durée, bien qu'elle touche inexorablement, la catégorie de jeunes, représente pour cette dernière un phénomène vécu par une particularité remarquable, notamment en parlant d'une tranche de jeunes diplômés universitaires de la wilaya de Bejaia.

En effet, les jeunes en question développent dans leur expérience, une multitude de pratiques qui ont pour objectif de combler leur temps libre durant cette période. Pour cette dernière, nous nous sommes limités en traitant sa nature chez les jeunes chômeurs, aux espaces suivants : relations développées au sein du cercle familial et extra familial, ainsi que l'espace de la recherche d'emploi dans le but de réaliser un rêve appelé « emploi stable ».

Malgré les efforts fournis par cette frange pour sortir de cette situation, mais ils se sentent écarté du marché du travail où l'offre d'emploi se soumet par des connaissances (piston). Pour cet objectif, les jeunes traversent un vécu que nous avons tenté de décrire tout au long de notre travail de recherche. En effet, il faut souligner que ce qualificatif, ne représente pas, tel qu'il le paraît, une particularité du vécu, tel qu'il représente une particularité de la manière dont cette catégorie intériorise la situation du chômage, c'est-à-dire que la catégorie en question, représente un cas différent et particulier, si on a à la comparer avec les autres catégories (non instruit).

La combinaison, ici pour plus de clarté, invite à dire que la réalité du diplômé, qui plus est universitaire développe chez les jeunes en question, une estime de soi très élevée et qui se trouve, en passant par une expérience du chômage de longue durée, dans une situation problématique. Nous supposons que le vécu d'une catégorie traversant un problème du chômage, est traversé par une double dimension qui, en raison que cette situation engendre un autre problème disant psychique où l'estime de soi se révèle problématique. Interroger un vécu d'une catégorie de jeunes, impose de se limiter, aux éléments les plus importants qui marquent le quotidien de la catégorie en question.

Évidemment, cette catégorie est consciente que l'allongement de leur période de chômage n'est pas dû par à la qualité de leur diplôme, mais plutôt par l'absence d'expérience et le manque de connaissance dans les administrations où les liens familiaux sont valorisés.

Dans le souci de rester fidèle à notre thème de recherche, et à notre champ d'étude, nous avons adopté une démarche, une approche sociologique pour pouvoir traiter le vécu personnel, social, de ce phénomène, ainsi que les ambitions futures.

Nous avons pu découvrir quand même que cette situation des jeunes chômeurs de longue durée est négligé au sein des institutions d'insertion des jeunes, car les frontières sont incertaines.

Liste bibliographique

I. Ouvrages

1. ABRAHAM Gilbert et Autres, Dictionnaires d'économie, 2^e éd., Dalloz, Paris, 2002.
2. AKOUR André et ANSART Pierre, Dictionnaire de sociologie, Édition le Robert Seuil, Paris, 1999.
3. ANGERS Maurice, Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, Casbah, Alger, 1997.
4. BEITONE Alain et autre, Dictionnaire des sciences économiques, édition Armand Colin, Paris, 2007.
5. BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, L'enquête et ses méthodes : l'entretien, 2e éd. refondue, Armand Colin, Paris, 2007.
6. BONARDI Christine et ROUSSIAU Nicolas, Les représentations sociales, Dunod, Paris, 1999.
7. BOUDON Raymond, et autres, Dictionnaire de sociologie, Édition Larousse, Paris, 2005.
8. BOURDIEU Pierre, La domination masculine, Edition du Seuil, Paris, 1998.
9. BOURDIEU Pierre, La jeunesse n'est qu'un mot, in, Question de la sociologie, Édition de Minuit, Paris, 1984.
10. BRONO Alain, Dictionnaire d'économie et des sciences sociales, Édition Ellipses, Paris, 2005.
11. CASTEL Robert, Les métamorphoses de la question sociale, chroniques du salariat, Fayard, Paris, 1995
LOUCHE Claude, Psychologie sociale des organisations, 2e éd., Armand Colin, Paris, 2007.
12. DEMAZIERE Didier, Sociologie du chômage, Édition la Découverte, Paris, 1995.
13. FERREOL Gilles et autres, Dictionnaire de sociologie, 4^e éd, Armand Colin, Paris, 2012.
14. FISCHER Gustave-Nicolas, Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale, Presses de l'Université de Montréal, Dunod, Paris, 1987.
15. GRAWITZ Madeleine, Lexique des sciences sociales, 7^e éd., Dalloz, Paris, 2000.
16. GRAWITZ Madeleine, Méthodes des sciences sociales, 11e éd, Dalloz, Paris, 2001.
17. JEAN-CLAUDE Kaufmann, L'entretien compréhensif, Armand Colin, Paris, 2004.
18. Kamel Rarrbo, L'Algérie et sa jeunesse (marginalisations sociales et désarroi culturel), L'Harmattan, Paris, 1995.
19. OLIVIER Galland, Sociologie (l'entrée dans la vie), Armand Colin, Paris, 1991.

20. PROVST Joël, Les mots de l'économie, Édition marketing, Paris, 1986.
21. MATALON Benjamin et GHIGLIONE Rodolphe , Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques, Armand Colin, Paris, 1978.
22. MARUANI Margarete et EMMANUELE Reynaud, Sociologie de l'emploi, Édition la Découverte, Paris, 1993.
23. Meillassoux C., Femme, greniers et capitaux, L'Harmattan, Paris, 1975.
24. MESURE Sylvie, SAVIDAN Patrick, Dictionnaire des sciences humaines, Edition quadrige/PUF, Paris, 2006.
25. MOSCOVICI Serge, La psychanalyse, son image et son public, PUF, Paris, 1961.
26. MOSTEFA Boutefnouchet, La famille algérienne évolution et caractérisations récentes, La société nationale d'édition et de diffusion, Alger, 1982.
27. STEPHANIE Treillet, L'économie de Bandoeng à la mondialisation, 2^e éd, Armand colin, Paris, 2007.
28. YOUSSEF Alouane, L'immigration magrébine en Algérie, Edition Cérés production, Tunis, 1979.

II. Revues, articles, journaux et rapports

1. AfDB-BAfD, Comment lutter contre le chômage des jeunes au Maghreb ?, Note Economique, 2011.
2. A.N.S.E.J-Antenne de Bejaia, Bilan des activités 2013.
3. ANNANE. S, L'emploi et l'insertion en Algérie, Actes du colloque international sur la question de l'emploi, CREAD, 26-28 juin 2004.
4. BAD, Chômage des jeunes au Maghreb : qualité contre quantité de la formation ?
5. BARBIER Jean-Paul, L'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb : Étude comparative entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, 1ère éd, B.I.T, Genève, 2006.
6. BAYA Arhab, Contribution à la réflexion sur la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie : étude analytique et empirique, Université de Bejaia, juillet 2010.
7. BELATTAF Matouk, L'aide à la création d'entreprises et dynamique de l'emploi : évaluation de l'expérience de la micro-entreprise dans la wilaya de Bejaia, CREAD, n° 58, 4e trimestre 2001.

8. BELLAL. M, L'économie solidaire : Enjeux et perspectives, Communication sur le micro entreprise : le processus de mise en œuvre du dispositif et de développement du concept, Alger, 2002.
9. BOUFENIK Fatma, Travail et genre en Algérie, Colloque Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb, Rabat, 11 et 12 avril 2003.
10. BOURDET Yves et PERSSON Inga, Politique de l'emploi et durée du chômage : une comparaison franco-suédoise, In: Revue de l'OFCE. N° 38, 1991.
11. C.N.A.C-Agence de Bejaia, Bilan exercice 2013.
12. CARLIER Omar, Espace politique et sociabilité juvénile : La parole étoiliste en ses quartiers. Contribution à une étude de l'incorporation de « nous », In Carlier. O., Collonna. F, DJEGHLOUL.A, EL-KORSO.K, Lettrés, intellectuels et militants en Algérie 1880-1950, OPU, Alger et URASC, Oran.
13. C.N.E.S, Rapport portant sur l'évaluation des dispositifs d'emploi, CNES, Alger, 2002.
14. Comité International pour le Développement des Peuples (C.I.S.P), Alternatives aux difficultés d'insertion économique des jeunes et leurs mises en réalités, Alger, 2009.
15. Conseil d'Orientation pour l'Emploi, Le chômage de longue durée, Décembre 2011
16. D.P.S.B, Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, diverses années (1998-2012).
17. DARES, Étude sur les critères d'évaluation des dispositifs publics de formation à finalité d'insertion, Rapport Développement et Emploi, 1995.
18. DEMERS Marie, Chômage chez les jeunes: Conséquences psychologiques et sociales, Relations industrielles vol.38, n° 4, 1983.
19. Direction de l'Emploi de la Wilaya de Bejaia, Rapport d'activités année 2013, 2014.
20. DJAMAL. A, La problématique de l'emploi lors de la période de transition, revue algérienne du travail, n°25/2000 éditée par l'Institut National du Travail, Alger, 2000.
21. GAUTHIER Madeleine, L'âge des jeunes : un fait social instable, Lien social et social et politique, n° 43, 2000.
22. GAUTHIER Madeleine et SINGLEY. F, Voir les jeunes autrement, Lien social et politique, n° 43, 2000.
23. GROLEAU Amélie, Le chômage des jeunes diplômés au Maghreb : regards croisés Algérie, Maroc, Tunisie, Colloque Via, Casablanca.
24. ISLI Mohand Arezki, La création d'entreprise en Algérie, CREAD, n° 73, 2005.
25. Journal Algérie News, Quotidien national algérien, n° 1323, 27 septembre 2012

26. JOHADA. M, Work, employment, and unemployment, values, theories, and approaches' social research, American Psychologist, n°36.
27. LEDRUT Raymond, Sociologie du chômage, in, Encyclopaedia Universalis, Corpus, Paris, 1984.
28. LEVINE,S.V.,The Psychological and Social Effects of Youth Unemployment, ChildrenToday,8,6,1979.
29. MARCHAND. Ô, Les groupes sociaux face au chômage : des atouts inégaux, Données sociales, I.N.S.E.E, 1993.
30. MARTIN Mulder, Revue européenne de formation professionnelle, n° 37, 2006.
31. MOHAMED Bahloul et BENAOUA Hamel, Politiques d'ajustement et emploi : crise de développement et informelle, cas de l'Algérie, CREAD, n° 30, Alger, 1992.
32. MOHAMED-MEZIANI Mouloud, L'emploi des jeunes en Algérie : Évaluation des dispositifs publics d'emploi mis en place, Projet Cercles d'Analyses Politiques, 2011.
33. MUKAMURERA. J, LACOURSE. F, et YVES Couturier, Des avancées en analyse qualitative: pour une transparence et une systématisation des pratiques, recherches qualitatives, volume 26, n° 1, 2006.
34. MUsETTE Mohamed Saïb, Le marché du travail en Algérie: une vision nouvelle?, CREAD, Alger, 2013.
35. MUsETTE Mohamed Saïb et Alii, Programme des emplois en Afrique: Marché du travail et emploi en Algérie, Bureau de l'O.I.T à Alger, Alger, octobre 2003.
36. MUsETTE Mohamed Saïb et HAMMOUDA Nacer-Eddine, Évaluation des effets du PAS sur le marché du travail en Algérie, CREAD, n° 46-47, 4^e trimestre 1998 et 1^{er} trimestre 1999-1998.
37. O.C.D.E, Mesures visant à aider les chômeurs de longue durée, Paris, 1988.
38. Patrice Dumas, Problèmes économiques contemporains, Article, le 17 Septembre 2006.
39. PLANTE Marie-Carmen, La santé mentale des jeunes et le chômage, Santé mentale au Québec, vol. 9, n° 2, 1984.
40. Pr ANNOUAR Cherif Chakib & Dr KHEIR –EDDINE Tchouar, Chômage et politique de l'emploi en Algérie, Université de Tlemcen.
41. R.G.P.H, Répartition de la population occupée selon la branche d'activité économique, Alger, 1977.
42. RABEA Kharfi, Panorama des économies maghrébines contemporaines, C.E.N.E.A.P, 1991.

43. RAFIK Boukha-Hassane et FATIHA Talahite, Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie, Revue Tiers Monde, n° 194, avril-juin 2008/2, 421.
44. REYNAUD Emmanuèle, Le chômage de longue durée : la théorie et l'action, In: Revue française de sociologie. 1993.
45. SABRINA Zerkak, La question du chômage et de la promotion de l'emploi en Algérie, Université de Bejaia.
46. SADDOUK Sahli, Démographie : problème de la jeunesse et l'enfance magrébine, colloque, Alger, 1991.

III. Mémoires et thèses :

1. DAHBIA Amara, Approche anthropologique sur le vécu des jeunes diplômés recherchant un emploi : cas de la commune de Freha, wilaya de Tizi-Ouzou, mémoire de Magistère, Option : Anthropologie des pratiques sociales de la religion, Université de Tizi-Ouzou, 2011.
2. DJAMILA Benaoudia, Essai d'analyse des principaux déterminants du chômage en Algérie : Cas de la wilaya de Bejaia, mémoire de master, option Économie Appliquée et Ingénierie Financière, Université de Bejaia, 2012.
3. LAHCENE Bouriche, Les déterminants du chômage en Algérie : une analyse économétrique (1980-2009), Thèse doctorale, Option : Économie de développement, Université de Tlemcen, 2013.

IV. Webographies

1. Site web de l'O.N.S : <http://www.ons.dz>
2. Site web de l'I.N.S.E.E : <http://www.insee.fr>
3. Site web de l'O.I.T : <http://www.ilo.org>
4. Site web de l'A.P.S : <http://www.aps.dz/fr>
5. Site web de l'A.N.S.E.J : <http://www.ansej.dz>.
6. <http://www.economiesolidaire.com>
7. Site web Dispositifs « micro entreprise » : <http://www.pme-dz.com>
8. Site web de l'A.N.E.M : <http://www.anem-dz.com>
9. Site web de l'A.N.G.E.M : <http://www.angem.dz/fr>
10. Site web de la C.N.A.C : <http://www.cnac.dz>
11. Site web du journal Réflexion : <http://www.reflexiondz.net>
12. Site web du journal Liberté : <http://www.liberte-algerie.com>

- 13.** Site web du journal Le Soir d'Algérie : <http://www.lesoiredalgerie.com>
- 14.** <http://www.bgayet.net>
- 15.** <http://www.maghrebemergent.info>
- 16.** <http://www.redoc.uqam.ca>
- 17.** Site web de l'O.C.D.E : <http://www.ocde.org>
- 18.** <http://www.ecossimo.com>
- 19.** <http://phylog.perso.neuf.fr>

Annexes

Guide d'entretien

I. Données personnelles :

1. Quel est votre âge ?
2. Quel est votre sexe ?
3. Quel est votre niveau d'instruction ?
4. Quelle est votre situation matrimoniale ?
5. Quels sont éventuellement, les formations que vous avez suivies et les diplômes obtenus ?
6. Quand avez-vous obtenu votre dernier diplôme ?

II. Situation du vécu et de l'allongement du chômage des jeunes diplômés universitaires :

7. Pensez-vous que la qualité de votre formation est l'origine de votre chômage ?
8. Avez-vous déjà occupé un poste de travail ? Si oui quelles sont les activités et dans quel secteur avez-vous exercé un travail ?
9. Racontez-nous comment vous passez les journées la période du chômage (matin, après-midi et soir) ?
10. Pouvez-vous nous décrire les activités ou les emplois que vous exercez pour affronter le chômage ?
11. Comment expliquez-vous l'allongement de votre période du chômage ?

III. Vécu du chômage de longue durée vis-à-vis de l'environnement familial et social :

12. Quelle est la profession de vos parents ?
13. Qui subvient les besoins de la famille ?
14. D'où vient l'argent que vous dépensez ?
15. Comment le procurez-vous, c'est une donation de la famille ou vous le gagnez par le biais d'un travail informel ?
16. Éprouvez-vous les difficultés à vivre cette situation vis-à-vis de votre famille ?
17. Discutez-vous votre situation au sein du groupe (famille, amis, espace public) ?

IV. Chômage de longue durée par rapport au politique d'emploi et moyens de s'en sortir dans cette situation :

18. Avez-vous essayé d'obtenir ou de créer un emploi ?
19. Est-ce que vous lisez les annonces d'offre d'emploi dans les journaux ou dans les sites d'offre d'emploi ?
20. Avez-vous fait des demandes d'emploi aux entreprises ?
21. Avez-vous essayé de déposer des demandes de pré-emploi ou à d'emploi de jeunes ?

22. Est-ce que vous avez essayé d'obtenir un crédit à l'ANSEJ ou un microcrédit ? Si oui comment et quelles sont les difficultés ?
23. Que pensez-vous des politiques nationales de lutte contre le chômage (ANEM, ANSEJ, ADS) ?
24. Est-ce que vous comptez sur votre famille ou sur vos amis (es) pour vous trouver un travail ?

V. Perspectives futures des jeunes chômeurs diplômés universitaires

25. Avez-vous toujours de l'espoir de trouver un emploi qui vous convient ?
26. Quelles sont vos ambitions futures (vos projets) ?
27. Que représente l'étranger (l'émigration) pour vous ?
28. Avez-vous un projet de partir l'extérieur du pays ? Si oui, quelles sont les stratégies mises en place afin de réaliser ce départ ?

Transcription d'un entretien réalisé avec un jeune garçon chômeur à l'A.N.EM (le 28 avril 2014 entre 8h :15 à 9 :10)

I. Données personnelles :

1. Quel est votre âge ?

J'ai 27 ans

2. Quel est votre sexe ?

Masculin

3. Quel est votre niveau d'instruction ?

Bac +5

4. Quelle est votre situation matrimoniale ?

Je suis célibataire.

5. Quels sont éventuellement, les formations que vous avez suivies et les diplômes obtenus ?

Je suis diplômé d'un DEA électronique ingénieure en électrotechnique

6. Quand avez-vous obtenu votre dernier diplôme ?

en 2012

II. Situation du vécu et de l'allongement du chômage des jeunes diplômés universitaires :

7. Pensez-vous que la qualité de votre formation est l'origine de votre chômage ?

Non, ce n'est pas la qualité c'est le système pourri de l'ANEM

8. Avez-vous déjà occupé un poste de travail ? Si oui quelles sont les activités et dans quel secteur avez-vous exercé un travail ?

Non, je n'ai jamais travaillé.

9. Racontez-nous comment vous passez les journées la période du chômage ?

La plupart du temps, je passe mes journées sur l'internet dans les sites de l'offre d'emploi, je m'intéresse à tous les postes disponibles qui a sur internet, je sors avec mes amis de la même promotion, car la majorité d'entre eux sont au chômage donc on sort pour changer, pour oublier

un peu, sinon je travaille juste dans des chantiers comme manœuvre pour gagner un peu d'argent et cela malgré que ma spécialité est l'une des meilleures, mais là je me trouve en train de travailler comme manœuvre, je fais aussi du sport, je joue au foot.

- 10.** Pouvez-vous nous décrire les activités ou les emplois que vous exercez pour affronter le chômage ?

Disons que je suis toujours en train de chercher sur le net, je m'intéresse à tous les postes disponibles, j'envoie mon CV, mais rien de spécial, après j'ai assisté aussi aux forums d'emploi d'Alger celui du 1^{er} et le 2 Mars à Houari Boumediene et Babzouair et le 15 et le 16 Mars à Cheraga, mais rien de spécial et même pour mes amis, ils n'ont appelé en personne, pour le 2^e forum, il devrait nous fait des entretiens sur place, mais c'est pas le cas ils camouflent juste les choses, c'est tout.

- 11.** Comment expliquez-vous l'allongement de votre période du chômage ?

C'est dû à l'ANEM , parce que dès qu'ils ont inséré l'ANEM , ils ont enlevé le système classique donc il faut passer par l'ANEM et les postes bons, ils savent ce qu'ils font même s'il y a de l'offre, ils te montrent pas, ils leurs donnent selon, le piston il y a juste des petits travaux qui ne sont pas bons qui est là en plus ils embauchent dans des postes qui ne sont pas dans leurs domaines et le problème du Service National n'importe quel concours, ils demandent la carte. Ils m'ont déjà appelé à Sonalgaz, mais tellement, je n'ai pas la carte de l'armée donc c'est pour rien j'ai seulement perdu mon temps

III. vécu du chômage de longue durée vis-à-vis de l'environnement familial et social :

- 12.** Quelle est la profession de vos parents ?

Mon père est tailleur et ma mère femme au foyer

- 13.** Qui subvient les besoins de la famille ?

Le père qui s'en charge

- 14.** D'où vient l'argent que vous dépensez ?

Je me débrouille moi-même.

- 15.** Comment le procurez-vous, c'est une donation de la famille ou vous le gagnez par le biais d'un travail informel ?

Je gagne mon argent de poche en travaillant dans des chantiers et je travaille en parallèle un travail illégal, désolé je ne peux pas te dire.

16. Éprouvez-vous les difficultés à vivre cette situation vis-à-vis de votre famille ?

J'ai vraiment des grandes difficultés à vivre ça, surtout du côté familial non je ne veux pas te dire quoi écrit seulement ça.

17. Discutez-vous votre situation au sein du groupe (famille, amis, espace public) ?

Oui, beaucoup plus avec les amis, ceux de ma promotion donc on parle trop des problèmes de ce chômage et de problème qui va avec ce chômage comme celui de vivre ça avec la famille et le piston.

IV. Le chômage de longue durée par rapport au politique d'emploi et les moyens de s'en sortir dans cette catégorie :

18. Avez-vous essayé d'obtenir ou de créer un emploi ?

Non, pas encor, mais pour le moment non, mais si ça continue comme ça, je vais aller risquer et créer une entreprise et que je gagne ou je sors faillite, c'est mieux que je reste comme ça.

19. Est-ce que vous lisez les annonces d'offre d'emploi dans les journaux ou dans les sites d'offre d'emploi ?

Oui, El Watan, le soir d'Algérie, Liberté, je trouve des offres, mais aucune réponse pour l'instant.

20. Avez-vous fait des demandes d'emploi aux entreprises ?

Oui, une brouette, environ 200, soit les CV ou bien des courriers ou des demandes par exemple sur le Net de l'entreprise d'électricités d'Akbou et El Kseur.

21. Avez-vous essayé de déposer des demandes de pré-emploi ou à d'emploi de jeunes ?

L'ANEM seulement.

22. Est-ce que vous avez essayé d'obtenir un crédit à l'ANSEJ ou un microcrédit ? Si oui comment et quelles sont les difficultés ?

Non, je pense que je vais faire ça comme un plan B, si je n'ai pas trouvé un travail je vais créer une entreprise par ce que je n'ai pas d'expérience sur le terrain donc il y a forte chance de tomber faillite.

23. Que pensez-vous des politiques nationales de lutte contre le chômage (ANEM, ANSEJ, ADS) ?

J'ai une réponse négative à propos de ça je pense qu'elle complique l'existence des jeunes diplômés, elle paie 15 000 Da environ ou bien 12 000 Da donc je pense c'est un avantage pour des entrepreneurs pas pour nous les chômeurs, il y a aussi à chaque fin de contrat ils te mettent à la porte pour recruter et le payer aussi la moitié prix donc l'ANEM pour les entrepreneurs, ce n'est pas pour nous.

L'ADS, je ne sais pas. Pour l'ANSEJ, il crée parfois des emplois, mais pas trop donc c'est intéressant. Dès fois je pense que je vais rassembler une équipe et on va brouiller l'ANEM et ils refusent, je vais venir seul la bruler.

24. Est-ce que vous comptez sur votre famille ou sur vos amis (es) pour vous trouver un travail ?

Non, je compte que sur moi-même si j'ai quelque promesse, mais pour l'instant non.

V. Perspectives futures des jeunes chômeurs universitaires

25. Avez-vous toujours de l'espoir de trouver un emploi qui vous convient ?

Heureusement, oui

26. Quelles sont vos ambitions futures (vos projets) ?

Pour le moment je vais essayer d'étudier un peu le marché et trouver une bonne idée trouver une idée de créer une entreprise rentable voire qu'est ce qu'il manque sur le marché, cela si je ne trouve pas un poste de travail bien je vais faire plus tard, sinon je ne vais pas tarder à le faire.

27. Que représente l'étranger (l'émigration) pour vous ?

C'est le seul, endroit où on peut sortir de cet endroit merdique et de ce pays pourri.

28. Avez-vous un projet de partir l'extérieur du pays ? Si oui, quelles sont les stratégies mises en place afin de réaliser ce départ ?

J'ai des projets, mais j'ai abandonné, car ma situation a changé un peu je suis attaché à quelqu'un sinon, je serai sortie au Canada ou bien au Mozambique et ne jamais rester dans ce pays.

Transcription d'un entretien réalisé avec une jeune fille chômeuse à l'A.N.EM (le 30 avril 2014 entre 11h : 00 à 12 h : 45)

I. Données personnelles :

1. Quel est votre âge ?

J'ai 24 ans

2. Quel est votre sexe ?

Féminin

3. Quel est votre niveau d'instruction ?

Bac +5

4. Quelle est votre situation matrimoniale ?

Je suis célibataire.

5. Quels sont éventuellement, les formations que vous avez suivies et les diplômes obtenus ?

Je suis diplômée d'un Master 2 en Anglais didactique

6. Quand avez-vous obtenu votre dernier diplôme ?

en 2012

II. Situation du vécu et de l'allongement du chômage des jeunes diplômés universitaires :

7. Pensez-vous que la qualité de votre formation est l'origine de votre chômage ?

Non, c'est le pays, c'est l'Algérie, il y a un manque de poste.

8. Avez-vous déjà occupé un poste de travail ? Si oui quelles sont les activités et dans quel secteur avez-vous exercé un travail ?

Je n'ai jamais travaillé juste un petit travail en noir

9. Racontez-nous comment vous passez les journées la période du chômage ?

Le matin, je fais le ménage, la télé, la musique et la lecture. Je lis tout en anglais en français, et même en arabe, je passe aussi un temps sur internet. L'après midi soit, je sors avec des amies et soit je reste à la maison écouter de la musique et j'écoute de la musique et la télé, j'aime toute la musique anglaise, française et espagnole. Le soir, je lis beaucoup et j'écoute de la musique, la télé, j'aime aussi écrire et dessiner, je ne suis pas vraiment douée, mais je me débrouille pas

mal, j'adore aussi la cuisine et j'aime faire des gâteaux, j'essaie à chaque fois de nouvelles recettes tout ça c'est juste pour m'occuper un peu, trouver quelques choses à faire sinon je souffre en ne faisant rien en suite je dors c'est tout.

10. Pouvez-vous nous décrire les activités ou les emplois que vous exercez pour affronter le chômage ?

Je cherche dans l'internet et si je connais quelqu'un aussi, je lui demande de chercher dans les entreprises et dans les écoles privées n'importe quel travail pour ne pas rester au chômage tellement je n'ai pas trouvé un travail dans mon domaine, j'ai accepté de travailler comme vendeuse dans un magasin pour gagner mon argent de poche et ne pas demander à chaque fois à mon père.

11. Comment expliquez-vous l'allongement de votre période du chômage ?

Je pense que je n'ai pas de chance premièrement, c'est le piston, mais je n'ai pas du piston donc c'est pour ça et peut être aussi je n'ai pas vraiment fait beaucoup d'effort pour chercher un emploi mes amis de la même promotion ont déjà travaillé donc même quelqu'un avec une licence, ils ont trouvé un travail et moi non, car je n'ai pas du piston il demande aussi de l'expérience et puisque moi je n'ai pas travaillé déjà donc c'est pour ça aussi.

III. Vécu du chômage de longue durée vis-à-vis de l'environnement familial et social :

12. Quelle est la profession de vos parents ?

Mon père est enseignant et ma mère femme au foyer

13. Qui subvient les besoins de la famille ?

C'est mon père qui s'occupe de tout, car c'est le responsable de la maison.

14. D'où vient l'argent que vous dépensez ?

Je me débrouille.

15. Comment le procurez-vous, c'est une donation de la famille ou vous le gagnez par le biais d'un travail informel ?

Ce n'est pas une donation de la famille, je travaille comme vendeuse dans un magasin de vêtements pour femme juste pour passer le temps et avoir un peu d'argent.

16. Éprouvez-vous les difficultés à vivre cette situation vis-à-vis de votre famille ?

Oui, un peu sur tout mon petit frère, mais pas trop qu'à même, il m'encourage aussi à chaque fois, il me dit t'inquiètes pas tu vas trouver un travail.

17. Discutez-vous votre situation au sein du groupe (famille, amis, espace public) ?

Oui, avec la famille les amies, je parle des fois, je dis que j'ai fait des études pour travailler avant je pensais terminer les études, je travaille, mais maintenant, je suis au chômage donc on parle trop de ça.

IV. Le chômage de longue durée par rapport au politique d'emploi et les moyens de s'en sortir dans cette catégorie :

18. Avez-vous essayé d'obtenir ou de créer un emploi ?

Non, je n'ai jamais essayé, mais peut être après, je vais voire si je trouve une bonne idée.

19. Est-ce que vous lisez les annonces d'offre d'emploi dans les journaux ou dans les sites d'offre d'emploi ?

Oui, bien sur El Watan, le soir, El Chourouk, mais rien avoir avec l'Anglais, il n'y a pas beaucoup et il n'y a pas des postes, mais pas à Bejaia, je cherche aussi sur internet.

20. Avez-vous fait des demandes d'emploi aux entreprises ?

Oui, plus d'une dizaine, dans des écoles privées, universités, lycées et les agences maritimes.

21. Avez-vous essayé de déposer des demandes de pré-emploi ou à d'emploi de jeunes ?

A l'ANEM et l'ADS.

22. Est-ce que vous avez essayé d'obtenir un crédit à l'ANSEJ ou un microcrédit ? Si oui comment et quelles sont les difficultés ?

Non, je n'ai jamais essayé d'avoir un crédit de l'ANSEJ, je ne sais pas quoi faire je vais faire quoi à ton avis, là je veux trouver un travail c'est tout.

23. Que pensez-vous des politiques nationales de lutte contre le chômage (ANEM, ANSEJ, ADS) ?

Je pense que des fois que c'est bon, je connais des gens qui ont terminé les études et ils ont donc trouvé des postes de l'ANEM ou de l'ADS donc c'est mieux que le chômage, c'est sur en plus ils ont du piston, c'est pour ça que moi je suis reste en chômage même si je trouve un poste de travail pour 2 ans ils te mettent à la porte tu auras qu'à même gagner de l'expérience donc c'est mieux que rien, tu vois parce qu'il demande à chaque fois de l'expérience toutes les entreprises, elles demandent de l'expérience.

24. Est-ce que vous comptez sur votre famille ou sur vos amis (es) pour vous trouver un travail ?

Si, je compte sur la famille et les amis

V. Perspectives futures des jeunes chômeurs universitaires

25. Avez-vous toujours de l'espoir de trouver un emploi qui vous convient ?

Oui, bien sur.

26. Quelles sont vos ambitions futures (vos projets) ?

J'aime voyager, faire le tour du monde et je veux aussi faire le doctorat, s'il y a aussi à Bejaia un jour, je vais passer le doctorat inchallah sinon je travaille dans une entreprise par ce que je n'aime pas l'enseignement donc c'est tout ce que je veux faire.

27. Que représente l'étranger (l'émigration) pour vous ?

C'est bien si je trouve, je veux vivre là-bas sinon au moins voyager et visiter.

28. Avez-vous un projet de partir l'extérieur du pays ? Si oui, quelles sont les stratégies mises en place afin de réaliser ce départ ?

Pour l'instant, c'est juste un rêve. Le mariage peut-être.